



Rapport Annuel
2023

Banque d'ambitions

Table des matières

→ Message du président du conseil d'administration	1
→ Message de la présidente et cheffe de la direction	3
→ Rapport de gestion	5
→ États financiers consolidés	45
→ Gouvernance d'entreprise	119
→ Autres renseignements	127



Message du président du conseil d'administration

Les entrepreneures et entrepreneurs ont dû faire face à une année sans précédent, caractérisée par l'inflation, le resserrement du marché de l'emploi, l'augmentation des prix et la plus importante hausse des taux d'intérêt observée en 40 ans.

J'ai été heureux de voir BDC faire ce qu'elle fait de mieux, c'est-à-dire travailler de façon proactive pour aider les propriétaires d'entreprise partout au pays, et les groupes moins bien servis, à traverser cette période difficile. BDC a lancé une série d'initiatives dynamiques visant à aider les propriétaires d'entreprise à renforcer leurs activités face à ces nombreux défis. Reconnaisant la nécessité pour ses clientes et clients de pouvoir interpréter efficacement les signaux d'un contexte économique imprévisible, BDC a réagi en leur offrant des services-conseils et du financement pour les aider à surmonter les obstacles et à concrétiser leurs ambitions.

BDC a connu une année record en matière d'impact sur les entrepreneures et entrepreneurs du Canada. Elle soutient aujourd'hui, directement ou indirectement, 100 000 propriétaires d'entreprise à l'échelle du pays, une augmentation de 80 % par rapport à 2018 lorsque je suis entré en fonction à titre de président du conseil d'administration de la Banque. De plus, BDC a enregistré d'excellents résultats financiers.

Une année de réalisations

La Banque a confirmé son ambition d'aider les propriétaires d'entreprise à s'engager sur la voie de la durabilité économique, sociale et environnementale. Cette ambition découle du mandat de BDC et s'accompagne de plans pour stimuler sa capacité d'offrir un soutien plus vaste et plus particulièrement d'accompagner toutes les PME sur le chemin d'une société plus durable et équitable.

En tant que plus important investisseur en capital de risque au pays, BDC a poursuivi ses efforts pour renforcer la compétitivité de l'économie canadienne. Je suis particulièrement fier du lancement de deux initiatives majeures visant à soutenir les entreprises technologiques innovantes du Canada, soit le Fonds Technologies pour le climat II, de 400 millions de dollars, lequel permettra le déploiement et le renforcement de technologies à faibles émissions de carbone à l'échelle mondiale, et la plateforme Excelles – Fonds et lab pour les femmes, de 500 millions de dollars, qui permettra aux entreprises canadiennes dirigées par des femmes de surmonter les obstacles et d'accéder au financement dont elles ont besoin pour concrétiser leur vision.

Mes collègues du conseil et moi avons également veillé à que BDC maintienne le cap sur d'autres domaines prioritaires.

- La Banque a continué de réaliser des progrès au chapitre de son engagement en matière de développement durable. Elle a lancé son premier plan de développement durable, lequel présente les mesures prises et les objectifs pour son personnel, son milieu de travail, son marché et les collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités, en phase avec les objectifs de développement durable des Nations Unies.
- Le conseil d'administration s'est également concentré sur l'avancement de la gestion des occasions et des risques en matière de changements climatiques et de la communication d'information à cet égard par BDC. À l'aide des principes et des directives du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, BDC a entrepris d'examiner comment ses clientes et clients dans les différentes régions sont exposés aux risques physiques liés aux changements climatiques et va peaufiner son approche pour la communication future d'information concernant ces risques.
- Pour être au diapason des méthodes de travail et d'exploitation des propriétaires d'entreprise, la Banque a continué d'investir de façon importante dans sa transformation numérique, ce qui comprend l'accroissement de la vitesse et de la facilité d'accès au financement au moyen de sa plateforme de financement en ligne.
- Nous avons également eu une occasion exceptionnelle de constater l'ampleur du travail accompli par BDC auprès des propriétaires d'entreprise du Canada dans le cadre de l'examen législatif décennal. Tous les dix ans, la Banque est tenue de réaliser un examen détaillé en vertu de la *Loi sur la Banque de développement du Canada*. Cet examen est l'occasion pour BDC de réfléchir à ses réalisations et à son avenir. Le fruit de cette réflexion, l'énoncé de position pour l'examen législatif de BDC a été publié cette année. Il présente un portrait des réalisations de la Banque pour la période de 2010 à 2022 et de ce qui l'attend pour la décennie à venir. Je peux vous affirmer que nous avons de nombreuses raisons d'éprouver une grande fierté, et que nous avons également beaucoup à espérer de ce qui s'en vient!
- Enfin, déterminée à jouer un rôle de premier plan dans ce domaine, BDC a continué de mettre l'accent sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI), tant à l'interne qu'auprès de ses fournisseuses et fournisseurs et des entreprises bénéficiant de ses investissements. Par ailleurs, BDC s'est penchée sur les besoins de son personnel après la pandémie et a adapté ses pratiques afin de lui offrir la souplesse d'un modèle de travail hybride.

Confiance dans l'avenir

Au nom du conseil d'administration, je remercie Isabelle Hudon, présidente et cheffe de la direction, ainsi que les membres de l'équipe de direction, pour avoir dirigé solidement BDC et ses 2 900 employés et employées dans leur travail visant à soutenir les propriétaires d'entreprise dans un contexte difficile. Le conseil continue d'avoir pleinement confiance dans la direction de la Banque et dans sa stratégie, laquelle permet à BDC d'avoir un impact encore plus grand sur les entrepreneures et entrepreneurs et sur l'économie du Canada.

Je remercie également mes collègues du conseil d'administration pour leur dévouement, leur expertise et leur orientation stratégique au cours du dernier exercice.

Il s'agit de ma dernière année en tant que président du conseil d'administration, un rôle qui m'a été très cher. J'ai été témoin de l'importante évolution de BDC, du renforcement de ses ambitions, de l'adoption de sa nouvelle stratégie ainsi que de ses grands progrès en matière de gestion des risques, de transformation numérique et de DEI. L'impact de BDC auprès des propriétaires d'entreprise du Canada est remarquable, et ce, grâce à l'engagement et à la compétence de son personnel de partout au pays. Je ne pourrais être plus fier du travail que nous avons accompli ensemble.

Je suis convaincu que BDC réalisera son ambition d'en faire encore plus pour les propriétaires d'entreprise et l'économie du Canada dans l'avenir. Exercer la fonction de président du conseil d'administration de la Banque a été pour moi un honneur et un plaisir.



Mike Pedersen
Président du conseil d'administration



Message de la présidente et cheffe de la direction

Au cours de ma deuxième année à titre de présidente et cheffe de la direction, c'est avec fierté que j'ai vu BDC se mobiliser une fois de plus et se montrer à la hauteur pour aider les entrepreneures et entrepreneurs à affronter une nouvelle série de défis importants.

Au début de l'année, nos clientes et clients ont fait preuve d'une résilience impressionnante, à l'instar de l'économie canadienne. Toutefois, au second semestre, le rythme de l'économie a ralenti et les propriétaires d'entreprise ont dû s'ajuster afin de gérer les effets de la hausse des taux d'intérêt, de la pénurie de main-d'œuvre et de l'augmentation des prix des marchandises.

Malgré cette incertitude, les entrepreneures et entrepreneurs ont continué d'investir dans de nouveaux projets de croissance et dans des projets qui avaient été reportés, stimulant considérablement la demande pour nos produits et services. Aussi, je suis fière de déclarer que nous avons encore une fois dégagé de solides résultats financiers et préparé le terrain pour jouer un rôle encore plus grand auprès des entreprises à l'échelle nationale.

Renforcer notre impact

Au cours de l'exercice 2023, nous avons présenté une nouvelle stratégie dans le but d'améliorer le soutien que nous apportons afin de joindre un plus grand nombre d'entrepreneures et entrepreneurs et d'avoir un plus grand impact sur leur réussite. Nous avons également mis davantage l'accent sur notre rôle de développement pour la création d'entreprises florissantes et d'une économie de plus en plus productive et inclusive.

Nous avons réalisé des progrès considérables et lancé une série de nouvelles initiatives cadrant avec les objectifs qui sont au cœur même de cette nouvelle stratégie. Nous nous sommes efforcés de faire croître l'impact positif que nous avons sur les entrepreneures et entrepreneurs dans quatre domaines clés :

- 1. Stimuler la croissance des entreprises et la compétitivité de l'économie canadienne** – En tant que plus important investisseur en capital de risque au Canada, grâce à des actifs sous gestion de 5,7 milliards de dollars, BDC a agi comme principal catalyseur dans la croissance remarquable du secteur au cours des dernières années en appuyant les entreprises les plus innovantes au pays. Notre division d'investissement, BDC Capital, continue de déployer intelligemment des capitaux à l'appui de l'écosystème de l'innovation canadien dans le cadre de ses activités d'investissement.

Grâce à ces activités, nous avons aidé 700 innovatrices et innovateurs canadiens à lancer et à faire croître des entreprises axées sur les technologies ainsi qu'à commercialiser leurs innovations. Nous avons également joué un rôle prépondérant dans l'élaboration de meilleures pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion pour le secteur.

- 2. Accroître la portée et la pertinence de notre soutien aux entrepreneures et entrepreneurs** – Bien que nous ayons augmenté notre rayon d'action, qui est passé de 95 000 à 100 000 clientes et clients, dont 16 500 proviennent de partenaires du secteur privé, nous reconnaissons que plusieurs propriétaires d'entreprise peinent encore à obtenir du financement. C'est pourquoi nous avons redoublé d'efforts afin d'accroître notre présence dans des marchés moins bien servis et de soutenir les entrepreneures et entrepreneurs qui ont le plus besoin de nous.

À titre d'exemple, cette année, nous avons autorisé 1,6 milliard de dollars en prêts à des entreprises détenues et dirigées par des femmes dans le cadre de notre engagement à offrir du financement à 19 000 femmes entrepreneures d'ici 2024. De plus, nous avons lancé une nouvelle enveloppe de financement de 30 millions de dollars en vue de fournir aux moyennes entreprises des secteurs canadiens de la culture et de la création le coup de pouce dont elles ont besoin. Ce programme s'adresse aux secteurs en pleine croissance comme les médias et l'audiovisuel, les jeux vidéo, la radiodiffusion et la télédistribution.

Après la mise en œuvre de notre Fonds pour les femmes en technologie, nous avons lancé la nouvelle plateforme Excelles – Fonds et lab, une initiative de 500 millions de dollars, qui soutient les entreprises technologiques canadiennes dirigées par des femmes. La plateforme Excelles – qui consiste en un fonds d'investissement direct de 300 millions de dollars, un lab de 100 millions de dollars et une enveloppe d'investissement indirect de 100 millions de dollars – offre une approche complète pour éliminer les obstacles auxquels se heurtent les femmes entrepreneures.

- 3. Outiller les entrepreneures et entrepreneurs pour leur permettre de relever les grands défis de notre temps** – Nous avons redoublé d'efforts en ce qui concerne notre engagement dans la lutte aux changements climatiques avec la mise en œuvre du Fonds Technologies pour le climat II de 400 millions de dollars. Ce fonds constitue un nouvel investissement nous permettant de jouer un rôle de premier plan dans la création d'entreprises de classe mondiale, championnes canadiennes des technologies propres. Cette nouvelle enveloppe porte à 1 milliard de dollars les investissements engagés par BDC dans le secteur innovant des technologies propres et climatiques.

Nous avons également lancé un modèle de rapport sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour aider les fonds de capital de risque et les fonds de capital-investissement du marché intermédiaire au Canada à surveiller les principaux indicateurs ESG à l'échelle des entreprises, des fonds et des portefeuilles et à faire rapport à ce sujet. Nous sommes d'avis que ce modèle suscitera de l'élan au sein du secteur, puisque BDC Capital s'attend, de toutes les commanditées et tous les commandités de son portefeuille et de toutes les sociétés qui composent leur portefeuille sous-jacent, qu'elles et ils fassent rapport sur leurs indicateurs ESG chaque année.

De plus, à l'automne de cette année, BDC publiera son premier rapport de développement durable, dans lequel elle présentera son approche pour contribuer à une prospérité plus verte et plus inclusive pour le Canada ainsi que ses résultats à cet égard.

- 4. Offrir une expérience de calibre mondial à la clientèle et au personnel** – Nous avons déployé des efforts considérables pour améliorer l'expérience client. Nous avons réalisé une analyse approfondie portant sur plus de cinq ans de données et passé au crible des milliers de commentaires de clientes et clients afin de repérer les domaines sur lesquels nous devons nous pencher pour continuer d'améliorer l'expérience entrepreneuriale.

De plus, nous avons apporté des améliorations importantes à notre processus de financement en ligne en le rationalisant pour que les propriétaires d'entreprise puissent rapidement et facilement demander et obtenir du financement essentiel. Par ailleurs, dans le cadre de notre transformation numérique en cours, nous avons investi dans des systèmes de TI à la fine pointe de la technologie, dans l'automatisation des processus et dans l'analyse avancée des données afin d'approfondir encore davantage notre compréhension des besoins de notre clientèle, ce qui nous permet d'offrir des solutions toujours plus personnalisées et efficaces.

Offrir une valeur exceptionnelle

Au cours du dernier exercice, nous avons autorisé des investissements et du financement totalisant 12,1 milliards de dollars.

Nous avons également continué d'offrir des conseils spécialisés essentiels par l'intermédiaire de notre secteur Services-conseils. Nous l'avons fait dans le cadre de 2 500 mandats de consultation, le nombre le plus élevé depuis 2014, pour aider les propriétaires d'entreprise à faire en sorte que leur entreprise soit plus innovante, plus productive, plus rentable et plus concurrentielle. Ces excellents résultats ont été alimentés par le soutien que nous avons apporté aux entrepreneures et entrepreneurs qui ont saisi l'occasion d'amorcer une transformation numérique de leur entreprise dans le cadre du Programme canadien d'adoption du numérique.

Notre résultat net consolidé a atteint 302,5 millions de dollars.

Tracer la voie pour mieux soutenir les entrepreneures et entrepreneurs

Dans le contexte d'affaires imprévisible d'aujourd'hui, les propriétaires d'entreprise font face à un avenir difficile et incertain. C'est pourquoi notre rôle est plus important que jamais. Nous savons qu'en leur apportant le soutien adéquat, nous pouvons les aider à faire grandir leur entreprise de façon stratégique, à investir dans sa productivité et à maintenir sa compétitivité, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Nous établissons les fondements d'un avenir économique plus durable et plus inclusif pour le Canada, une entreprise à la fois.

Je tiens à remercier tous les membres de notre personnel pour leur talent, leur dévouement et leur souplesse. Toutes et tous, vous avez une fois de plus démontré votre engagement à l'égard des propriétaires d'entreprise du Canada en étant à leurs côtés à chaque défi et à chaque occasion ainsi qu'en les aidant à concrétiser leurs rêves. Je tiens également à remercier notre président du conseil sortant, Mike Pedersen, pour ses cinq années de service exceptionnel. Mike a été un excellent président du conseil, fort de l'expérience et des connaissances tout indiquées pour diriger notre conseil et orienter BDC dans la mise en œuvre de sa nouvelle vision.

Notre engagement à soutenir les propriétaires d'entreprise en leur offrant du financement et des conseils spécialisés demeure inébranlable, quel que soit le contexte d'affaires sans cesse en évolution. Nous sommes déterminés à joindre le plus d'entrepreneures et d'entrepreneurs possible et à utiliser tous les outils et toutes les ressources à notre disposition pour favoriser leur réussite. En tirant parti de nos solides partenariats avec les principales parties prenantes, nous pouvons continuer de nous distinguer en tant que banque de développement du Canada, prête à agir de façon décisive et à avoir une incidence positive sur la vie des propriétaires d'entreprise.

Je me réjouis de continuer à assurer ce rôle de développement. C'est ce que les entrepreneures et entrepreneurs attendent de BDC, la seule banque au Canada entièrement engagée et investie dans leur réussite, et plus important encore, c'est ce dont elles et ils ont *besoin*. Il s'agit là d'une priorité qui ne changera jamais.



Isabelle Hudon
Présidente et cheffe de la direction

Rapport de gestion

1. Environnement économique	6
2. Résultats attendus et indicateurs de rendement	7
3. Analyse des résultats financiers	10
4. Gestion du risque	34
5. Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles	44

1. Environnement économique

L'économie mondiale a continué sur sa lancée en 2022, malgré les hausses des taux d'intérêt dans le monde entier, dans un effort pour contenir l'inflation la plus forte depuis des décennies. La croissance annuelle du PIB mondial a atteint 3,4 %. Malgré d'importantes perturbations, le volume du commerce mondial a augmenté de 3,2 % en 2022.

L'impact de la pandémie de COVID-19 s'est allégé dans les économies avancées, à l'exception de la Chine. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement attribuables à la pandémie ont diminué considérablement et la situation revient lentement à la normale.

Les prix des produits de base ont considérablement augmenté à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ce qui a contribué à la hausse de l'inflation mondiale. La guerre se poursuit et les tensions géopolitiques demeurent élevées, mais les prix des produits de base se sont grandement stabilisés au cours de l'année.

L'économie européenne a essuyé un sérieux revers à la suite des embargos sur le pétrole et le gaz en provenance de la Russie. D'importantes restrictions en matière d'énergie ont été imposées, et le continent a été secoué par la crainte d'une crise énergétique d'envergure au début de l'automne. Toutefois, la zone euro a affiché une croissance du PIB solide de 3,5 % pendant toute l'année 2022.

Aux États-Unis, l'économie est demeurée en bonne position, enregistrant une croissance globale du PIB de 2,1 % au cours de l'année malgré une croissance négative de celui-ci au cours des deux premiers trimestres. L'emploi a continué de croître à un rythme soutenu, ce qui a fait reculer le taux de chômage à 3,5 %, le seuil le plus bas depuis plus de 50 ans, pendant la majeure partie de l'année. Plus de 10 millions de postes à pourvoir, des taux de roulement toujours élevés et des salaires horaires moyens en hausse sont au nombre des facteurs témoignant du resserrement du marché du travail. Les Américaines et les Américains étant plus nombreux à travailler, les ménages ont continué de dépenser malgré l'inflation élevée, la hausse des taux d'intérêt et l'éffritement de la confiance des consommatrices et consommateurs. Cependant, la hausse des taux d'intérêt a eu un effet marqué sur l'investissement résidentiel.

L'économie du Canada a fait preuve de résilience en 2022 face aux défis mondiaux mentionnés précédemment. La croissance du PIB s'est établie à 3,4 %, en baisse par rapport à la croissance de 5,0 % enregistrée en 2021, mais elle a tout de même permis au pays de compter parmi les plus performants du G7. La demande pour les biens et services canadiens s'est révélée tellement forte qu'elle a dépassé la capacité économique, entraînant une hausse des prix.

Au milieu de 2022, l'inflation a atteint un sommet inégalé en 40 ans, soit 8,1 %, et est depuis demeurée supérieure à la cible de 2 % de la Banque du Canada. En réponse à la hausse rapide des prix, la Banque du Canada a aussi intensifié sa lutte contre l'inflation en augmentant le taux directeur, le faisant passer de 0,25 % en mars 2022 à 4,5 % en janvier 2023. Le taux directeur n'a pas bougé depuis.

Les prix de la plupart des produits de base, notamment le pétrole, se sont stabilisés depuis le choc initial de l'invasion en Ukraine, contribuant à faire baisser l'inflation au début de 2023. Néanmoins, les prix, qui ont été élevés tout au long de 2022, ont favorisé l'expansion économique dans l'ensemble du pays. Le dollar canadien s'est déprécié, passant de 0,80 \$ US à 0,74 \$ US entre le début de la guerre et la fin de l'année, quand les prix des produits de base se sont stabilisés. Les craintes croissantes à l'égard d'une récession mondiale ont également joué en faveur du dollar américain au cours du second semestre de l'année. Dans l'ensemble, les volumes d'exportations canadiennes ont augmenté de 2,6 % en 2022.

Par ailleurs, le marché du travail canadien s'est considérablement amélioré au cours de la dernière année. La croissance de l'emploi a été robuste, portée par la création de près de 400 000 emplois au cours de l'année, le tout attribué entièrement à la création de postes à temps plein. Le taux de chômage, qui a connu une tendance à la baisse encore plus prononcée que celle de l'année précédente, se maintient à un niveau historiquement bas, soit 5,0 %. La solidité du marché du travail a permis aux ménages de s'adapter à l'augmentation constante des paiements hypothécaires et de cartes de crédit, alors que les taux d'intérêt continuaient de grimper. Les dépenses des ménages canadiens ont également continué de progresser en 2022. La consommation a augmenté de 4,8 %, les dépenses de services alimentant la croissance à la suite de la réouverture complète de l'économie. La hausse des coûts d'emprunt a toutefois réduit les dépenses en biens durables de 2,0 %.

L'investissement résidentiel est la première composante de l'économie à réagir aux hausses de taux d'intérêt. Depuis le début du cycle de resserrement des taux par la Banque du Canada, le volume de ventes de maisons a diminué de près de 40 %. Le prix moyen des maisons à l'échelle nationale a reculé de plus de 17 % au cours des 12 mois qui ont suivi la première hausse des taux d'intérêt.

Les investissements des entreprises ont été solides pendant la première partie de l'année, mais ont commencé à fléchir à la fin de 2022 en raison de l'augmentation des coûts d'emprunt et de l'incertitude croissante. Les vents contraires, qui s'intensifient, sont de plus en plus préoccupants pour les entrepreneures et entrepreneurs, qui se montrent également plus prudents. Les entreprises retardent ou reportent leurs projets d'investissement sous l'effet du ralentissement de l'économie.

En résumé, la stratégie de la Banque du Canada semble fonctionner. En raison de l'accroissement de l'endettement des Canadiennes et des Canadiens, les ménages et les entreprises ont fait preuve d'une plus grande prudence en 2022, ce qui a ralenti la demande et atténué la pression sur les prix. L'inflation a ralenti à 4,3 % en mars 2023 même si l'activité économique a continué de croître et que la création d'emplois est demeurée solide au premier trimestre de 2023⁽¹⁾.

(1) La section Environnement économique est fondée sur l'année civile 2022 et le premier trimestre de 2023. Toutefois, le rapport annuel correspond à l'exercice, qui porte sur la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

2. Résultats attendus et indicateurs de rendement

Les mesures de rendement de BDC appuient son objectif d'aider les propriétaires d'entreprise du Canada dans leurs efforts pour bâtir des entreprises solides et florissantes. Elles cadrent avec les priorités de l'actionnaire ainsi qu'avec les objectifs stratégiques de BDC en matière d'impact sur les entreprises clientes.

Résultats à court terme – 1 an

Objectif	Indicateur de rendement	Cible E2023	Résultats E2023	Taux de rendement	Commentaire
Soutenir davantage de propriétaires d'entreprise	N ^{bre} de clientes et clients directs ⁽¹⁾	69 550	65 312	94 %	BDC s'efforce de fournir aux PME le financement et les conseils dont elles ont besoin pour réaliser leur plein potentiel. Au cours de la dernière année, les propriétaires d'entreprise ont dû faire face à plusieurs nouveaux défis, notamment le ralentissement de l'économie, la hausse des taux d'intérêt, l'inflation élevée et la pénurie de main-d'œuvre. Compte tenu de la conjoncture économique incertaine, BDC a continué de faire preuve de souplesse et a su s'adapter afin de soutenir les propriétaires d'entreprise aux prises avec de tels défis. Bien que la demande pour nos produits et services soit demeurée forte au cours de l'exercice 2023, le nombre de clientes et clients directs rejoints a été légèrement inférieur à la cible en raison principalement de la demande moins élevée pour les prêts au titre du Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN) aux débuts de l'initiative, alors que les entrepreneures et entrepreneurs se concentraient sur l'adaptation de leurs activités aux pressions économiques. Le recours à ces prêts est fonction de la demande et repose sur les recommandations formulées par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).
Travailler en partenariat pour accroître le rayon d'action et fournir du soutien aux propriétaires d'entreprise	N ^{bre} de clientes et clients indirects	12 500	35 404	283 %	BDC rejoint plus de propriétaires d'entreprise en collaborant avec d'autres institutions financières et des organismes prêteurs non traditionnels ainsi qu'en investissant dans des fonds de capital de risque. Les efforts soutenus que nous déployons pour améliorer l'accès aux capitaux en collaborant avec un nombre croissant d'organisations ont contribué au dépassement important de la cible fixée pour l'exercice 2023 quant au nombre de clientes et clients que nous soutenons par l'intermédiaire de partenariats. La prestation du Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT) par la COVID-19 a également contribué de façon importante au dépassement de la cible.
Fournir du financement aux entreprises qui ont peu d'actifs à offrir en garantie	Valeur des acceptations de prêts à effet de levier de Capital de croissance et transfert d'entreprises, du financement en ligne et des technologies de l'information et des communications, ainsi que du financement sur actifs de propriété intellectuelle (en millions de dollars)	1 490	1 162	78 %	BDC soutient les entreprises qui ont besoin de financement, même celles qui ont peu de garanties à offrir ou qui n'en ont pas du tout. Tandis que la connaissance et l'innovation exercent une influence de plus en plus marquée sur l'économie, les entreprises investissent davantage dans les logiciels, la propriété intellectuelle et d'autres actifs incorporels, et le financement aux entreprises qui ont peu d'actifs à offrir en garantie gagne en importance. Tous les types de financement compris dans la présente mesure ont atteint, voire dépassé, leur cible individuelle sauf les prêts en ligne en raison de la demande de prêts en ligne moins élevée dans le cadre du PCAN comme précisé précédemment. Ce contexte explique le résultat global inférieur à la cible.
Soutenir les entrepreneures et entrepreneurs autochtones	N ^{bre} de clientes et clients directs identifiés comme Autochtones	1 045	1 069	102 %	Fidèle à son engagement d'atteindre un éventail diversifié de propriétaires d'entreprise, BDC soutient un nombre croissant de d'entrepreneures et entrepreneurs autochtones. Les initiatives pour accroître encore davantage l'accès de ces propriétaires d'entreprise aux capitaux – telles que le Fonds de croissance autochtone, dans lequel BDC est un investisseur phare, en partenariat avec l'Association nationale des sociétés autochtones de financement – ont permis à BDC de dépasser sa cible.
Faire en sorte qu'il soit facile pour la clientèle de faire affaire avec BDC	N ^{bre} clientes et clients très satisfaits ⁽²⁾	67	65	97 %	BDC s'emploie à devenir une organisation encore plus axée sur sa clientèle qui offre une expérience de calibre mondial à l'échelle de tous ses canaux de prestation. Le résultat de l'exercice considéré, qui est légèrement inférieur à l'objectif, reflète la hausse des taux d'intérêt visant à atténuer la flambée de l'inflation, ainsi que le resserrement du marché du travail. BDC continuera de s'adapter à l'évolution du contexte et des besoins des propriétaires d'entreprise du Canada afin de leur offrir des services efficaces.
Fournir des services-conseils pour accélérer la croissance, l'innovation et la productivité	N ^{bre} de nouveaux mandats de Services-conseils	1 650	2 491	151 %	BDC offre des conseils spécialisés pour aider les propriétaires d'entreprise à bâtir des entreprises solides et résilientes. Pendant l'année marquée par une situation économique houleuse ainsi que des défis et des possibilités complexes pour les PME, le besoin en matière de services-conseils a continué de croître. Le PCAN a également engendré une demande plus élevée que prévu pour les services-conseils de BDC de la part des propriétaires d'entreprise souhaitant élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'adoption du numérique avant de faire une demande de prêt au titre du PCAN. BDC a fait preuve d'une grande agilité et d'une grande souplesse dans sa réponse à cette demande accrue, ce qui a permis de dépasser la cible.

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC.

(1) Les entreprises clientes de plus d'une unité d'affaires n'ont été comptées qu'une seule fois.

(2) Les clientes et clients « très satisfaits » ont donné une note de 9 ou 10 sur 10 pour leur satisfaction globale à l'égard des services de BDC.

Source : Sondage Voix du client de BDC (ne comprend pas Capital de risque).

Résultats à moyen terme – 3 ans

Objectif	Indicateur de rendement	Cible (C) à la fin de l'exercice	Résultat E2023	Commentaire
Soutenir les femmes entrepreneurs	Nbre de clientes et clients indirects identifiés comme entreprises majoritairement détenues par des femmes (participation de 50 % et plus)	C2024 19 000	17 505	BDC est déterminée à accroître considérablement le nombre de femmes entrepreneures qu'elle sert d'ici l'exercice 2024. Pour ce faire, BDC continue de compter sur des ambassadrices et des ambassadeurs de la diversité dans tous ses secteurs d'activité à l'échelle du pays ainsi que sur ses partenariats avec de nombreuses organisations qui travaillent avec les femmes entrepreneures. Nous sommes en voie d'atteindre notre cible pour l'exercice 2024.
Accroître la compétitivité des propriétaires d'entreprise	Résultats de l'étude d'impact de BDC ⁽³⁾	C2025 Impact positif sur la croissance des revenus	S. O.	BDC est déterminée à évaluer l'impact qu'elle a sur les entreprises qu'elle sert. Selon la plus récente étude de Statistique Canada réalisée à ce sujet au cours de l'exercice 2022, les entreprises clientes de BDC ont affiché des revenus, une croissance de l'emploi et un taux de survie supérieurs à ceux qu'elles auraient atteints si elles ne s'étaient pas tournées vers BDC. Les résultats de la prochaine étude seront disponibles au cours de l'exercice 2025.
Promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion en milieu de travail	Pourcentage du personnel de BDC par rapport à la disponibilité sur le marché du travail (DMT) dans le secteur financier, dans chacun des groupes désignés (les femmes, les personnes autochtones, les membres des minorités visibles et les personnes handicapées) ⁽⁴⁾	C2025 Atteinte de la DMT	Femmes 49,5 Personnes autochtones 1,1 Membres des minorités visibles 29,3 Personnes handicapées 3,7	BDC est déterminée à offrir une expérience équitable, cohérente et inclusive à tout son personnel. Au fil des ans, BDC a été reconnue pour son engagement en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) au sein de son organisation, mais reconnaît qu'elle doit continuer à améliorer sa stratégie et sa culture DEI afin de créer une Banque encore plus diversifiée, équitable, inclusive et accessible. Pour faire le suivi des résultats de nos efforts, nous comparons le pourcentage de l'effectif de BDC dans chacun des groupes désignés par rapport à la disponibilité sur le marché du travail (DMT) de ces groupes dans le secteur financier. Au 31 mars 2023, la DMT s'élevait à 46,3 % pour les femmes, à 1,9 % pour les personnes autochtones, à 24,9 % pour les membres des minorités visibles et à 8,2 % pour les personnes handicapées. Nous sommes en voie d'atteindre notre cible pour l'exercice 2025, deux des quatre groupes désignés atteignant ou dépassant actuellement la DMT.
Exercer pleinement le rôle complémentaire de BDC en répondant aux besoins des entrepreneures et entrepreneurs moins bien servis	Pourcentage du portefeuille de Financement ayant un profil de risque de qualité inférieure ⁽⁵⁾	C2025 Maintien d'un niveau d'au moins 88	87	Le pourcentage du portefeuille de Financement de BDC ayant un profil de risque de qualité inférieure demeure plus important que celui de ses paires et pairs du secteur. Les résultats de l'exercice 2023 ne sont inférieurs que de peu à la cible et confirment que les activités de BDC sont toujours complémentaires à celles des autres institutions financières.

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC.

(3) Cette mesure est calculée par Statistique Canada. Elle correspond à l'écart moyen en points de pourcentage, après un an, entre la croissance des revenus des entreprises clientes de BDC ayant reçu à la fois du financement et des services-conseils et celle des entreprises non clientes (groupe de comparaison formé d'entreprises semblables).

(4) La DMT représente la part des membres des différents groupes désignés du marché du travail du secteur financier canadien.

(5) Les profils de risque de qualité inférieure ont une notation d'au plus BB+.

Résultats à long terme – 5 ans

Objectif	Indicateur de rendement	Cible (C) à la fin de l'exercice	Résultat E2023	Commentaire
Soutenir les entreprises technologiques dirigées par des femmes	Valeur, en millions de dollars, des autorisations pour les femmes du secteur technologique (CR) (cumulatif jusqu'à l'exercice 2023) ⁽⁶⁾	C2023 100	141,7	BDC s'est engagée à investir 100 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds pour les femmes en technologie avant la fin de l'exercice 2023. Le Fonds a poursuivi sur sa lancée au cours du dernier exercice et a dépassé sa cible pour l'exercice 2023.
Accroître le montant de capital disponible pour les entreprises de technologies propres prometteuses au Canada	Valeur, en millions de dollars, des acceptations de la division Technologies propres, de l'exercice 2018 à l'exercice 2024 ⁽⁷⁾	C2024 600	530	Compte tenu de la forte croissance de la demande mondiale de technologies propres, notre division Technologies propres a établi un solide réseau de partenaires et dispose d'un pipeline prometteur d'entreprises à soutenir. Elle est en voie d'atteindre sa cible pour l'exercice 2024.
Fournir du financement et des services-conseils pour favoriser le succès de nos clientes et clients	Pourcentage clientes et clients qui ont indiqué avoir constaté que les services reçus de BDC ont eu un impact positif sur leur entreprise ⁽⁸⁾	C2027 Maintien d'un niveau d'au moins 89	92	BDC continue de faire en sorte que sa clientèle reçoive le soutien personnalisé dont elle a besoin. Le résultat solide atteint à l'égard de cet objectif témoigne de l'impact du personnel, des produits de financement et des solutions de services-conseils sur mesure de la Banque sur les PME canadiennes.
Aider le capital de risque à redevenir une catégorie d'actifs rentable pour attirer des investissements provenant du secteur privé	Ratio cumulatif de la valeur nette sur le capital investi pour les fonds directs de capital de risque de BDC ⁽⁹⁾	C2027 Ratio d'au moins 1,80	1,78	BDC s'emploie à assurer la rentabilité de ses activités de capital de risque pour attirer des investissements dans cette catégorie d'actifs. Le résultat de la valeur nette sur le capital investi de cette année, qui est légèrement inférieur à l'objectif, reflète les difficultés auxquelles le secteur canadien du capital de risque a dû faire face l'année dernière après des années de croissance et de rentabilité remarquables. Toutefois, selon BDC, les perspectives à long terme de l'écosystème d'innovation du Canada demeurent positives.

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC.

(6) Comprend les placements directs et indirects autorisés par le Fonds pour les femmes en technologie.

(7) Comprend Financement, Capital de croissance et transfert d'entreprise, et Capital de risque. En raison de la pandémie, nous prévoyons maintenant atteindre la cible au cours de l'exercice 2024, deux ans plus tard que ce qui était prévu.

(8) Source : Sondage Voix du client de BDC (ne comprend pas Capital de risque).

(9) Le ratio cumulatif de la valeur nette sur le capital investi est l'indicateur standard du secteur du capital de risque qui correspond à la valeur actuelle des investissements et du produit à ce jour par rapport au montant initial investi dans le secteur Capital de risque.

3. Analyse des résultats financiers

Secteurs d'activité

La Banque de développement du Canada (BDC) est la banque des entrepreneurs et entrepreneures du Canada. Notre but est de les aider à réussir en leur offrant financement, capitaux et services-conseils.

BDC fait rapport sur six secteurs : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et Programme d'accès au crédit (PAC).

Notre mission

BDC soutient les propriétaires d'entreprise du Canada dans leurs efforts pour bâtir des entreprises solides et florissantes et, ce faisant, contribue à accroître la compétitivité, la prospérité et l'inclusivité au Canada.

Un élément clé de la mission de BDC à titre de banque de développement consiste à veiller à ce que les petites et moyennes entreprises (PME) viables aient accès aux capitaux et aux conseils d'affaires spécialisés dont elles ont besoin en période difficile. Dans un contexte commercial d'après-pandémie, les propriétaires d'entreprise du Canada doivent composer avec de nouveaux défis, dont le ralentissement de l'économie, la hausse des taux d'intérêt, l'inflation élevée et la pénurie de main-d'œuvre. Qui plus est, on demande également aux propriétaires d'entreprise de contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à l'avènement d'une société plus juste et plus inclusive. Ces nouveaux défis s'ajoutent à la nécessité dans laquelle se trouvent depuis longtemps les entreprises de prendre de l'expansion, d'accroître leur productivité et d'innover davantage afin d'affronter plus efficacement la concurrence au Canada et à l'étranger. Compte tenu de la conjoncture économique incertaine, BDC continue de faire preuve de souplesse et saura s'adapter à l'évolution du contexte et des besoins des propriétaires d'entreprise canadiens afin d'offrir des services efficaces et de grande qualité.

La diversité et l'inclusion font partie de la stratégie d'affaires de BDC afin de faciliter l'accès au financement et aux conseils pour les groupes d'entrepreneures et d'entrepreneurs moins bien servis et issus de la diversité, dont les femmes, les Autochtones, les personnes noires, les personnes LGBTQ+ et les personnes issues d'autres minorités. Afin de concentrer ses efforts, BDC a élaboré une stratégie intégrée de diversité de la clientèle s'appuyant sur plus de 200 membres du personnel qui ont accepté d'agir en tant qu'ambassadrices et ambassadeurs de la diversité de la clientèle. Cette stratégie fait en sorte que tous les propriétaires d'entreprise puissent prospérer dans l'écosystème entrepreneurial au Canada, et que chaque membre du personnel puisse adopter un état d'esprit diversifié et inclusif pour aider notre clientèle à exceller.

Activités

Les résultats au titre des principales activités sont générés par les activités des secteurs Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, CR et PIC, tandis que les résultats du secteur PAC découlent des mesures de soutien liées à la pandémie de COVID-19 mises en place par BDC et du Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN).

Les mesures de soutien liées à la pandémie de COVID-19, qui ont pris fin à l'exercice 2022, comprenaient le Programme de crédit aux entreprises (PCE) et le Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT), offerts en collaboration avec des banques canadiennes et des coopératives de crédit, ainsi que des mesures offertes directement par BDC. Alors que les petites entreprises devaient s'adapter aux répercussions durables de la pandémie, nous avons collaboré avec notre actionnaire pour lancer le PCAN à l'exercice 2022, lequel vise à aider les petites entreprises à accroître leur présence en ligne et à adopter les technologies numériques. Toutes ces mesures ont été regroupées dans le PAC afin de les distinguer des principales activités de BDC.

Bien que le niveau d'activité de BDC ait affiché une croissance soutenue au cours de l'exercice 2023, celui-ci a ralenti durant le second semestre, car les propriétaires d'entreprise ont fait preuve d'une plus grande prudence et ont réduit leurs intentions d'investissement dans un contexte économique incertain. Dans l'ensemble, les clientes et clients de BDC ont accepté un total de 10,3 milliards de dollars de prêts et 498,8 millions de dollars de placements par emprunt, et BDC a autorisé des placements directs en capitaux propres de 338,6 millions de dollars et des placements indirects en capitaux propres de 536,1 millions de dollars dans des fonds. Au cours de l'exercice 2022, la clientèle de BDC a accepté un total de 9,8 milliards de dollars de prêts et 530,4 millions de dollars de placements par emprunt, et BDC a autorisé des placements directs en capitaux propres de 435,3 millions de dollars et des placements indirects en capitaux propres de 175,5 millions de dollars dans des fonds.

Principales activités

BDC Financement aide les PME à renforcer leur compétitivité en leur offrant du financement à terme et en collaborant avec d'autres institutions financières afin d'accroître l'accessibilité au crédit sur le marché au moyen d'opérations de syndication de prêts et de financement indirect. Au cours du premier semestre de l'exercice 2023, la demande de crédit de la part des propriétaires d'entreprise était vigoureuse alors que de nombreuses entreprises ont mis l'accent sur la croissance tandis que l'économie se relevait de la pandémie. Durant le second semestre de l'exercice 2023, la demande a diminué alors que la hausse des taux d'intérêt et l'incertitude économique ont commencé à préoccuper les PME. Les clientes et clients de Financement ont accepté un total de 10,3 milliards de dollars de prêts au cours de l'exercice 2023, comparativement à 9,4 milliards de dollars à l'exercice 2022, ce qui représente une augmentation de 8,9 %.

BDC s'efforce de joindre un plus grand nombre d'entrepreneures et d'entrepreneurs et d'avoir un plus grand impact sur leurs activités. C'est particulièrement vrai pour les propriétaires d'entreprise moins bien servis et issus de la diversité, dont les femmes d'affaires, les Autochtones du Canada et les entrepreneures et entrepreneurs noirs.

Pour aider les femmes à réussir, BDC a inscrit parmi ses priorités de les soutenir à toutes les étapes de leur parcours, qu'il s'agisse d'obtenir des capitaux ou de trouver des réseaux, du mentorat et des ressources. C'est pourquoi BDC collabore avec de nombreuses organisations afin d'offrir des possibilités de mentorat, de formation et d'apprentissage entre homologues. BDC est déterminée à accroître le nombre de femmes entrepreneures qu'elle sert pour le faire passer à 19 000 d'ici l'exercice 2024. À l'exercice 2023, nous avons autorisé des prêts de 1,6 milliard de dollars et nous avons fourni du financement à 17 505 femmes entrepreneures, ce qui représente une hausse par rapport aux 1,5 milliard de dollars de prêts octroyés à 16 441 femmes entrepreneures à l'exercice 2022.

BDC accompagne depuis longtemps les entrepreneures et entrepreneurs autochtones. Pour améliorer l'accès au capital, nous offrons un Prêt aux entrepreneurs autochtones, assorti de modalités souples et préférentielles. Nous avons aussi établi plusieurs partenariats à l'appui des propriétaires d'entreprise autochtones. Au cours de l'exercice 2023, BDC a engagé un montant de 587,7 millions de dollars pour soutenir 1 069 clientes et clients autochtones partout au Canada et a dépassé son objectif de servir 1 045 entreprises autochtones pour l'exercice considéré.

BDC est déterminée à aider les entrepreneures et entrepreneurs noirs à surmonter les obstacles et à saisir les occasions de bâtir des entreprises solides et florissantes grâce à des partenariats avec plusieurs organisations. À l'exercice 2022, nous avons renforcé notre engagement au moyen du Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires en investissant 130 millions de dollars en partenariat avec le gouvernement du Canada, la Fédération Africaine Canadienne de l'Économie (FACE), des organisations dirigées par des personnes noires et des institutions financières du secteur privé. Au 31 mars 2023, BDC a engagé 14,4 millions de dollars aux fins de l'octroi de prêts à 100 clientes et clients depuis la création du programme.

Pour atteindre les objectifs de notre stratégie, il est essentiel d'offrir une expérience client de classe mondiale. Pour ce faire, nous continuons d'améliorer notre processus de financement en ligne pour le rendre plus rapide et convivial pour les propriétaires d'entreprise. Nous envisageons aussi de relever le plafond des prêts traités en ligne qui est actuellement fixé à 100 000 \$. Dans le cadre de notre transformation numérique, nous continuerons d'investir dans les systèmes informatiques, l'automatisation des processus et l'analytique avancée des données afin d'approfondir notre connaissance de la clientèle dans le but de répondre plus rapidement à ses besoins grâce à des renseignements plus éclairés. Au cours de l'exercice 2023, les clientes et clients de Financement ont accepté un total de 457,7 millions de dollars de prêts au moyen de notre processus de financement en ligne.

BDC Services-conseils offre aux entrepreneures et entrepreneurs des services-conseils à forte valeur ajoutée sous forme de solutions variées à l'intention des petites, moyennes et grandes entreprises, ainsi que du contenu éducatif en ligne gratuit et un programme à l'intention des entreprises à forte croissance. Services-conseils a continué d'étendre sa portée grâce aux nouveaux services proposés au cours de l'exercice considéré pour appuyer les propriétaires d'entreprise dans le cadre de leur plan d'adoption du numérique en vertu du PCAN pour lequel BDC fait partie des partenaires autorisés. Le nombre de mandats vendus a bondi considérablement, passant de 1 406 mandats à l'exercice précédent à 2 491 mandats au 31 mars 2023, soit une hausse de 77 %. Services-conseils a conclu des contrats nets d'une

valeur de 41,5 millions de dollars, par rapport aux contrats nets de 29,9 millions de dollars conclus au cours de l'exercice précédent.

Capital de croissance et transfert d'entreprise offre des solutions de financement sur liquidités, mezzanine, par quasi-capitaux propres et par capitaux propres pour des projets de croissance et de transfert et d'acquisition d'entreprise aux PME qui peuvent compter sur des modèles d'affaires et des équipes de direction solides, mais qui ont peu d'immobilisations corporelles à donner en garantie. Nous répondons également aux besoins grandissants de financement de transfert d'entreprise vers de nouveaux propriétaires, alors qu'un nombre croissant de propriétaires d'entreprise de la génération des baby-boomers partent à la retraite. Pour ce faire, nous offrons du financement et des services-conseils aux propriétaires d'entreprise sur la gestion de la phase cruciale d'intégration qui suit une fusion ou une acquisition. Nous commanditons des événements éducatifs portant sur les principaux facteurs de réussite d'un transfert d'entreprise et nous nous concentrons sur l'établissement de partenariats stratégiques à l'appui de transferts fructueux.

La clientèle de Capital de croissance et transfert d'entreprise a accepté des placements par emprunt totalisant 468,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2023, comparativement à 503,3 millions de dollars à l'exercice 2022. Les acceptations ont diminué au second semestre de l'exercice 2023, ce qui est principalement attribuable au ralentissement de la demande de solutions de Capital de croissance et transfert d'entreprise en raison des incertitudes économiques qui ont eu une incidence négative sur les fusions et acquisitions ainsi que sur les transactions de transfert d'entreprise.

En février 2023, BDC a lancé une nouvelle enveloppe de financement de 30 millions de dollars pour renforcer davantage l'économie des secteurs de la création et de la culture au Canada grâce à du financement commençant à 2 millions de dollars afin de soutenir les moyennes entreprises à croissance rapide dans divers secteurs mettant de l'avant la créativité et la culture, notamment les médias, l'audiovisuel, les jeux vidéo, le cinéma, la production sonore, l'enregistrement sonore, la radio et la télévision. Les nouveaux fonds seront principalement utilisés à l'appui des regroupements d'entreprises, du transfert de propriété et de la production de contenu original.

Capital de risque comprend les activités d'investissement de croissance, de financement sur actifs de propriété intellectuelle et de capital de risque, et investit directement dans des entreprises de nombreux secteurs et indirectement dans des fonds externes. En tant qu'investisseur en capital de risque le plus actif au Canada, BDC a joué un rôle clé dans la croissance remarquable du secteur au cours des dernières années en appuyant les entreprises les plus innovantes du pays. Au cours de l'exercice 2023, BDC a continué de renforcer l'écosystème de l'innovation grâce à ses activités dans le domaine du capital de risque. Elle a ainsi aidé les innovatrices et innovateurs canadiens à lancer et à développer des entreprises axées sur les technologies ainsi qu'à commercialiser leurs innovations. Au cours de l'exercice 2023, Capital de risque a autorisé des placements totalisant 526,6 millions de dollars (dont des placements par emprunt de 27,4 millions de dollars, des placements directs en capitaux propres de 313,1 millions de dollars et des placements indirects en capitaux propres de 186,1 millions de dollars dans des fonds), contre 495,9 millions de dollars à l'exercice précédent (dont des placements par emprunt de 25,1 millions de dollars, des placements directs en capitaux propres de 295,3 millions de dollars et des placements indirects en capitaux propres de 175,5 millions de dollars dans des fonds).

Capital de risque joue un rôle prépondérant dans l'élaboration des meilleures pratiques en matière de diversité et d'inclusion pour le secteur. À l'exercice 2018, Capital de risque a engagé 200 millions de dollars dans le premier Fonds pour les femmes en technologie

afin d'offrir un meilleur accès à du capital aux entreprises technologiques dirigées par des femmes. Au cours de l'exercice 2023, le Fonds pour les femmes en technologie a atteint un engagement total de 130,7 millions de dollars, ce qui est supérieur à notre cible pour l'exercice 2023 consistant à délivrer des autorisations de 100 millions de dollars sur l'ensemble de l'exercice. Compte tenu de son objectif de promouvoir le développement de l'écosystème pour les femmes qui jouent un rôle en technologie et en investissement, le fonds a continué d'appuyer les nouveaux et nouvelles gestionnaires de fonds ayant une femme comme commanditée et soutenant en priorité des entreprises dirigées par des femmes.

En septembre 2022, BDC a lancé la plateforme Excelles – Fonds et lab pour les femmes, une initiative de 500 millions de dollars, qui soutient les entreprises canadiennes dirigées par des femmes. La plateforme Excelles est composée de trois éléments distincts : un fonds d'investissement direct de 300 millions de dollars, un lab de 100 millions de dollars et une enveloppe de placements indirects de 100 millions de dollars, lesquels offrent une approche complète pour faire face aux obstacles auxquels sont confrontées les femmes, que ce soit à travers des placements directs aux étapes du démarrage, des placements stratégiques dans des fonds dirigés par des femmes et axés sur les femmes, ou des modèles émergents permettant de fournir des placements en capitaux propres à des entreprises dirigées par des femmes qui en sont aux tout premiers stades de développement, tout en continuant de développer un écosystème plus robuste et durable. Au 31 mars 2023, les autorisations en vertu de ce programme s'élevaient à 31,8 millions de dollars.

Le secteur Capital de risque continue d'étendre sa portée et de joindre les entrepreneures et entrepreneurs noirs avec le Fonds d'innovation pour entrepreneurs noirs, créé en collaboration avec l'organisation BKR Capital, et agit en tant qu'investisseur phare dans le fonds grâce à un engagement de 4,0 millions de dollars. Il s'agit du tout premier fonds de capital de risque axé sur les entreprises technologiques fondées par des entrepreneures et entrepreneurs de la communauté noire au Canada. Sur les 4,0 millions de dollars engagés dans le Fonds d'innovation pour entrepreneurs noirs, 1,2 million de dollars ont été déployés au 31 mars 2023.

En novembre 2022, BDC a lancé le nouveau Fonds Technologies pour le climat II de 400 millions de dollars, un engagement renouvelé qui confirme notre leadership dans la création d'entreprises championnes canadiennes de classe mondiale dans ce secteur. Le Fonds contribuera à l'expansion et au déploiement des technologies à faibles émissions de carbone afin d'aider le Canada à atteindre sa cible de réduction des émissions de GES. Au 31 mars 2023, les autorisations dans le nouveau Fonds Technologies pour le climat II s'élevaient à 26,5 millions de dollars.

Capital de risque soutient indirectement plus de 500 entreprises canadiennes grâce à ses investissements dans 125 fonds. Nous offrons soutien et mentorat aux nouveaux et nouvelles gestionnaires de fonds afin que leurs fonds gagnent en envergure et nous épaulons les gestionnaires de fonds œuvrant dans les secteurs existants et émergents d'importance stratégique pour le Canada.

BDC a continué, pour le compte du gouvernement du Canada, de gérer les Programmes incitatifs pour le capital (PIC), y compris 390 millions de dollars pour le Plan d'action pour le capital de risque (PACR) qui appuie les jeunes entreprises canadiennes prometteuses, 372 millions de dollars pour l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR) dont la mission est d'accroître la disponibilité du capital de risque pour les entreprises à des stades ultérieurs de leur développement et de soutenir les groupes moins bien servis, 600 millions de dollars pour la division des Technologies propres et 100 millions de dollars pour le Fonds de croissance autochtone (FCA) en partenariat avec l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF).

Les fonds destinés au PACR et à l'ICCR ont désormais été pleinement engagés. L'ICCR a été renouvelée au cours de l'exercice 2023 en vue du déploiement d'un montant de 450 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative de catalyse du capital de risque II (ICCR II) afin de soutenir des fonds de fonds du secteur privé, des fonds de fonds axés sur les investissements dans les technologies du secteur des sciences de la vie et des propriétaires d'entreprise provenant de groupes sous-représentés. Les autorisations de l'ICCR II totalisaient 350,0 millions de dollars au 31 mars 2023.

La division Technologies propres a désormais investi la majeure partie des capitaux additionnels de 600 millions de dollars qui ont été confiés à BDC par le gouvernement fédéral pour contribuer à bâtir des entreprises canadiennes de technologies propres concurrentielles à l'échelle mondiale ainsi qu'un secteur durable et commercialement viable qui sera en mesure d'attirer d'importants investissements de capitaux du secteur privé. À l'exercice 2023, un financement additionnel de 23,4 millions de dollars a été engagé à l'appui de la division Technologies propres, ce qui porte l'engagement net total à 530,0 millions de dollars depuis la création de la division, et son solde est réservé aux investissements subséquents dans les sociétés à forte croissance les plus prometteuses de son portefeuille. La nouvelle enveloppe du Fonds Technologies pour le climat II de 400 millions de dollars en capital de risque et l'enveloppe de 600 millions de dollars de la division Technologies propres porte les investissements engagés de BDC dans le secteur des technologies propres et des technologies pour le climat à 1 milliard de dollars.

Au cours de l'exercice 2021, BDC a lancé le FCA en partenariat avec l'ANSAF. Grâce aux capitaux de 50 millions de dollars injectés par le gouvernement du Canada, BDC versera 100 millions de dollars à des institutions financières autochtones pour qu'elles offrent des prêts à des entreprises autochtones nouvelles et en croissance. Sur les 100 millions de dollars engagés dans le FCA, 22,5 millions de dollars ont été déboursés au 31 mars 2023.

Activités du Programme d'accès au crédit (PAC)

Le PAC comprend toutes les mesures liées à la pandémie de COVID-19 que nous mettons en œuvre directement ou en collaboration avec le secteur privé, et le PCAN, qui a été lancé à la fin de l'exercice 2022 pour accélérer l'adoption des technologies numériques par les PME. Les initiatives liées à la pandémie de COVID-19 ont pris fin au cours de l'exercice 2022. Pour en savoir plus sur les initiatives du PAC, se reporter à la section Rapport de gestion du rapport annuel à la page 22.

Les acceptations au titre du PCAN ont totalisé 63,8 millions de dollars pour l'exercice 2023. Pour recevoir du financement de BDC aux termes de ce programme, les propriétaires d'entreprise doivent avoir remis à la BDC un plan d'adoption du numérique finalisé, avoir obtenu l'approbation d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et avoir fait l'objet d'une recommandation par BDC. Nous nous attendons à ce que le nombre d'acceptations augmente au cours de l'exercice 2024.

La valeur des garanties émises dans le cadre du PCSTT a atteint 3,7 milliards de dollars depuis la création du programme. L'exposition réelle aux termes des garanties émises dans le cadre du PCSTT totalisait 3,3 milliards de dollars au 31 mars 2023 (3,5 milliards de dollars au 31 mars 2022). Le portefeuille de prêts du PAC, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, s'établissait à 1,9 milliard de dollars au 31 mars 2023 et à 2,8 milliards de dollars au 31 mars 2022.

Sommaire des résultats financiers

Pour l'analyse des résultats financiers, se reporter également à la note 20, *Informations sectorielles*, des états financiers consolidés.

Les résultats financiers de BDC pour l'exercice 2023 ont subi les répercussions du ralentissement de l'économie en raison de l'inflation élevée, de la hausse des taux d'intérêt et des baisses de la valeur des investissements sur les marchés publics. En raison des incertitudes économiques, une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues plus élevée a été comptabilisée à l'égard du portefeuille de prêts, tandis que le portefeuille de placements affichait une moins-value latente plus importante. Bien que ces facteurs aient contribué à une diminution des résultats, le rendement financier et le niveau de capital de BDC demeurent forts, et BDC est bien positionnée pour effectuer des investissements afin d'appuyer les propriétaires d'entreprise et stimuler la croissance future de l'économie canadienne.

Résultat net consolidé

Pour l'exercice 2023, BDC a généré un résultat net consolidé de 302,5 millions de dollars. La diminution de 2,2 milliards de dollars par rapport au résultat net de 2,5 milliards de dollars présenté à l'exercice 2022 s'explique surtout par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues, la diminution des profits nets réalisés sur les placements et la hausse de la variation nette de la moins-value latente sur le portefeuille de placements. Le résultat net attribuable à l'actionnaire de BDC s'est élevé à 380,7 millions de dollars, tandis qu'une perte nette de 78,2 millions de dollars était attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle liées aux activités de Capital de croissance et transfert d'entreprise et de Capital de risque.

Comme BDC est suffisamment rentable pour disposer d'un capital supérieur à celui dont elle a besoin pour soutenir la croissance de son portefeuille, le capital généré par nos principales activités dépassait de 1,0 milliard de dollars le taux cible interne. À la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2023, un dividende d'un montant de 337,0 millions de dollars a été déclaré sur la base de la performance de l'exercice 2023. Le capital généré en excédent du taux cible interne au titre du PAC a atteint 2,4 milliards de dollars. Au cours de l'exercice 2023, BDC a racheté de son actionnaire 50,0 millions de ses actions ordinaires pour un paiement en espèces de 5,0 milliards de dollars afin de réduire le capital généré en excédent du taux cible interne au titre du CAP pour les initiatives liées à la pandémie de COVID-19.

Résultat net au titre des principales activités

Le résultat net provenant de Financement s'est établi à 852,1 millions de dollars, soit 310,1 millions de dollars de moins qu'à l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par une augmentation de la dotation à la provision sur le portefeuille de prêts douteux et la diminution du renversement de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts productifs.

À l'exercice 2022, BDC avait comptabilisé un renversement important de la dotation à la provision sur le portefeuille de prêts productifs alors que l'économie se remettait de la pandémie de COVID-19 et que les prévisions macroéconomiques s'amélioraient considérablement par rapport à l'exercice précédent. La diminution du renversement de la dotation à la provision sur le portefeuille de prêts productifs à l'exercice 2023 témoigne d'une amélioration plus modeste des prévisions macroéconomiques en raison des risques résiduels de récession attribuables à l'inflation élevée, aux taux d'intérêt élevés et à la baisse des investissements des entreprises.

Services-conseils a affiché une perte nette de 37,0 millions de dollars, en baisse par rapport à la perte nette de 39,0 millions de dollars subie à l'exercice précédent. À l'exercice 2023, les produits ont atteint 38,2 millions de dollars, contre 28,9 millions de dollars à l'exercice précédent, une augmentation importante qui découle de la hausse des mandats de services-conseils dans le cadre du PCAN. Les charges liées à la prestation se sont élevées à 19,7 millions de dollars, contre 15,5 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Capital de croissance et transfert d'entreprise a affiché un résultat net de 49,9 millions de dollars pour l'exercice 2023, comparativement à un résultat net de 152,3 millions de dollars à l'exercice précédent. Les résultats défavorables sont attribuables essentiellement à la moins-value nette plus élevée et à la baisse des produits nets sur les placements, ce qui reflète les défis auxquels font face les propriétaires d'entreprise découlant des problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement, de la baisse de la demande du marché et de la pression accrue compte tenu de la forte inflation et des taux d'intérêt élevés.

Capital de risque a affiché une perte nette de 637,9 millions de dollars pour l'exercice 2023, comparativement à un résultat net de 988,0 millions de dollars à l'exercice précédent. Les résultats de Capital de risque sont touchés par la volatilité élevée de la juste valeur de nos placements, notamment en raison du caractère risqué du capital de risque. À l'exercice 2023, notre portefeuille a été touché par l'accentuation de l'incertitude macroéconomique. Les baisses de la valeur des investissements sur les marchés publics, plus particulièrement dans le secteur des technologies, le resserrement des activités d'investissement et la réduction des attentes de croissance à l'égard des sociétés bénéficiant de nos investissements sont autant de facteurs qui ont contribué au recul des évaluations de la juste valeur nette.

PIC a affiché un résultat net de 17,9 millions de dollars, comparativement à un résultat net de 303,8 millions de dollars à l'exercice précédent. La diminution des résultats par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par la baisse des produits nets sur les placements et la diminution de la variation nette de la plus-value latente sur les placements en raison des conditions défavorables sur le marché.

La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établie à 78,2 millions de dollars pour l'exercice 2023 (soit une perte nette de 16,0 millions de dollars pour Capital de croissance et transfert d'entreprise et de 62,2 millions de dollars pour Capital de risque), comparativement à un résultat net de 74,7 millions de dollars pour l'exercice 2022 (soit un résultat net de 15,9 millions de dollars pour Capital de croissance et transfert d'entreprise et de 58,8 millions de dollars pour Capital de risque). Pour l'exercice 2023, la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'explique principalement par la hausse de la moins-value nette sur les placements.

Résultat net consolidé – par secteur d'activité

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2023	2022	2021	2020	2019
Financement	852,1	1 162,2	733,1	32,1	621,3
Services-conseils	(37,0)	(39,0)	(39,4)	(46,8)	(49,8)
Capital de croissance et transfert d'entreprise	49,9	152,3	114,8	(32,9)	73,4
Capital de risque	(637,9)	988,0	902,5	(86,9)	194,2
Programmes incitatifs pour le capital	17,9	303,8	254,4	(83,5)	46,5
Résultat (perte) net des principaux secteurs	245,0	2 567,3	1 965,4	(218,0)	885,6
Programme d'accès au crédit	57,5	(52,6)	(315,5)	–	–
Résultat (perte) net	302,5	2 514,7	1 649,9	(218,0)	885,6
Résultat (perte) net attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	380,7	2 440,0	1 647,7	(193,0)	878,5
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(78,2)	74,7	2,2	(25,0)	7,1
Résultat (perte) net	302,5	2 514,7	1 649,9	(218,0)	885,6

Résultat net provenant du PAC

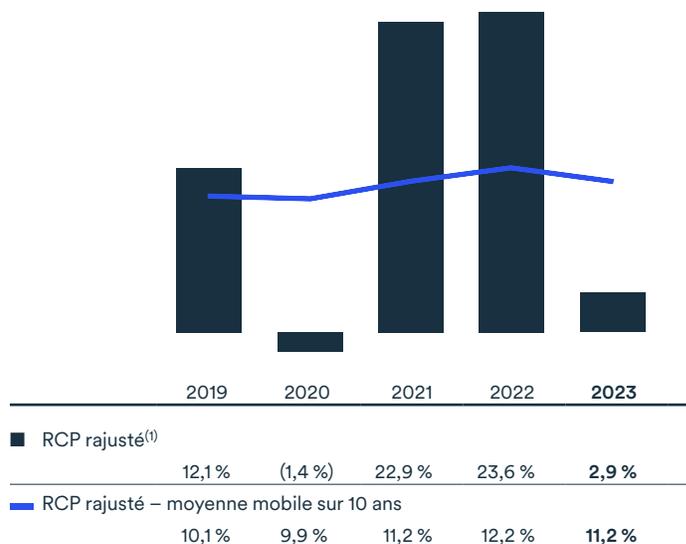
Le secteur PAC a affiché un résultat net de 57,5 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 52,6 millions de dollars à l'exercice précédent. L'amélioration des résultats s'explique essentiellement par la hausse des produits d'intérêts nets découlant des intérêts intersectoriels sur les soldes de trésorerie du PAC qui ont été transférés au titre des principales activités. Cet élément a été contrebalancé par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues attribuable au portefeuille du PCSTT et par la hausse des pertes nettes réalisées sur les placements.

Rendement des capitaux propres ordinaires rajusté

Le rendement des capitaux propres ordinaires (RCP) rajusté de BDC a été de 2,9 % pour l'exercice 2023, soit en deçà de la moyenne mobile sur 10 ans de 11,2 %, en raison de la diminution du résultat net pour l'exercice 2023.

Rendement des capitaux propres ordinaires (RCP) rajusté

au 31 mars



(1) Le RCP rajusté est calculé d'après les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (voir la définition détaillée dans le Glossaire, à la page 129).

Résultat global consolidé

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2023	2022	2021	2020	2019
Résultat (perte) net	302,5	2 514,7	1 649,9	(218,0)	885,6
Autres éléments du résultat global					
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net					
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(12,2)	(28,8)	6,1	2,5	7,0
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	(1,5)	(0,7)	(1,3)	(1,1)	1,3
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	(13,7)	(29,5)	4,8	1,4	8,3
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	24,6	289,5	(43,1)	91,6	(76,2)
Autres éléments du résultat global					
Résultat (perte) global total	313,4	2 774,7	1 611,6	(125,0)	817,7
Résultat (perte) global total attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	391,6	2 700,0	1 609,4	(100,0)	810,6
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(78,2)	74,7	2,2	(25,0)	7,1
Résultat (perte) global total	313,4	2 774,7	1 611,6	(125,0)	817,7

Résultat global consolidé

BDC a affiché un résultat global consolidé de 313,4 millions de dollars pour l'exercice 2023, comparativement à un résultat global consolidé de 2,8 milliards de dollars pour l'exercice précédent. Le résultat global consolidé pour l'exercice 2023 comprend le résultat net consolidé de 302,5 millions de dollars et les autres éléments du résultat global de 10,9 millions de dollars. Les autres éléments du résultat global pour l'exercice s'expliquent principalement par le profit de 24,6 millions de dollars découlant des réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies, comparativement à un profit de 289,5 millions de dollars pour l'exercice 2022. Le profit de l'exercice 2023 découle de la hausse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer le passif net au titre des prestations définies, contrebalancée par la baisse du rendement des actifs. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 15, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, des états financiers consolidés.

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net consolidé de 302,5 millions de dollars est inférieur au résultat net consolidé de 493,6 millions de dollars qui avait été prévu dans le Plan d'entreprise.

Rendement au titre des principales activités par rapport aux objectifs

Le résultat net de 852,1 millions de dollars de Financement a été de 174,9 millions de dollars supérieur à l'objectif du Plan d'entreprise, principalement en raison d'une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux moins élevée que prévu, contrebalancée par un renversement de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs moins élevés que prévu et une diminution des charges opérationnelles et administratives.

La perte nette de 37,0 millions de dollars de Services-conseils a été de 5,3 millions de dollars inférieure aux prévisions en raison des produits plus élevés que prévu, ce qui s'explique par une augmentation importante de mandats de services-conseils réalisés principalement dans le cadre du PCAN, contrebalancés par les charges liées à la prestation plus élevées que prévu.

Capital de croissance et transfert d'entreprise a affiché un résultat net de 49,9 millions de dollars, une diminution de 13,8 millions de dollars par rapport à l'objectif du Plan d'entreprise. L'écart négatif s'explique principalement par une variation nette de la moins-value latente sur les placements plus importante que prévu en raison d'une moins-value nette plus élevée sur les placements.

La perte nette de 637,9 millions de dollars provenant de Capital de risque a été nettement plus élevée que prévu, comparativement au résultat net de 148,7 millions de dollars prévu dans le Plan d'entreprise. L'écart négatif s'explique principalement par la baisse des profits nets réalisés à la vente et la hausse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements découlant d'une moins-value nette plus élevée sur les placements. Ces éléments ont été contrebalancés par une hausse des profits de change nets, une baisse des charges opérationnelles et administratives, et une baisse des radiations.

Le résultat net de 17,9 millions de dollars du secteur PIC a été de 6,1 millions de dollars inférieur aux prévisions en raison principalement d'une moins-value nette de la juste valeur sur les placements plus élevée que prévu, contrebalancée par des produits nets sur les placements plus élevés que prévu et l'augmentation des profits de change nets.

Rendement du PAC par rapport aux objectifs

Le résultat net de 57,5 millions de dollars du PAC a été supérieur à la perte nette de 377,7 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise, principalement en raison de la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux, contrebalancée par le renversement de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs moins élevée que prévu. L'augmentation s'explique également par la hausse des produits d'intérêts nets, des frais et des autres produits, et par la diminution des pertes nettes sur les autres instruments financiers.

Financement

Financement offre des prêts à terme aux PME à chaque étape de leur parcours et contribue à améliorer leur compétitivité. BDC collabore également étroitement avec d'autres institutions financières pour accroître l'accessibilité au crédit sur le marché, au moyen d'opérations de syndication de prêts ou de financement indirect.

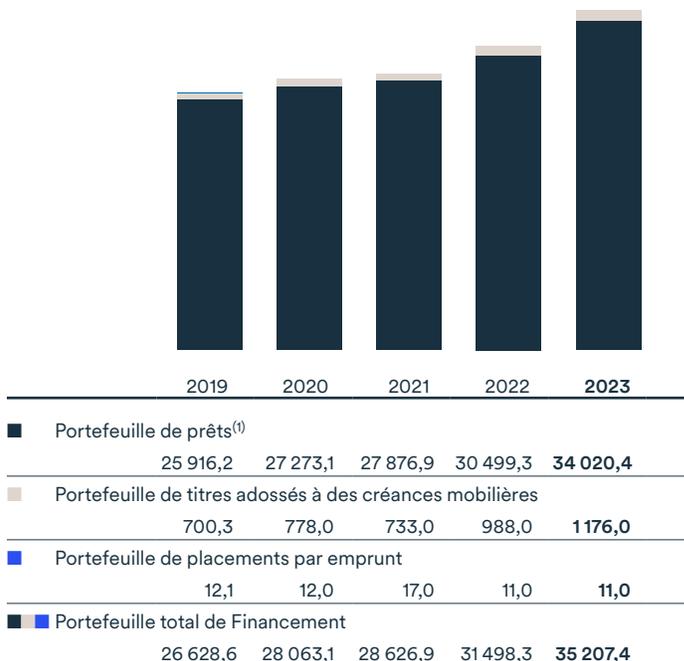
BDC a continué d'investir dans des systèmes informatiques, l'automatisation des processus et l'analyse de données pour faire évoluer sa plateforme de prêts numérique, mieux prévoir les besoins des entrepreneurs et leur offrir des conseils plus judicieux.

Portefeuille de Financement

Le portefeuille de Financement comprend des prêts, des titres adossés à des créances mobilières (TACM) et des placements par emprunt totalisant 35,2 milliards de dollars, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 935,4 millions de dollars.

Portefeuille de Financement

au 31 mars (en millions de dollars)

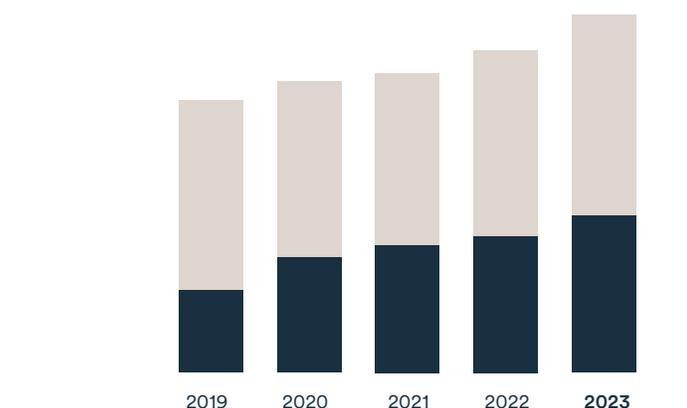


(1) Déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 935,4 millions de dollars à l'exercice 2023.

Le portefeuille de prêts de Financement, avant la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, a augmenté de 11,1 %, passant de 31,5 milliards de dollars il y a un an à 35,0 milliards de dollars au 31 mars 2023, comparativement à une augmentation de 7,7 % au 31 mars 2022. Le portefeuille de prêts a enregistré une croissance plus importante à l'exercice 2023, principalement en raison de l'augmentation du volume des déboursements de prêts nourrie par une forte demande de crédit. Le solde de clôture du portefeuille de prêts se composait de 34,1 milliards de dollars de prêts productifs et de 0,9 milliard de dollars de prêts douteux. Au 31 mars 2023, 56,2 % du portefeuille de prêts était composé de prêts à taux flottant, un niveau inférieur à celui de 57,6 % à l'exercice 2022.

Portefeuille de prêts de Financement

au 31 mars (en millions de dollars)



■ Portefeuille de prêts à taux fixe	8 002,0	11 234,2	12 438,0	13 321,0	15 311,4
■ Portefeuille de prêts à taux flottant	18 543,5	17 238,0	16 754,6	18 131,3	19 644,4
■ Portefeuille total de prêts	26 545,5	28 472,2	29 192,6	31 452,3	34 955,8

Résultats de Financement

Financement a dégagé un résultat net de 852,1 millions de dollars pour l'exercice, contre un résultat net de 1,2 milliard de dollars à l'exercice 2022. L'écart défavorable par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 85,9 millions de dollars comptabilisée au cours de l'exercice considéré, en comparaison d'un renversement de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 267,7 millions de dollars comptabilisé à l'exercice précédent.

Produits d'intérêts nets

Les produits d'intérêts nets correspondent aux produits d'intérêts, déduction faite des charges d'intérêts sur les emprunts. Les produits d'intérêts nets ont atteint 1 466,4 millions de dollars pour l'exercice 2023, comparativement à 1 378,9 millions de dollars à l'exercice 2022. La hausse de 87,5 millions de dollars est principalement attribuable à la croissance du portefeuille. La marge sur les produits d'intérêts nets, soit le ratio des produits d'intérêts nets sur le portefeuille de prêts moyen, a diminué par rapport à celle de l'exercice 2022, passant de 4,44 % à 4,26 % à l'exercice 2023, ce qui reflète les pressions sur les prix en raison du contexte actuel de taux d'intérêt élevés et de la baisse des produits sur les prêts douteux convertis en prêts productifs.

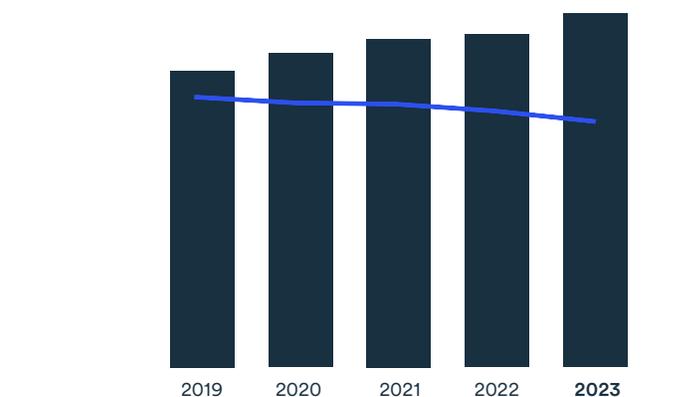
Résultats de Financement

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2023	2022
Produits d'intérêts nets	1 466,4	1 378,9
Frais et autres produits	27,2	24,3
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(85,9)	267,7
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	1,9	(6,2)
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(0,6)	(0,6)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	14,3	0,7
Profits (pertes) de change nets	14,8	(0,5)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	1 438,1	1 664,3
Charges opérationnelles et administratives	586,0	502,1
Résultat net provenant de Financement	852,1	1 162,2

Produits d'intérêts nets provenant de Financement

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)



■ Produits d'intérêts nets	1 229,4	1 300,6	1 360,1	1 378,9	1 466,4
■ En pourcentage du portefeuille de Financement moyen	4,68 %	4,58 %	4,56 %	4,44 %	4,26 %

Résultats de Financement

exercice terminé le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

	2023	2022
Produits d'intérêts nets	4,3 %	4,4 %
Frais et autres produits	0,1 %	0,1 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(0,2 %)	0,9 %
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	4,2 %	5,4 %
Charges opérationnelles et administratives	1,7 %	1,6 %
Résultat net provenant de Financement	2,5 %	3,8 %

Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues

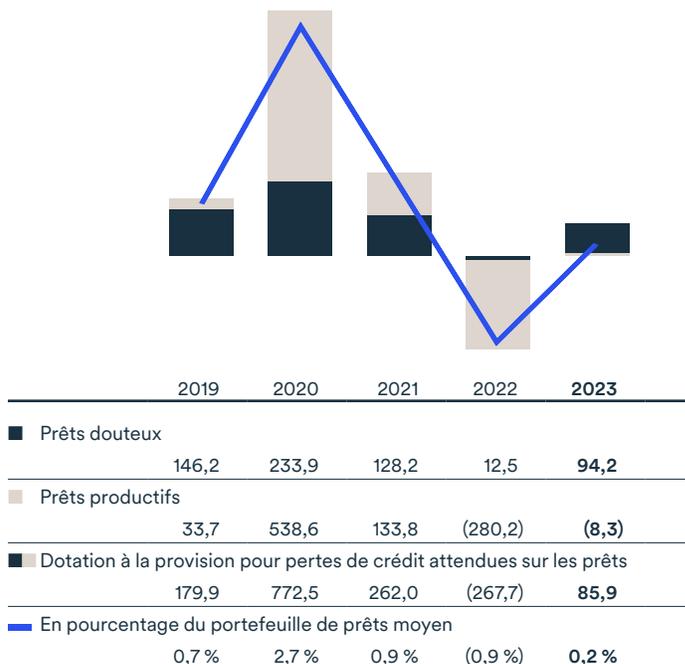
La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues correspond au montant comptabilisé en charges pour maintenir le total de la correction de valeur à un niveau jugé comme étant suffisant pour permettre l'absorption des pertes de crédit attendues dans le portefeuille à la date de l'état de la situation financière. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues fournit une estimation reposant sur des pondérations probabilistes, qui intègre des informations prospectives représentant trois scénarios macroéconomiques.

À l'exercice 2023, Financement a comptabilisé une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 85,9 millions de dollars, en comparaison du renversement de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 267,7 millions de dollars comptabilisé à l'exercice précédent. Le renversement de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs s'est élevé à 8,3 millions de dollars, contre un renversement de 280,2 millions de dollars comptabilisé à l'exercice 2022, soit un écart défavorable de 271,9 millions de dollars. À l'exercice 2022, BDC a comptabilisé un important renversement de 280,2 millions de dollars de la dotation à la provision sur le portefeuille de prêts productifs alors que l'économie se remettait des contrecoups de la pandémie de COVID-19 et les prévisions macroéconomiques indiquaient des améliorations considérables par rapport à l'exercice précédent. Le renversement de 8,3 millions de dollars au cours de l'exercice 2023 reflète une amélioration plus modeste des prévisions macroéconomiques, car les risques de récession persistent en raison de l'inflation élevée, de la hausse des taux d'intérêt et de la baisse des investissements des entreprises.

La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux s'est élevée à 94,2 millions de dollars, contre 12,5 millions de dollars à l'exercice 2022. Un facteur qui influe fortement sur la correction de valeur au titre des prêts douteux est le volume des prêts qui sont passés du statut de prêts productifs à celui de prêts douteux. Les prêts en défaut se multiplient lorsque les conditions financières se détériorent. Les prêts en défaut sont classés comme des prêts douteux, et un montant correspondant au risque net est comptabilisé au titre de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux. Le pourcentage de pareils déclassements a diminué pour s'établir à 1,7 % du portefeuille de prêts productifs d'ouverture pour l'exercice 2023, comparativement à 2,0 % à l'exercice 2022, tandis que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux a augmenté pour s'établir à 0,27 % du portefeuille moyen, comparativement à 0,04 % à l'exercice 2022. Les pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts douteux se situent en deçà du niveau d'avant la pandémie, ce qui indique que les propriétaires d'entreprise font preuve de résilience et sont en bonne position malgré le ralentissement économique. Ils agissent avec prudence et choisissent de réduire leurs investissements et leurs dépenses compte tenu de la hausse des taux d'intérêt.

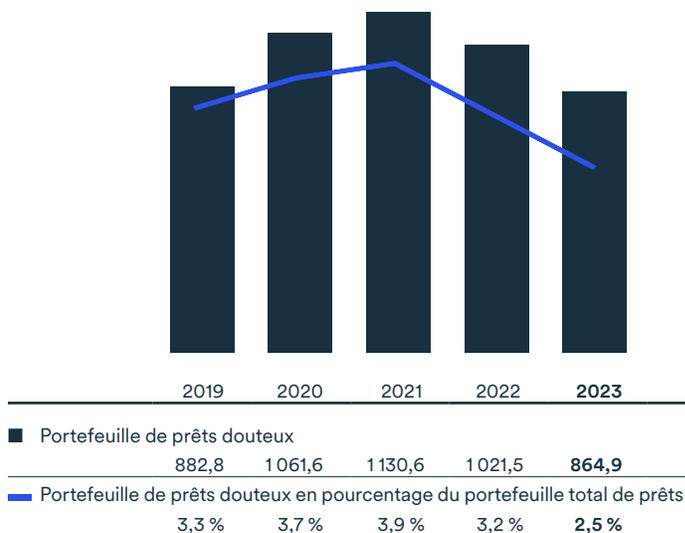
BDC gère très attentivement les prêts douteux de 0,9 milliard de dollars qui représentaient 2,5 % de l'ensemble du portefeuille au 31 mars 2023, en baisse comparativement à 3,2 % au 31 mars 2022.

Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)



Portefeuille de prêts douteux

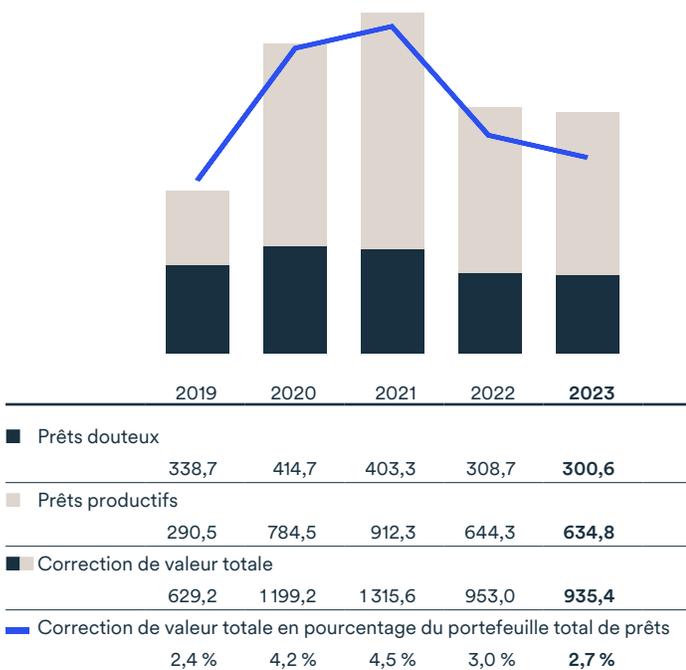
au 31 mars (en millions de dollars)



Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues a diminué pour s'établir à 935,4 millions de dollars au 31 mars 2023, comparativement à 953,0 millions de dollars à la fin de l'exercice 2022. La correction de valeur totale correspond à 2,7 % du total des prêts en cours, soit moins que le niveau de 3,0 % observé à l'exercice précédent du fait d'une baisse de 9,5 millions de dollars de la correction de valeur au titre du portefeuille de prêts productifs et d'une diminution de 8,1 millions de dollars de la correction de valeur au titre du portefeuille de prêts douteux.

Pour en savoir plus sur la gestion du risque de crédit, se reporter à la note 18, *Gestion du risque*, des états financiers consolidés.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues au 31 mars (en millions de dollars)



Charges opérationnelles et administratives

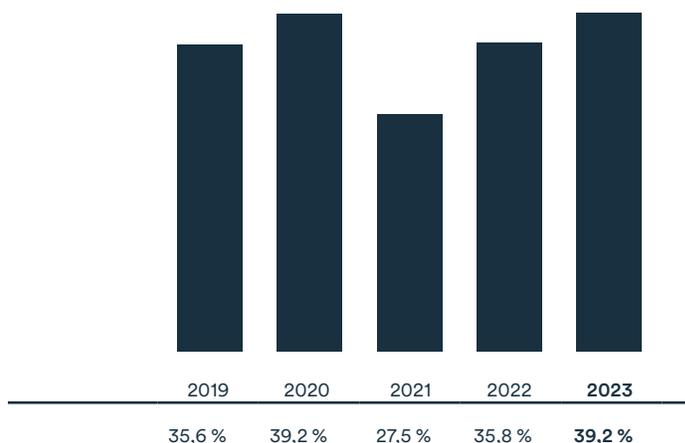
Les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 586,0 millions de dollars à l'exercice 2023, en hausse comparativement à 502,1 millions de dollars à l'exercice précédent. En pourcentage du portefeuille moyen, les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 1,7 %, contre 1,6 % pour l'exercice 2022. L'augmentation découle principalement de la hausse des salaires et des avantages sociaux en raison des ressources additionnelles nécessaires pour soutenir la croissance de notre portefeuille et de la hausse des honoraires professionnels et des dépenses technologiques pour soutenir nos projets d'innovation et de transformation numérique.

Efficacité opérationnelle

Au fil des ans, BDC a fait des efforts concertés pour réaliser des gains d'efficacité, tout en remplissant son rôle de banque de développement et en appliquant les priorités établies par le gouvernement. BDC gère soigneusement ses charges opérationnelles en cernant et en réalisant des gains d'efficacité et en améliorant son ratio d'efficacité, c'est-à-dire les dépenses

engagées pour générer chaque dollar de revenu. Un ratio plus faible indique une efficacité supérieure. À l'exercice 2023, le ratio d'efficacité de Financement s'est élevé à 39,2 %, en hausse par rapport à 35,8 % à l'exercice 2022. L'augmentation découle principalement de la hausse des charges opérationnelles et administratives en raison de nos investissements dans des projets d'innovation et de transformation numérique. Au cours de l'exercice 2021, le ratio d'efficacité avait été nettement inférieur en raison surtout d'une augmentation des frais imputés au secteur PAC afin de soutenir les initiatives du PAC pour faire face à la pandémie de COVID-19.

Ratio d'efficacité de Financement⁽¹⁾ exercice terminé le 31 mars



(1) Voir la définition du ratio d'efficacité dans le Glossaire, à la page 129.

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net de Financement a été de 174,9 millions de dollars supérieur aux prévisions en raison principalement de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues moins élevée que prévu, de l'augmentation des profits de change nets et de la diminution des charges opérationnelles et administratives. Ces éléments ont été contrebalancés par des produits d'intérêts nets moins élevés que prévu.

Les produits d'intérêts nets ainsi que les frais et autres produits ont été inférieurs de 21,6 millions de dollars aux 1,5 milliard de dollars prévus en raison principalement de la baisse de la marge sur les produits d'intérêts nets. Les charges opérationnelles et administratives ont totalisé 586,0 millions de dollars, soit 19,0 millions de dollars en deçà de l'objectif du Plan d'entreprise, ce qui s'explique par la diminution des charges de retraite imputable à la hausse du taux d'actualisation.

Le portefeuille de prêts et de TACM de Financement à la clôture de l'exercice 2023, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, s'établissait à 35,2 milliards de dollars, soit 1,9 milliard de dollars de plus que l'objectif de 33,3 milliards de dollars du Plan d'entreprise. Le total des acceptations de prêts pour l'exercice s'est chiffré à 10,3 milliards de dollars et à 515,0 millions de dollars pour les TACM, pour un total de 10,8 milliards de dollars, soit 1,5 milliard de dollars de plus que l'objectif du Plan d'entreprise.

Services-conseils

BDC investit pour aider les PME canadiennes à croître, à innover et à renforcer leur compétitivité en leur fournissant des services-conseils à forte valeur ajoutée à un prix abordable. Ces services comprennent des solutions variées tant aux petites qu'aux grandes entreprises, du contenu éducatif en ligne gratuit et un programme à l'intention des entreprises à forte croissance. Nous utilisons un réseau national d'expertes et d'experts internes et externes et nos capacités en ligne pour aider les entreprises à relever les défis auxquels elles font face et à réaliser leur expansion. Selon une récente étude de BDC⁽¹⁾, s'appuyant sur des données de Statistique Canada, nos services-conseils s'avèrent un levier de croissance clé pour notre clientèle. Cette étude a révélé que BDC a une plus grande incidence sur la croissance des revenus et de l'emploi de sa clientèle lorsque cette dernière bénéficie à la fois de financement et de services-conseils.

Résultats de Services-conseils

Au cours de l'exercice 2023, la demande pour les services-conseils a été forte grâce essentiellement aux nouveaux services proposés au cours de l'exercice considéré pour appuyer les propriétaires d'entreprise dans le cadre de leur plan d'adoption du numérique en vertu du PCAN. Services-conseils a réalisé 2 491 mandats de services-conseils au cours de l'exercice 2023, produisant un impact auprès des PME canadiennes de toutes tailles qui bénéficient de son soutien. Il s'agit d'une augmentation de 77,2 % en regard des 1 406 mandats réalisés à l'exercice 2022.

Les contrats nets signés de Services-conseils ont atteint 41,5 millions de dollars pour l'exercice 2023, comparativement à 29,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. Services-conseils a affiché une perte nette de 37,0 millions de dollars à l'exercice 2023, comparativement à une perte nette de 39,0 millions de dollars à l'exercice 2022. Les produits de 38,2 millions de dollars de Services-conseils pour l'exercice 2023 ont été supérieurs à ceux de 28,9 millions de dollars de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la forte demande de mandats en vertu du PCAN. Les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 55,5 millions de dollars, en hausse de 3,1 millions de dollars par rapport à celles comptabilisées à l'exercice 2022, en raison surtout de la hausse des charges pour le développement des affaires et de la répartition des coûts des autres divisions.

Résultats de Services-conseils

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2023	2022
Produits	38.2	28.9
Charges liées à la prestation ⁽²⁾	19.7	15.5
Marge bénéficiaire brute	18.5	13.4
Charges opérationnelles et administratives	55.5	52.4
Perte nette provenant de Services-conseils	(37.0)	(39.0)

(2) Les charges liées à la prestation sont comprises dans les charges opérationnelles et administratives présentées dans l'état consolidé des résultats.

Rendement par rapport aux objectifs

Les résultats de Services-conseils pour l'exercice 2023 affichaient un écart favorable de 5,3 millions de dollars par rapport à la perte nette de 42,3 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise. Les produits ont été solides, soit de 38,2 millions de dollars, au-delà de l'objectif de 30,8 millions de dollars du Plan d'entreprise, principalement en raison de l'augmentation des contrats nets signés pour le PCAN, contrebalancée par des charges liées à la prestation et des charges opérationnelles et administratives plus élevées que prévu dans le Plan d'entreprise.

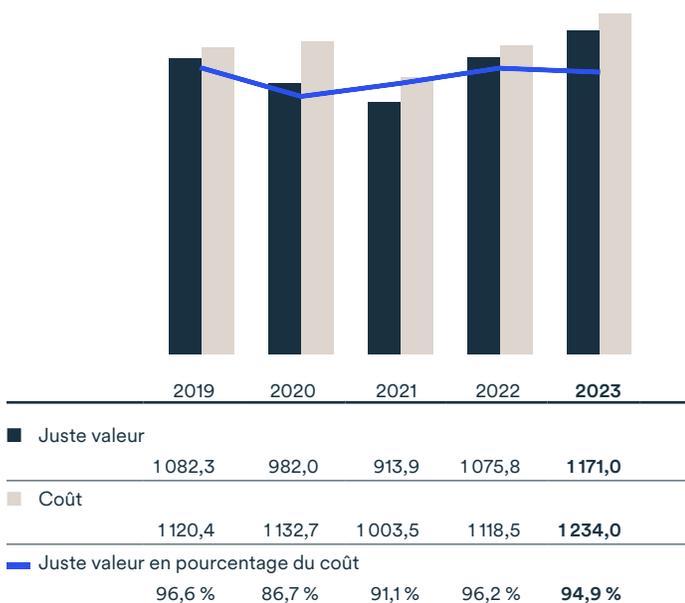
Capital de croissance et transfert d'entreprise

Capital de croissance et transfert d'entreprise s'intéresse aux entreprises en croissance, notamment celles à forte croissance dotées d'un modèle d'affaires et d'une équipe de direction robuste, mais qui habituellement n'ont pas suffisamment d'immobilisations corporelles à donner en garantie. BDC propose des solutions à risque plus élevé (financement sur liquidités, mezzanine, par quasi-capitaux propres) pour permettre aux entrepreneures et entrepreneurs de mettre en œuvre leurs plans de croissance et de relève tout en limitant la dilution de la propriété de l'entreprise.

Portefeuille de Capital de croissance et transfert d'entreprise

Au cours de l'exercice précédent, la reprise économique postpandémique a profité aux solutions offertes par Capital de croissance et transfert d'entreprise. La demande de financement en matière de croissance et de transfert d'entreprise est demeurée solide au premier semestre de l'exercice considéré, mais a ralenti au second semestre de l'exercice en raison des incertitudes économiques qui ont eu une incidence négative sur les transactions de transfert d'entreprise. En fonction du coût, le portefeuille de placements de Capital de croissance et transfert d'entreprise a augmenté de 10,3 % pour atteindre 1 234,0 millions de dollars à l'exercice 2023. La juste valeur en pourcentage du coût a diminué, passant de 96,2 % à 94,9 %, du fait principalement d'une moins-value nette plus élevée sur les placements au cours de l'exercice 2023.

Portefeuille de Capital de croissance et transfert d'entreprise – placements totaux au 31 mars (en millions de dollars)



Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

Capital de croissance et transfert d'entreprise a affiché un résultat net de 49,9 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à un résultat net de 152,3 millions de dollars pour l'exercice 2022. Le résultat net comprend une perte nette de 16,0 millions de dollars attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice 2023, contre un résultat net de 15,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'écart défavorable par rapport à l'exercice précédent tient en grande partie à la hausse de la moins-value nette sur les placements. La conjoncture économique incertaine, notamment l'inflation élevée, la hausse des taux d'intérêt et la baisse de la demande du marché, a contribué à la moins-value nette de notre portefeuille.

Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2023	2022
Produits nets sur les placements	120,7	142,6
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(20,2)	47,2
Profits (pertes) de change nets	(7,2)	0,0
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	93,3	189,8
Charges opérationnelles et administratives	43,4	37,5
Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	49,9	152,3

Résultat net attribuable :

À l'actionnaire de BDC	65,9	136,4
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(16,0)	15,9
Résultat net de Capital de croissance et transfert d'entreprise	49,9	152,3

Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise exercice terminé le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

	2023	2022
Produits nets sur les placements	10,3 %	13,8 %
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(1,7 %)	4,6 %
Profits (pertes) de change nets	(0,6 %)	0,0 %
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	8,0 %	18,4 %
Charges opérationnelles et administratives	3,7 %	3,6 %
Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	4,3 %	14,8 %

Résultat net attribuable :

À l'actionnaire de BDC	5,6 %	13,3 %
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(1,3 %)	1,5 %
Résultat net de Capital de croissance et transfert d'entreprise	4,3 %	14,8 %

Les produits nets sur les placements, qui comprennent les produits d'intérêts nets, les profits nets réalisés sur les placements, et les frais et autres produits, ont atteint 120,7 millions de dollars, soit 21,9 millions de dollars de moins qu'à l'exercice 2022. La diminution découle principalement de la hausse des pertes nettes réalisées sur les placements, contrebalancée par l'augmentation des produits d'intérêts nets.

Pour l'exercice 2023, Capital de croissance et transfert d'entreprise a comptabilisé une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 20,2 millions de dollars, comparativement à une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 47,2 millions de dollars à l'exercice précédent. Comme il est indiqué dans le tableau ci-après, la hausse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements pour l'exercice 2023 est attribuable à l'augmentation de la moins-value nette sur les placements, découlant des incertitudes économiques actuelles.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2023	2022
Plus(moins)-value nette	(31,9)	51,9
Renversement de moins(plus)-value nette en raison du résultat réalisé et des radiations	11,7	(4,7)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(20,2)	47,2

Les charges opérationnelles et administratives ont augmenté de 5,9 millions de dollars par rapport à celles de l'exercice précédent. En pourcentage du portefeuille moyen, les charges opérationnelles et administratives ont augmenté pour s'établir à 3,7 %, contre 3,6 % pour l'exercice 2022. L'augmentation découle principalement de la hausse des salaires et des avantages sociaux ainsi que de l'augmentation de la répartition des coûts des autres divisions.

Rendement par rapport aux objectifs

Capital de croissance et transfert d'entreprise a affiché un résultat net de 49,9 millions de dollars pour l'exercice 2023, ce qui représente un écart défavorable de 13,8 millions de dollars par rapport au résultat net de 63,7 millions de dollars prévu dans le Plan d'entreprise. Cet écart défavorable du résultat net est attribuable à la moins-value nette sur les placements, qui a été de 25,4 millions de dollars supérieure aux prévisions, et aux pertes de change nettes, qui ont été plus élevées que prévu de 7,2 millions de dollars, contrebalancées par les produits d'intérêts nets, qui ont été de 17,6 millions de dollars supérieurs aux prévisions dans le Plan d'entreprise.

Capital de risque

Capital de risque soutient activement le développement d'un écosystème sain et dynamique du capital de risque afin de favoriser l'innovation au Canada. BDC joue un rôle important en aidant les innovatrices et innovateurs canadiens à lancer et à développer des entreprises axées sur les technologies ainsi qu'à commercialiser leurs innovations. Elle soutient environ 200 entreprises canadiennes au moyen de placements directs dans des entreprises et 500 autres entreprises canadiennes au moyen de placements indirects dans 125 fonds de capital de risque. Les efforts de Capital de risque pour faire du capital de risque canadien une catégorie d'actifs financièrement viable et attrayante pour les investisseuses et investisseurs du secteur privé ont contribué à propulser le marché vers l'avant.

Investissement direct

Depuis 2012, BDC gère plusieurs fonds internes d'investissement direct pour encourager et financer l'innovation dans de nombreux secteurs, y compris, mais sans s'y limiter : les technologies de l'information et de la communication, les soins de santé, les technologies industrielles propres, l'énergie propre, les matières premières, l'agriculture et les technologies profondes.

Grâce à des investissements stratégiques dans d'autres activités de développement de l'écosystème, BDC s'impose également comme un chef de file dans le renforcement de l'écosystème de l'innovation précoce et dans le financement de prédémarrage, où il existe des lacunes.

Investissement indirect

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement indirect, BDC souhaite contribuer à créer un écosystème vigoureux de gestionnaires de fonds très performants tout en générant des résultats positifs. Pour ce faire, BDC fait appel à la fois à de nouvelles et nouveaux gestionnaires et à des gestionnaires établis; elle s'efforce aussi d'aider les fonds affichant les meilleurs rendements à s'imposer progressivement comme des fonds matures capables de rivaliser à l'échelle mondiale. Le rendement de son portefeuille de placements dans des fonds – un bon indicateur de la performance du marché canadien – a fortement progressé au cours des dernières années, ce qui démontre que le secteur canadien du capital de risque est en train de combler l'écart qui le sépare de son homologue américain plus mature.

Portefeuille de Capital de risque

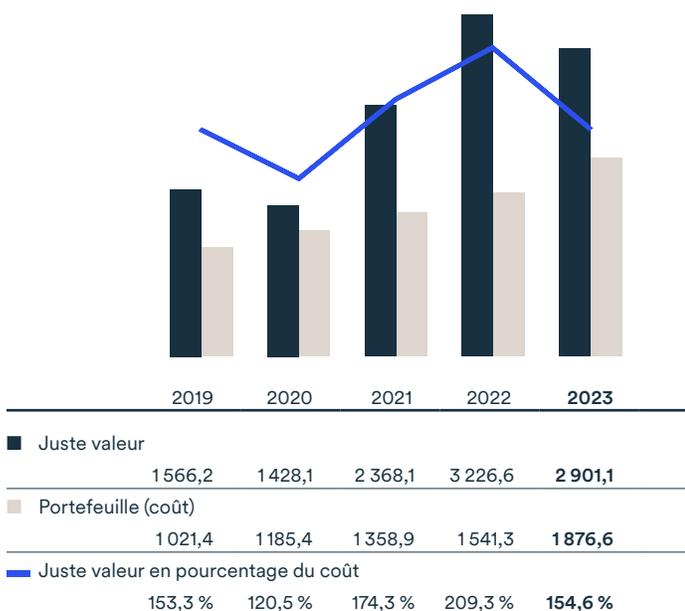
La juste valeur du portefeuille a diminué, passant de 3 226,6 millions de dollars à l'exercice 2022 à 2 901,1 millions de dollars à l'exercice 2023. La juste valeur du portefeuille total en pourcentage du coût s'établissait à 154,6 % au 31 mars 2023, en baisse par rapport à 209,3 % à l'exercice précédent, en raison de la moins-value sur les placements au cours de l'exercice considéré qui découle des incertitudes économiques sur le marché du capital de risque. L'inflation élevée, la hausse des taux d'intérêt, le repli des marchés publics, et plus particulièrement le marché des technologies, de même que la baisse des attentes de croissance des sociétés bénéficiant des investissements de BDC, sont tous des facteurs qui ont contribué à l'augmentation de la moins-value de notre portefeuille, ce qui correspond aux tendances du marché. Les résultats de Capital de risque sont touchés par la volatilité élevée de la juste valeur de nos placements, notamment en raison du caractère risqué du capital de risque.

Le portefeuille de placements de Capital de risque se compose de 35,6 millions de dollars de placements par emprunt, de 1 705,8 millions de dollars de placements directs en capitaux propres et de 1 159,7 millions de dollars de placements indirects en capitaux propres dans des fonds.

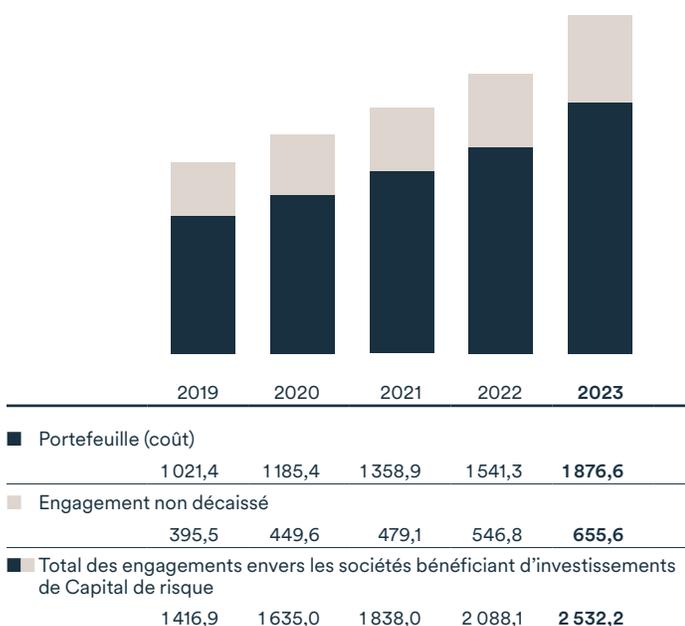
Le total des montants engagés en capital de risque en faveur de sociétés bénéficiant d'investissements de BDC, qui représente l'encours du portefeuille au coût plus les montants non déboursés, se chiffrait à 2 532,2 millions de dollars au 31 mars 2023. Ce total comprend des engagements de 60,0 millions de dollars en placements par emprunt, de 1 275,4 millions de dollars en placements directs en capitaux propres et de 1 196,8 millions de dollars en placements indirects en capitaux propres, soit au total une augmentation de 21,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Portefeuille de Capital de risque – placements totaux

au 31 mars (en millions de dollars)

**Total des engagements envers les sociétés bénéficiant d'investissements de Capital de risque**

au 31 mars (en millions de dollars)

**Résultats de Capital de risque**

Capital de risque a affiché une perte nette de 637,9 millions de dollars, comparativement à un résultat net de 988,0 millions de dollars à l'exercice précédent. L'écart défavorable par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par la hausse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements, attribuable à l'augmentation de la moins-value nette sur les placements.

Résultats de Capital de risque

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2023	2022
Produits (pertes) nets sur les placements	45,2	471,2
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(804,8)	648,4
Profits (pertes) de change nets	150,3	(11,4)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	(609,3)	1,108,2
Charges opérationnelles et administratives	28,6	120,2
Résultat net de Capital de risque	(637,9)	988,0
Résultat net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	(575,7)	929,2
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(62,2)	58,8
Résultat net de Capital de risque	(637,9)	988,0

Les produits nets sur les placements, qui comprennent les profits nets réalisés sur les placements, les radiations et les autres produits, se sont élevés à 45,2 millions de dollars, par rapport à 471,2 millions de dollars à l'exercice 2022. La diminution de 426,0 millions de dollars des produits nets est attribuable à la baisse des profits nets réalisés à la vente de placements et à la hausse des radiations. Le produit reçu de la cession de placements s'est élevé à 158,0 millions de dollars à l'exercice 2023, contre 708,1 millions de dollars à l'exercice 2022. Sur le plan des dessaisissements, l'exercice 2022 a été une réussite, BDC ayant vendu plusieurs de ses placements à des sociétés ouvertes et à capital fermé, ce qui reflète sa stratégie de soutien aux sociétés canadiennes les plus performantes qui possèdent les technologies et le talent nécessaires pour assumer un leadership à l'échelle mondiale. Après le sommet atteint par le volume de transactions de capital de risque à l'exercice précédent, il y a eu moins de dessaisissements au cours de l'exercice 2023 en raison des conditions de marché moins favorables découlant du ralentissement économique.

Capital de risque a comptabilisé une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 804,8 millions de dollars, comparativement à une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 648,4 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette baisse est essentiellement attribuable à une hausse de la moins-value nette sur les placements.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2023	2022
Plus(moins)-value nette	(785,5)	986,2
Renversment de la moins(plus)-value sur les placements cédés et les radiations	(19,3)	(337,8)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(804,8)	648,4

Au cours de l'exercice 2023, une moins-value nette sur les placements de 6,7 millions de dollars a été comptabilisée sur les placements par emprunt, de 657,7 millions de dollars sur les placements directs en capitaux propres et de 121,1 millions de dollars sur les placements indirects en capitaux propres dans les fonds, soit une moins-value nette totalisant 785,5 millions de dollars, qui s'explique par les baisses observées sur les marchés privés et publics au cours du dernier exercice dans les portefeuilles sous-jacents de placements directs et indirects.

Les profits de change nets sur les placements de 150,3 millions de dollars s'expliquent par les fluctuations du taux de change des placements libellés en dollars américains. BDC a recours à des contrats de change pour couvrir le produit en dollars américains, advenant un événement de liquidité consistant à monétiser un placement en capital de risque.

Les charges opérationnelles et administratives se sont élevées à 28,6 millions de dollars, en baisse par rapport à 120,2 millions de dollars à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par une diminution des provisions liées au régime d'intéressement à long terme en ce qui a trait aux salaires et aux avantages sociaux. En raison de la plus-value nette importante sur les placements comptabilisée à l'exercice 2022, un passif éventuel avait été comptabilisé en lien avec le régime d'intéressement à long terme pour tenir compte du montant qui devait être versé au cours de périodes ultérieures quand les profits sur les placements se traduiront par des prestations à verser aux participants au régime. Au cours de l'exercice 2023, le passif éventuel a diminué pour tenir compte de la moins-value nette importante comptabilisée sur les placements.

La perte nette provenant de Capital de risque attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établie à 62,2 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à un résultat net de 58,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. La diminution du montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle résulte de la hausse de la moins-value nette sur les placements.

Rendement par rapport aux objectifs

Capital de risque a affiché une perte nette de 637,9 millions de dollars pour l'exercice 2023, comparativement au résultat net de 148,7 millions de dollars prévu dans le Plan d'entreprise. L'écart défavorable de 786,6 millions de dollars est attribuable à une variation nette de la moins-value latente sur les placements plus importante que prévu et à des produits nets sur les placements plus bas que prévu. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par une augmentation des profits de change nets. Le capital de risque constitue une catégorie d'actifs à risque soumise à la volatilité et pour laquelle il est difficile de formuler des prévisions.

Programmes incitatifs pour le capital

Le secteur Programmes incitatifs pour le capital comprend le Plan d'action pour le capital de risque, l'Initiative de catalyse du capital de risque, l'Initiative de catalyse du capital de risque II, la division Technologies propres et le Fonds de croissance autochtone.

Le PACR et l'ICCR

BDC joue un rôle de premier plan dans le renforcement de l'écosystème canadien du capital de risque. Conscient de l'importante contribution du capital de risque à la prospérité économique du Canada, le gouvernement a demandé à BDC de gérer le PACR et l'ICCR, afin de contribuer à accroître les capitaux disponibles pour les jeunes entreprises canadiennes innovantes et très prometteuses, et à créer au Canada un écosystème du capital de risque dynamique et viable dirigé par le secteur privé.

Le rôle de BDC consistait à fournir au gouvernement des conseils et des services d'analyse dans le cadre de la conception du PACR et de l'ICCR, à négocier et à réaliser des investissements à titre de mandataire de l'État, à administrer le flux de capitaux et à surveiller l'application de l'initiative au nom du gouvernement.

Dans le cadre du PACR, le gouvernement a engagé 340,0 millions de dollars dans quatre fonds de fonds du secteur privé et 50,0 millions de dollars dans quatre fonds de capital de risque très performants. Cela a permis de mobiliser plus de 904,0 millions de dollars en capitaux privés et 112,5 millions de dollars provenant des gouvernements provinciaux, ce qui a porté à 1,4 milliard de dollars le financement total en capital de risque obtenu par l'entremise du PACR.

Dans le cadre de l'ICCR, le gouvernement a engagé 372,0 millions de dollars dans quatre fonds de fonds du secteur privé, cinq fonds de capital de risque d'un modèle alternatif et trois fonds en technologies propres. Cela a permis de mobiliser plus de 1,3 milliard de dollars en capitaux du secteur privé, y compris des sociétés d'État, et 162,0 millions de dollars provenant des gouvernements provinciaux, portant à 1,9 milliard de dollars le financement total en capital de risque obtenu par l'entremise de l'ICCR. Au cours de l'exercice 2023, l'ICCR a été renouvelée en vue du déploiement d'un montant de 450 millions de dollars dans le cadre de l'ICCR II afin de soutenir des fonds de fonds du secteur privé, des fonds axés sur les investissements dans les technologies du secteur des sciences de la vie et des propriétaires d'entreprise provenant de groupes sous-représentés.

Division Technologies propres

Reconnaissant l'importance de donner accès à du financement aux entreprises innovantes et à fort potentiel du secteur des technologies propres, le gouvernement fédéral a demandé à BDC d'accentuer son soutien à la croissance et à l'expansion des entreprises canadiennes appelées à devenir des chefs de file mondiaux de ce secteur. Dans son budget de 2017, le gouvernement a octroyé 600 millions de dollars de nouveaux capitaux à BDC pour des transactions de financement par emprunt et par capitaux propres qui dépassent l'appétit pour le risque normal de la Banque. La division Technologies propres de BDC a pour but de favoriser le développement d'entreprises de technologies propres canadiennes concurrentielles à l'échelle internationale ainsi que d'un secteur des technologies propres durable et commercialement viable qui seront en mesure d'attirer, au fil du temps, les investissements du secteur privé nécessaires à sa croissance.

Fonds de croissance autochtone

BDC a lancé le Fonds de croissance autochtone à l'exercice 2021. Grâce aux capitaux de 50 millions de dollars injectés par le gouvernement, BDC versera 100 millions de dollars à des institutions financières autochtones pour qu'elles offrent des prêts à des entreprises autochtones nouvelles et en croissance.

Portefeuille de Programmes incitatifs pour le capital

Au 31 mars 2023, le portefeuille total s'établissait à 1,5 milliard de dollars (663,7 millions de dollars provenant du PACR, 304,7 millions de dollars, de l'ICCR, 523,6 millions de dollars, de la division Technologies propres, et 22,6 millions de dollars, du FCA), comparativement à 1,4 milliard de dollars à l'exercice précédent (715,9 millions de dollars provenant du PACR, 251,3 millions de dollars, de l'ICCR, et 410,3 millions de dollars, de la division Technologies propres, et 5,0 millions de dollars, du FCA). Au cours de l'exercice 2023, un montant de 350,0 millions de dollars a été autorisé pour l'ICCR II, mais pas encore décaissé, afin de soutenir des fonds de fonds.

Résultats de Programmes incitatifs pour le capital

PIC a affiché un résultat net de 17,9 millions de dollars pour l'exercice 2023, comparativement à un résultat net de 303,8 millions de dollars à l'exercice précédent. La diminution du résultat net s'explique principalement par la baisse de la variation nette de la plus-value latente sur les placements et la baisse des produits nets sur les placements, ce qui correspond aux tendances actuelles du marché du capital de risque. Les charges opérationnelles et administratives ont totalisé 7,9 millions de dollars pour l'exercice 2023, ce qui représente une légère hausse par rapport à l'exercice précédent.

Résultats de Programmes incitatifs pour le capital

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2023	2022
Produits nets sur les placements	17,5	76,1
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	3,4	234,2
Profits (pertes) de change nets	4,9	(0,2)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	25,8	310,1
Charges opérationnelles et administratives	7,9	6,3
Résultat net de Programmes incitatifs pour le capital	17,9	303,8

PIC a comptabilisé une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 3,4 millions de dollars, comparativement à une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 234,2 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette diminution est essentiellement attribuable à une hausse de la moins-value nette sur les placements.

Variation nette de la (moins)plus-value latente

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2023	2022
Plus(moins)-value nette	(2,2)	350,3
Renversement de la moins(plus)-value nette en raison du résultat réalisé et des radiations	5,6	(116,1)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	3,4	234,2

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net a été de 17,9 millions de dollars, soit 6,1 millions de dollars moins élevés que prévu, ce qui s'explique principalement par une augmentation de la moins-value nette sur les placements, contrebalancée par la hausse des produits nets et la hausse des profits de change nets.

Programme d'accès au crédit

Toutes nos mesures relatives à la COVID-19 sont regroupées sous le secteur Programme d'accès au crédit. Grâce à nos mesures d'allègement, nous avons pu répondre aux besoins de dizaines de milliers d'entrepreneurs et d'entrepreneuses qui ne faisaient pas partie de notre clientèle auparavant et accroître notre soutien à notre clientèle existante. Ces mesures ont été mises en œuvre de concert avec le gouvernement fédéral et le secteur privé pour aider les propriétaires d'entreprise à traverser la crise. Les mesures ont pris fin au cours de l'exercice 2022.

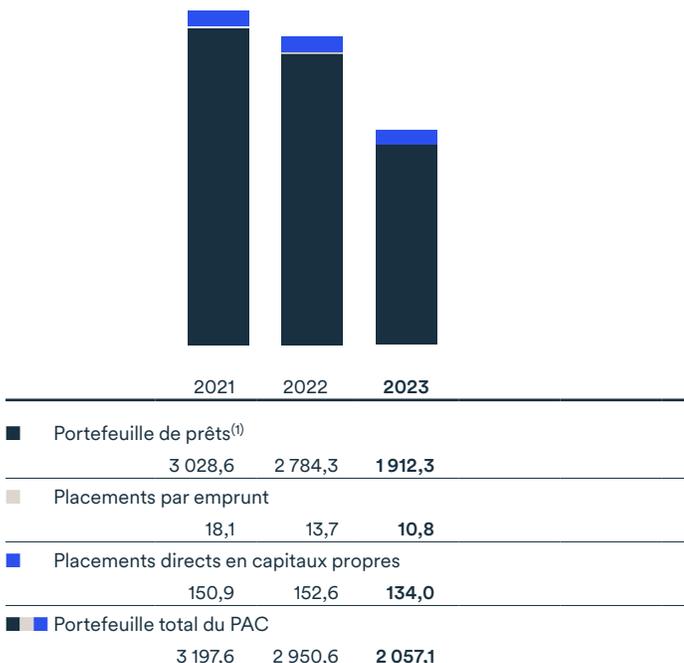
Depuis l'annonce du lancement du Programme canadien d'adoption du numérique en mars 2022, le secteur PAC comprend également le PCAN. Le PCAN est un programme du gouvernement du Canada qui vise à aider les PME à adopter les technologies numériques et à demeurer concurrentielles en leur donnant accès à du financement et à de l'expertise. Le programme est divisé en deux volets qui s'appliquent à des PME de tailles différentes. Le rôle de BDC est de fournir des services-conseils et des prêts sans intérêt aux entreprises admissibles au volet *Améliorez les technologies de votre entreprise*.

Portefeuille du Programme d'accès au crédit

Au 31 mars 2023, le portefeuille de prêts du PAC, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, s'établissait à 1,9 milliard de dollars. Le portefeuille d'investissements du PAC totalisait 144,8 millions de dollars (10,8 millions de dollars en placements par emprunt et 134,0 millions de dollars en placements directs en capitaux propres).

Portefeuille du Programme d'accès au crédit

au 31 mars (en millions de dollars)

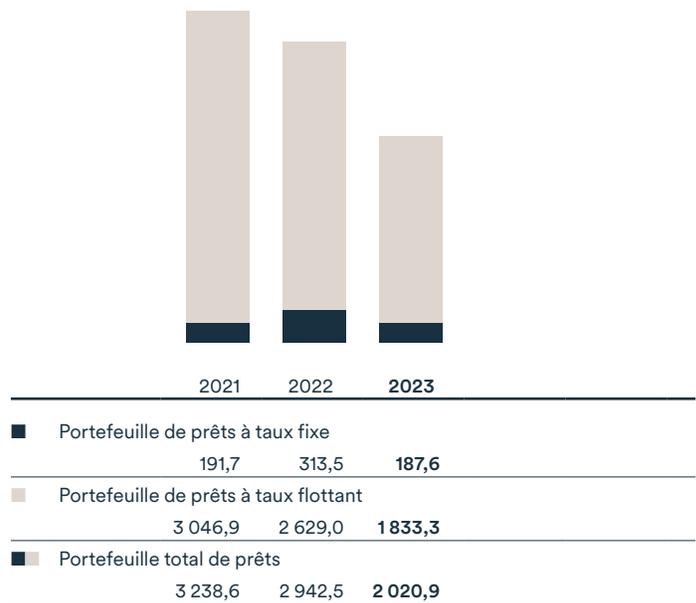


(1) Déduction faite de la correction de valeur de 108,6 millions de dollars.

Le montant brut du portefeuille de prêts se composait de prêts productifs de 1 955,4 millions de dollars et de prêts douteux de 65,5 millions de dollars. Au 31 mars 2023, 90,7 % du portefeuille de prêts était composé de prêts à taux flottant.

Portefeuille de prêts du Programme d'accès au crédit

au 31 mars (en millions de dollars)



Résultats du Programme d'accès au crédit

PAC a dégagé un résultat net de 57,5 millions de dollars pour l'exercice 2023, ce qui est supérieur à la perte nette de 52,6 millions de dollars affichée à l'exercice 2022, principalement en raison de la hausse des produits d'intérêts nets découlant des intérêts intersectoriels sur les soldes de trésorerie du PAC qui ont été transférés au titre des principales activités, contrebalancée par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues, la hausse des pertes nettes réalisées sur les placements et la hausse des profits nets sur autres instruments financiers. Les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 24,9 millions de dollars, une baisse en regard de 40,8 millions de dollars à l'exercice 2022, ce qui s'explique principalement par la baisse de la répartition des coûts des autres divisions.

Programme d'accès au crédit

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2023	2022
Produits d'intérêts nets	335,4	117,6
Frais et autres produits	39,8	45,2
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(258,0)	(183,1)
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(6,0)	17,0
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(10,6)	(7,9)
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	(18,9)	0,0
Profits (pertes) de change nets	0,7	(0,6)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	82,4	(11,8)
Charges opérationnelles et administratives	24,9	40,8
Résultat net provenant du Programme d'accès au crédit	57,5	(52,6)

Programme d'accès au crédit

exercice terminé le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

	2023	2022
Produits d'intérêts nets	13,5 %	3,7 %
Frais et autres produits	1,6 %	1,4 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(10,4 %)	(5,7 %)
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(0,2 %)	0,5 %
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(0,4 %)	(0,2 %)
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	(0,8 %)	0,0 %
Profits (pertes) de change nets	0,0 %	0,0 %
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	3,3 %	(0,3 %)
Charges opérationnelles et administratives	1,0 %	1,3 %
Résultat net provenant du Programme d'accès au crédit	2,3 %	(1,6 %)

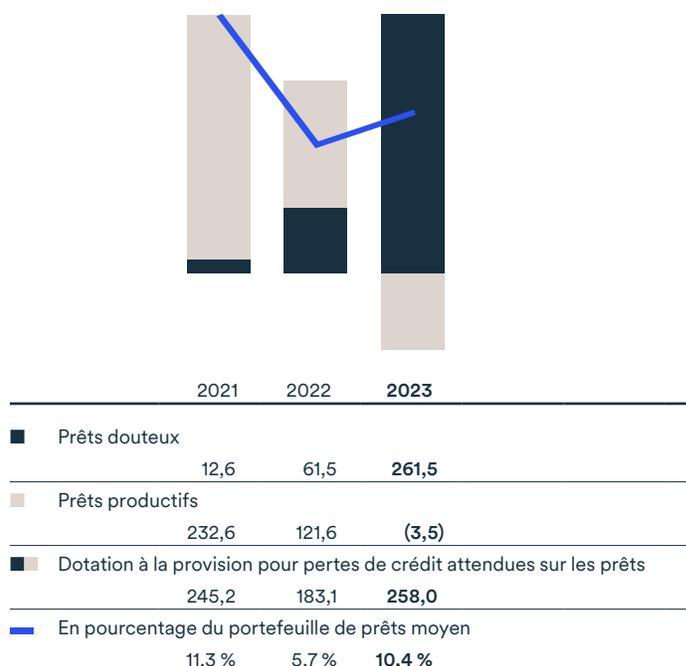
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues

À l'exercice 2023, le secteur PAC a comptabilisé une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts de 258,0 millions de dollars, en comparaison de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 183,1 millions de dollars comptabilisée à l'exercice 2022. À l'exercice 2023, la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs consistait en un renversement de 3,5 millions de dollars, soit 0,1 % du portefeuille moyen, en comparaison de la dotation à la provision de 121,6 millions de dollars à l'exercice 2022. À l'exercice 2023, la dotation à la provision sur les prêts douteux a été de 261,5 millions de dollars, soit 10,5 % du portefeuille moyen, en comparaison de la dotation à la provision de 61,5 millions de dollars à l'exercice 2022. La hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à l'augmentation des prêts du PCSTT qui sont passés du statut de prêts productifs à celui de prêts douteux.

Les prêts douteux du secteur PAC ont totalisé 65,5 millions de dollars, soit 3,2 % du total des prêts en cours.

Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues

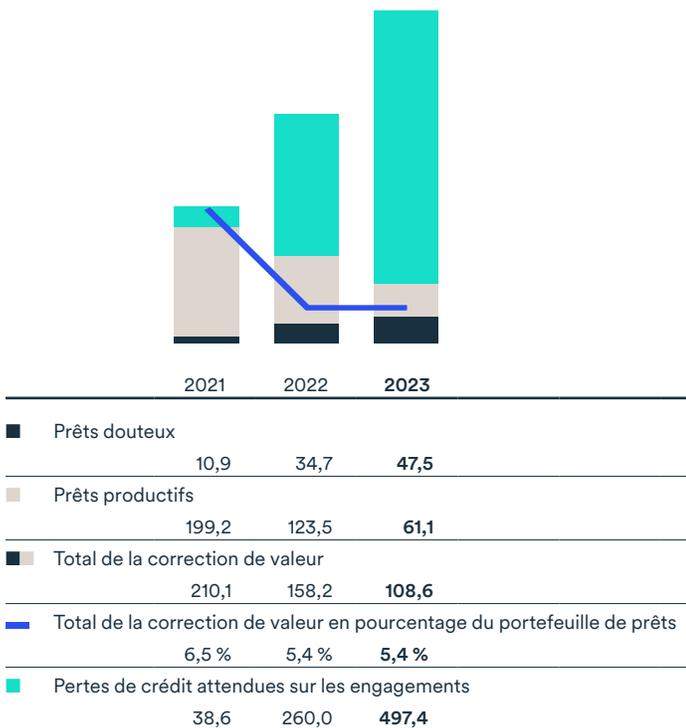
exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)



Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts s'établissait à 108,6 millions de dollars, soit 5,4 % du total des prêts en cours, et la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts s'établissait à 497,4 millions de dollars, principalement en raison du PCSTT.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

au 31 mars (en millions de dollars)



Rendement par rapport aux objectifs

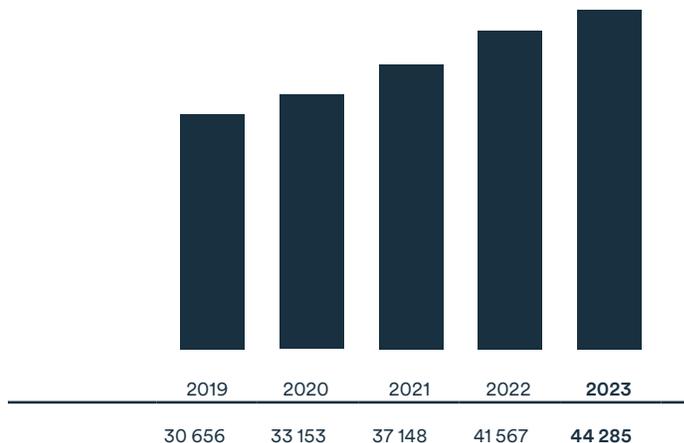
Le secteur PAC a affiché une perte nette de 57,5 millions de dollars, ce qui représente un écart favorable de 435,2 millions de dollars par rapport à la perte nette de 377,7 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise. Cet écart favorable a été essentiellement attribuable à une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues moins élevée que prévu, aux produits d'intérêts nets ainsi qu'aux frais et autres produits plus importants que prévu et à des pertes nettes sur autres instruments financiers moins élevées que prévu.

État consolidé de la situation financière et tableau consolidé des flux de trésorerie

Le total des actifs s'établissait à 44,3 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,7 milliards de dollars comparativement à il y a un an, en raison principalement d'une hausse de 2,6 milliards de dollars du portefeuille de prêts. En novembre 2022, BDC a bénéficié d'une injection de capitaux par son actionnaire de 343,0 millions de dollars et a émis 3 430 000 actions ordinaires pour soutenir le Programme canadien d'adoption du numérique. En mars 2023, BDC a racheté 50,0 millions de ses actions ordinaires pour un paiement en espèces de 5,0 milliards de dollars, ce qui représente un rendement du capital investi qui a été reçu à l'appui du Programme d'accès au crédit pour son actionnaire.

Total des actifs – BDC

au 31 mars (en millions de dollars)



Le portefeuille de prêts de 35,9 milliards de dollars (portefeuille brut de 36,9 milliards de dollars, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 1,0 milliard de dollars) était le principal actif de BDC. Le portefeuille de prêts brut a augmenté de 7,5 % depuis le 31 mars 2022, reflétant une augmentation du niveau d'activité de Financement. BDC a réitéré son engagement à répondre activement aux besoins des PME et à les aider à être plus concurrentielles, tout en continuant de repérer les lacunes du marché en matière de financement au Canada et de les combler.

Les portefeuilles de placements de BDC, c'est-à-dire les placements par emprunt, les placements directs en capitaux propres et les placements indirects en capitaux propres dans les fonds totalisaient 5,7 milliards de dollars, comparativement à 5,9 milliards de dollars au 31 mars 2022. Le portefeuille de placements par emprunt totalisait 1,2 milliard de dollars au 31 mars 2023, comparativement à 1,1 milliard de dollars au 31 mars 2022. Les placements directs en capitaux propres, qui s'établissaient à 2,6 milliards de dollars à l'exercice précédent, ont diminué pour se fixer à 2,3 milliards de dollars au 31 mars 2023 du fait de la moins-value nette sur les placements. Les placements indirects en capitaux propres totalisaient 2,2 milliards de dollars au 31 mars 2023, comparativement à 2,2 milliards de dollars au 31 mars 2022. Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières s'établissait à 1,2 milliard de dollars, comparativement à 988,5 millions de dollars au 31 mars 2022.

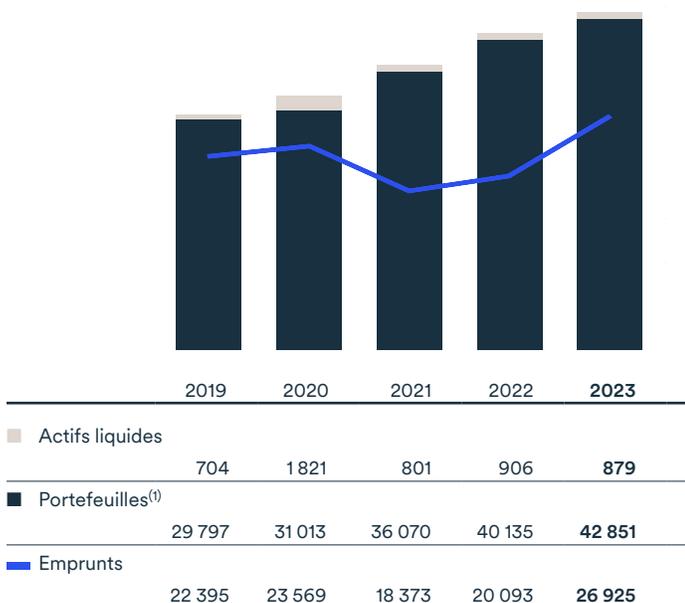
Les actifs dérivés de 11,6 millions de dollars et les passifs dérivés de 0,1 million de dollars représentaient la juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 mars 2023. La juste valeur nette des instruments dérivés a diminué de 0,7 million de dollars par rapport à celle au 31 mars 2022 en raison principalement de l'incidence du taux de change sur les contrats à terme. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt et de change ainsi que les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Au 31 mars 2023, BDC a comptabilisé un actif net au titre des prestations définies de 260,5 millions de dollars lié au régime de retraite agréé, ainsi qu'un passif net au titre des prestations définies de 224,3 millions de dollars pour les autres régimes, ce qui représente un actif net total au titre des prestations définies de 36,2 millions de dollars. Cela constitue un écart favorable de 35,6 millions de dollars par rapport au total de l'actif net au titre des prestations définies au 31 mars 2022, attribuable surtout aux profits sur les réévaluations comptabilisés pendant l'exercice. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 15, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, des états financiers consolidés.

BDC détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Les liquidités de la Banque, qui lui permettent d'avoir les fonds nécessaires pour ses sorties de fonds, totalisaient 878,9 millions de dollars au 31 mars 2023, comparativement à 906,4 millions de dollars au 31 mars 2022. Cette diminution s'explique principalement par les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles et d'investissement, contrebalancés en partie par les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Emprunts

au 31 mars (en millions de dollars)



(1) Comprend les portefeuilles nets, les placements et les titres adossés à des créances mobilières.

Au 31 mars 2023, BDC finançait ses portefeuilles et ses liquidités à l'aide d'emprunts de 26,9 milliards de dollars et de capitaux propres de 16,1 milliards de dollars. Les emprunts comprenaient des billets à court terme de 19,8 milliards de dollars et des billets à long terme de 7,2 milliards de dollars.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement ont totalisé 745,4 millions de dollars. Les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement de 2 122,1 millions de dollars s'expliquent principalement par la variation nette de 5 352,5 millions de dollars des billets à court terme et l'émission nette de billets à long terme totalisant 2 675,0 millions de dollars. BDC a émis des actions ordinaires d'un capital de 343,0 millions de dollars et a racheté des actions d'un capital de 5,0 milliards de dollars. Les flux de trésorerie nets affectés aux activités opérationnelles se sont élevés à 1 404,2 millions de dollars, essentiellement pour soutenir la croissance du portefeuille de prêts. Pour en savoir plus, se reporter au tableau consolidé des flux de trésorerie, à la page 54.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

L'actif ou le passif net au titre des prestations définies du régime de retraite, des régimes complémentaires et des autres avantages postérieurs à l'emploi des membres du personnel de BDC s'appuie sur des évaluations actuarielles et des hypothèses décrites à la note 15, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, des états financiers consolidés. Divers facteurs, principalement le taux d'actualisation utilisé pour établir la valeur des obligations futures, influent sur le calcul de ces obligations. Aux fins d'évaluation comptable, le taux d'actualisation utilisé à chaque date d'évaluation s'appuie sur les taux d'intérêt du marché applicables à des instruments de dette à long terme, de qualité supérieure.

Les cotisations d'employeur de BDC au régime de retraite agréé ont totalisé 52,0 millions de dollars à l'exercice 2023, comparativement à 45,4 millions de dollars à l'exercice 2022. La meilleure estimation faite par BDC des cotisations à verser pour l'exercice 2024 s'élève à 30,3 millions de dollars. Pour en savoir plus au sujet du régime de retraite à prestations définies de BDC, se reporter à la note 1, *Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société*, des états financiers consolidés.

Pour tenir compte de l'instruction donnée par le Gouverneur général en conseil en décembre 2014, BDC doit veiller à maintenir un ratio de partage des coûts de 50 : 50 pour le service courant entre les membres du personnel et l'employeur. Au 31 décembre 2022, BDC avait atteint un niveau de cotisations de l'employeur qui, sans correspondre exactement à un ratio de 50 : 50, dépassait légèrement 50 % des coûts pour le service courant, sur une base cumulée, et BDC gérait ce niveau conformément aux règlements applicables et à sa politique de capitalisation.

BDC finance son régime de retraite agréé conformément à la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable et aux normes de pratiques actuarielles en vigueur au Canada pour assurer le financement adéquat des prestations constituées. Au 31 décembre 2022, la situation de capitalisation du régime de retraite agréé se traduisait par un ratio sur une base de continuité de 134,6 % (avec un excédent dépassant 453,9 millions de dollars) et un ratio sur une base de solvabilité ou de liquidation de 103,2 %. Un employeur doit prendre un congé de cotisations obligatoire pour le service courant lorsque le ratio sur une base de continuité est supérieur à 125 % et le ratio sur une base de solvabilité ou de liquidation excède 105 %. Par conséquent, BDC continuera de cotiser au régime de retraite dans les années à venir, comme le prescrit la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable.

Gestion du capital

Prescriptions statutaires

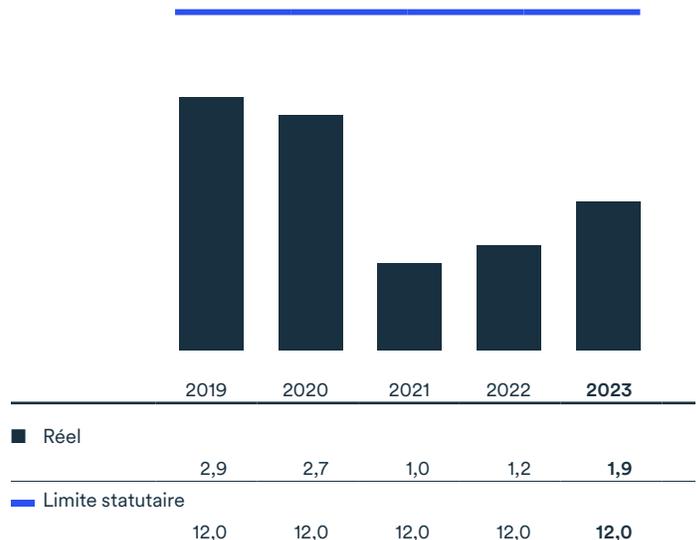
La *Loi sur la Banque de développement du Canada* (« Loi sur la BDC ») précise que le total des emprunts et des passifs éventuels constitués par les garanties émises par BDC ne peut dépasser 12 fois ses capitaux propres. Ce ratio exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Le ratio d'endettement de BDC est passé de 1,2 : 1 au 31 mars 2022 à 1,9 : 1 au 31 mars 2023 en raison surtout de la réduction du capital découlant du rachat d'actions ordinaires d'un capital de 5,0 milliards de dollars et de la baisse du résultat net de l'exercice considéré.

En outre, le montant de capital versé, le surplus d'apport et tout produit considéré comme des capitaux propres (comme les instruments hybrides de capital) ne peuvent en aucun cas dépasser 20,0 milliards de dollars en vertu de la *Loi sur la Banque de développement du Canada, 1995* dans sa version modifiée en octobre 2020. Au 31 mars 2023, ces montants totalisaient 7,3 milliards de dollars, comparativement à 12,0 milliards de dollars au 31 mars 2022.

Le 16 novembre 2022, BDC a émis 3 430 000 actions ordinaires pour un produit en trésorerie de 343,0 millions de dollars, ce qui représente une injection de capitaux pour soutenir le Plan canadien d'adoption du numérique. Le 8 juin 2022, le conseil d'administration de BDC a autorisé le rachat de 50 000 000 d'actions ordinaires pour un paiement en espèces de 5,0 milliards de dollars afin de réduire le capital excédentaire au titre du CAP pour les initiatives liées à la pandémie de COVID-19. Le rachat a été finalisé le 31 mars 2023.

Ratio d'endettement

au 31 mars



Suffisance du capital

Le cadre de gestion du capital de BDC assure que la gestion du capital est efficace et en phase avec les lignes directrices des organismes de réglementation (Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)/Bâle) et les autres institutions financières canadiennes. BDC s'efforce de faire évoluer continuellement ses techniques et mesures sur les normes de fonds propres afin de refléter les risques intrinsèques de la Banque tout en intégrant les pratiques exemplaires du secteur.

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur son processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, qui cadre avec les lignes directrices du BSIF et le Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière.

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur les grands principes suivants :

- BDC dispose d'un capital suffisant pour se protéger contre les risques qui pourraient nuire à sa capacité de réaliser son mandat et pour réduire le risque de recapitalisation au cours d'un cycle économique complet.
- Le capital généré en excédent de la cible de capital de BDC peut être remis à l'actionnaire sous forme de dividendes, au gré du conseil d'administration de BDC.

Le cadre de gestion et les politiques correspondantes intègrent également l'idée selon laquelle le capital a un coût. Ce concept se traduit par des allocations de capital stratégiques et efficaces aux secteurs d'activité, des modèles de tarification fondés sur le rendement du capital ajusté en fonction du risque, et une évaluation des résultats financiers par rapport aux fourchettes et limites prévues et historiques, conformément à l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC.

BDC détermine ses besoins internes en matière de capital en appliquant la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF servant à calculer les besoins en matière de fonds propres en vertu du pilier 1 et du pilier 2. Les mesures de suffisance des fonds propres sont utilisées afin d'estimer le capital requis pour absorber le maximum de pertes potentielles en lien avec les activités de BDC. Pour évaluer la suffisance de son capital, BDC surveille régulièrement sa situation de capital en comparant son capital disponible au capital requis. Un indicateur clé permettant d'évaluer le caractère suffisant de la situation de capital est le ratio interne de capital de BDC.

Pour gérer les capitaux du PAC, BDC a mis en place une structure interne dans laquelle le secteur PAC et le capital qui s'y rapporte demeurent séparés du portefeuille des principales activités de BDC en raison du fait que le niveau d'appétit pour le risque du PAC est différent de celui du portefeuille des principales activités. Le cadre de gestion du capital de base de BDC exclut les PIC et le secteur PAC, puisque ces programmes sont gérés par BDC en vertu d'une allocation de capital particulière de l'actionnaire.

Capital disponible

Le capital disponible comprend les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (capital social, surplus d'apport et bénéfices non distribués) et les ajustements effectués conformément aux meilleures pratiques de l'industrie et au cadre de gestion du capital. Les calculs sont effectués conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF.

Capital requis

BDC s'appuie sur des modèles rigoureux pour évaluer la demande de capital découlant du risque lié au crédit et aux placements, du risque opérationnel, du risque d'entreprise et du risque de marché (risque de taux d'intérêt et risque lié aux régimes de retraite). Le capital économique constitue une mesure du risque utilisée pour déterminer le montant de capital requis afin d'assurer la solvabilité d'une institution financière, compte tenu de son profil de risque. Il s'agit de la méthode utilisée pour déterminer le capital requis de BDC en vertu du pilier 2.

Les modèles de capital économique sont élaborés selon des méthodes de quantification avancées ainsi que des hypothèses internes fondées sur les risques, et prennent en compte les avantages de la diversification du risque ainsi que les engagements décaissés et non décaissés. Un des principes clés qui sous-tendent les modèles de capital économique est la mise en place d'un niveau cible de solvabilité basé sur une cote de crédit de AA. Les modèles de capital économique sont validés par des tiers, conformément à la méthode de validation des modèles.

Fourchette opérationnelle de gestion

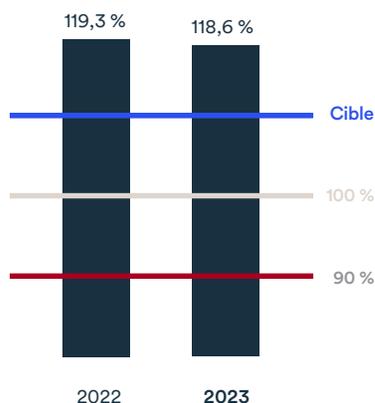
La cible de capital de BDC prend également en compte une fourchette opérationnelle afin d'atténuer l'impact de toute volatilité imprévue du capital. Cette fourchette tient compte des différences entre les niveaux d'activité prévus et observés ainsi que des hypothèses du Plan d'entreprise dont la réalisation est difficile à prévoir et permet de maintenir le capital proche d'un niveau cible, en atténuant le caractère imprévu du capital requis.

Ratio interne de capital (applicable au portefeuille des principales activités de BDC)

Le ratio interne de capital est le principal indicateur qu'emploie BDC pour déterminer et évaluer la suffisance de sa situation de capital. Il représente la quantité de capital disponible par rapport au capital économique requis. Le ratio interne de capital est utilisé pour établir le capital cible de BDC et pour mesurer l'adéquation du capital avec l'appétit pour le risque. Conformément à l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC, le cadre de gestion du capital est conçu pour effectuer le suivi, durant un cycle économique complet, du ratio interne de capital au regard d'une limite minimale (90 %) et d'un seuil de tolérance dans des conditions économiques normales (100 %). Le capital cible de BDC est revu chaque année en fonction des prévisions du Plan d'entreprise de BDC pour ce qui est des besoins internes en matière de capital et de la fourchette opérationnelle de gestion ainsi que de tout capital requis en raison d'une éventuelle insuffisance de capital détectée lors d'une simulation de crise dans le cadre du programme de simulations de crise à l'échelle de l'entreprise.

Ratio interne de capital (Portefeuille des principales activités de BDC)⁽¹⁾

au 31 mars



■ Réel
 ■ Cible de capital
 ■ Seuil de tolérance (conditions économiques normales)
 ■ Limite (en période de tension)

(1) Capital disponible exprimé en pourcentage du capital économique requis.

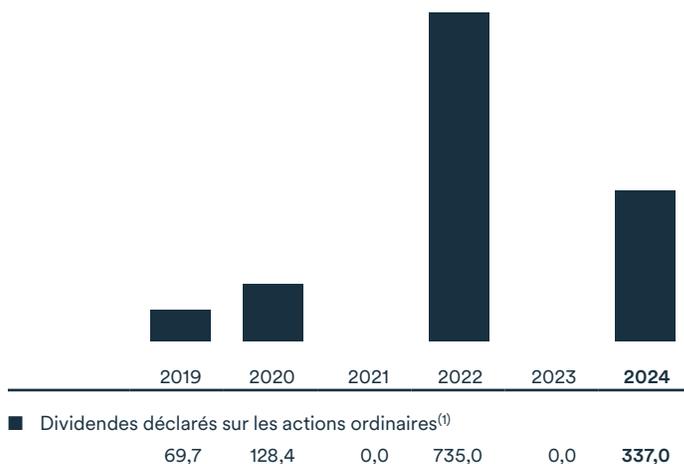
Le ratio interne de capital de BDC au 31 mars 2023 était de 118,6 %, une valeur supérieure à notre cible interne, mais inférieure au ratio de 119,3 % au 31 mars 2022. La diminution du ratio de capital interne est principalement attribuable à une hausse du capital requis découlant d'une augmentation des autorisations dans les portefeuilles de Financement et de Capital de risque qui ont dépassé la génération de capital des produits d'intérêts nets et du produit de Capital de risque.

Dividendes

La politique de BDC en matière de dividendes est conforme à la méthodologie relative aux dividendes du nouveau *Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière*. Le capital généré en excédent du taux cible interne, qui correspond à la différence entre le capital disponible et la combinaison de la demande de capital et de la fourchette opérationnelle de gestion, peut être affecté aux besoins d'exploitation ou au paiement de dividendes supplémentaires, à la discrétion du conseil d'administration. Le calcul ne tient pas compte des secteurs PIC et PAC.

Dividendes

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)



■ Dividendes déclarés sur les actions ordinaires⁽¹⁾

(1) Fondés sur les résultats de l'exercice précédent.

Au 31 mars 2023, un capital de 1,0 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars au 31 mars 2022) a été généré en excédent du taux cible interne. À la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2023, un dividende d'un montant de 337,0 millions de dollars a été déclaré sur la base de la performance de l'exercice 2023 alors qu'aucun dividende n'a été versé à l'exercice 2023 sur la base de la performance de l'exercice 2022.

Sommaire du capital (portefeuille de base de BDC, à l'exclusion du secteur PAC)

(en millions de dollars)

	31 mars 2023	31 mars 2022
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	16 139	20 404
Cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures des flux de trésorerie	–	(2)
Immobilisations incorporelles, déduction faite du cumul des amortissements	(48)	(40)
Actif net au titre des prestations définies	(260)	(233)
Ajustements relatifs à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	456	412
Partie des capitaux propres attribuable au secteur PIC	(2 036)	(2 018)
Partie des capitaux propres attribuable au secteur PAC	(3 480)	(8 079)
Ajustements du capital disponible	(5 368)	(9 960)
Total du capital disponible (a)	10 771	10 444
Capital requis (b)	9 084	8 751
Situation de capital (a – b)	1 687	1 693
Fourchette opérationnelle de gestion (c)	675	650
Capital généré au-delà du taux cible interne (a – b – c)	1 012	1 043
Ratio interne de capital	118,6 %	119,3 %

Portefeuille du Programme d'accès au crédit

Le Programme d'accès au crédit regroupe les initiatives visant à améliorer l'accessibilité des capitaux pour répondre aux besoins particuliers des PME, comme ceux liés à la COVID-19 pour lesquels l'actionnaire a injecté un capital de 8,4 milliards de dollars, dont 944,0 millions de dollars à l'exercice 2020 et 7,5 milliards de dollars à l'exercice 2021, et ceux liés à l'adoption du numérique pour lesquels l'actionnaire a injecté un montant de 343,0 millions de dollars à l'exercice 2023 dans le cadre du PCAN. L'actionnaire a donc injecté un capital total de 8,7 milliards de dollars, que BDC a affecté aux initiatives du PAC.

Le 8 juin 2022, le conseil d'administration de BDC a autorisé le rachat de 50,0 millions d'actions ordinaires pour un paiement en espèces de 5,0 milliards de dollars afin de réduire le capital excédentaire au titre du CAP pour les initiatives liées à la pandémie de COVID-19. Le rachat a été finalisé le 31 mars 2023. Le capital généré en excédent du taux cible interne au titre du PAC a atteint 2,4 milliards de dollars à l'exercice 2023, comparativement à 6,9 milliards de dollars à l'exercice 2022.

Sommaire du capital (portefeuille du PAC de BDC)

(en millions de dollars)

	31 mars 2023	31 mars 2022
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	3 480	8 079
Ajustements relatifs à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	65	77
Ajustements du capital disponible	65	77
Total du capital disponible (a)	3 545	8 156
Capital requis (b)	1 006	1 153
Situation de capital (a – b)	2 539	7 003
Fourchette opérationnelle de gestion (c)	105	128
Capital généré au-delà du taux cible interne (a – b – c)	2 434	6 875

4. Gestion du risque

BDC a pour mandat de soutenir l'établissement et le développement des entreprises au Canada, en accordant une attention particulière aux petites et moyennes entreprises (PME).

Conformément à son mandat, BDC assume dans l'ensemble plus de risques qu'une institution financière traditionnelle afin de mieux servir les PME. L'exposition de BDC aux profils de risque de qualité inférieure est nettement plus grande que celle des six principales banques à charte canadiennes. Cependant, une culture et des pratiques solides de gestion du risque lui permettent de prendre les risques nécessaires pour remplir son mandat.

Le cadre de gestion du risque (CGR) de BDC décrit la méthodologie utilisée pour gérer les risques inhérents aux activités de la Banque, tout en faisant en sorte que les résultats des activités qui comportent une notion de risque soient conformes à la stratégie, à l'appétit pour le risque et au mandat de BDC. En outre, il renforce à l'échelle de la Banque une culture de gestion du risque qui assure un degré élevé de sensibilisation au risque et intègre la gestion du risque à tous les processus décisionnels en matière de stratégie et d'exploitation.

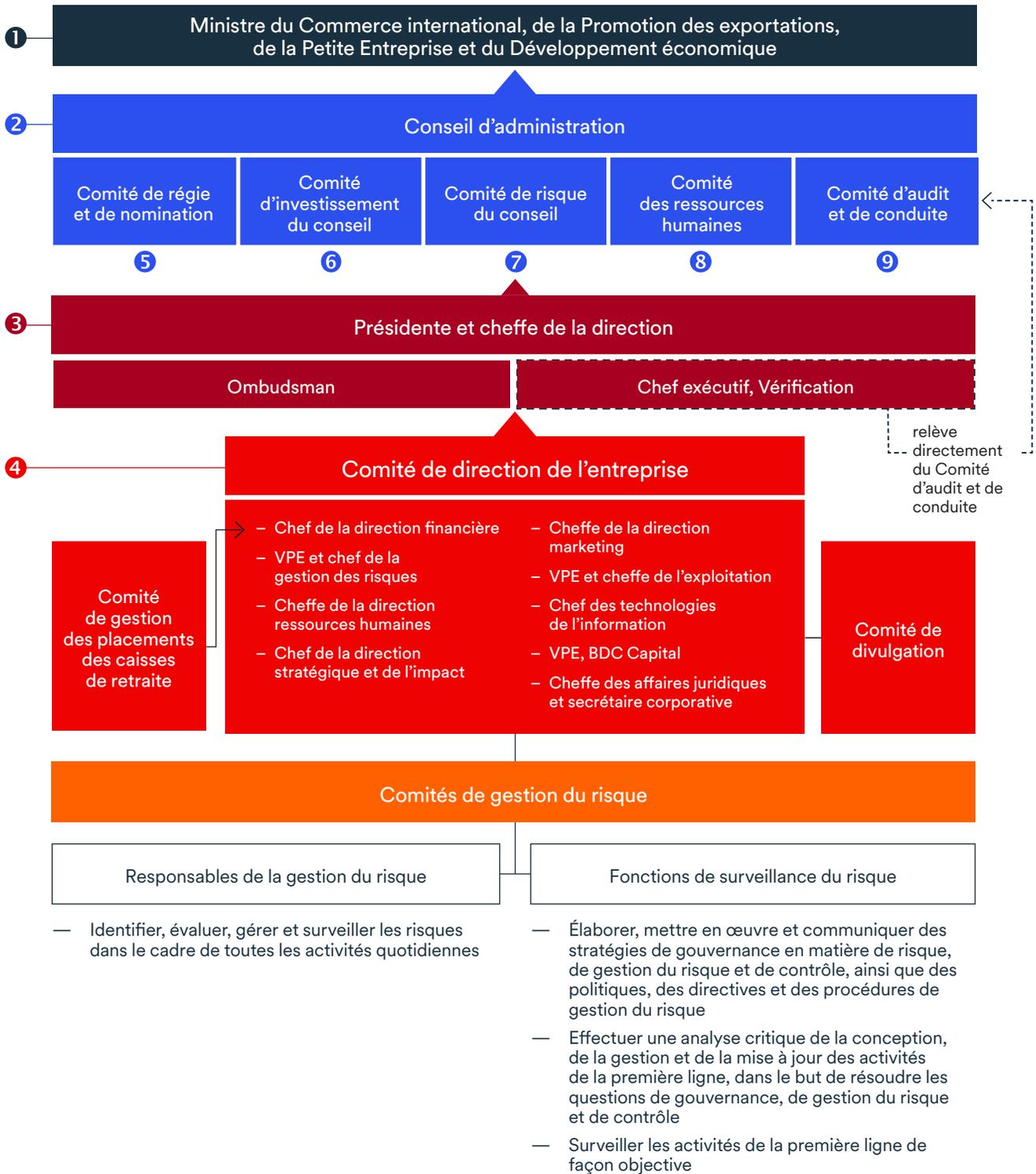
Principes de la gestion des risques à BDC

Les principaux principes de gestion des risques qui appuient les activités de gouvernance en matière de risque de l'entreprise sont les suivants :

- **Répercussions des risques** : La gestion des risques englobe la détermination, l'évaluation et la gestion des risques qui pourraient empêcher BDC et sa clientèle d'atteindre leurs objectifs.
- **Responsabilité à l'égard du risque** : La gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chaque personne, des membres du conseil d'administration au personnel exerçant des fonctions de surveillance, en passant par les secteurs d'activité et les fonctions de l'entreprise.
- **Transparence** : Le personnel doit être à l'aise de parler ouvertement et honnêtement du risque en employant un vocabulaire commun à cet égard compris de tous et toutes.
- **Équilibre stratégique** : BDC gère le risque en assurant un équilibre entre celui-ci et ses objectifs stratégiques, son mandat de soutien des propriétaires d'entreprise du Canada et sa capacité de réinvestir les capitaux et de déclarer un dividende à l'actionnaire à la discrétion du conseil d'administration.
- **Intégration du risque** : BDC intègre la gestion des risques aux principaux processus d'affaires et aux activités, notamment à la planification stratégique, opérationnelle, des affaires et budgétaire, ainsi qu'aux activités de prêt, d'investissement et de services-conseils.
- **Analyse critique du risque** : BDC favorise une culture d'ouverture et de transparence qui promeut et encourage la remise en question des décisions dans le cadre de la gestion du risque. La transmission rapide des questions liées au risque à l'échelon approprié de la direction est essentielle à l'établissement d'un dialogue efficace en matière de risque.
- **Gouvernance en matière de risque** : Les politiques de BDC codifient des processus complets pour identifier, évaluer et surveiller les risques et en rendre compte, en plus d'en assurer la gestion dans le cadre de limites de risque approuvées.
L'évaluation constante et objective du risque est assurée par des fonctions de surveillance ainsi que par des comptes rendus de la direction à un conseil d'administration indépendant ainsi qu'à l'actionnaire.
- **Amélioration continue** : BDC s'efforce constamment d'améliorer la capacité de tout son effectif à gérer les risques efficacement par de la formation et d'autres initiatives de perfectionnement professionnel.

La mise en œuvre efficace de ces principes de gestion des risques dans les activités quotidiennes de BDC est essentielle au renforcement de la sensibilisation et de la compréhension des membres du personnel quant à leurs responsabilités inhérentes à la culture de risque de la Banque.

Cadre de gouvernance en matière de risque



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration et ses comités supervisent la gouvernance en matière de risque et la gestion du risque.

En plus du cadre de gestion de l'appétit pour le risque, le conseil approuve les politiques liées au risque et les stratégies qui s'y rattachent, s'assure que BDC gère efficacement les risques auxquels elle est exposée, examine les risques liés au portefeuille et à la trésorerie, vérifie la suffisance du capital et les analyses par simulation de crise, établit des niveaux de délégation de pouvoirs clairs pour les transactions et s'assure qu'il y a un lien approprié entre le risque et les avantages escomptés.

Tous les comités tiennent compte des considérations liées au risque dans le cadre de leurs délibérations et assument des responsabilités expressément liées à la gestion du risque. Pour des détails complets sur le conseil et ses comités, se reporter à la section Gouvernance d'entreprise, à la page 119.

Direction de BDC : Comités et fonctions de gestion du risque

BDC a mis en place un cadre de gouvernance afin de favoriser une culture de la gestion du risque fondée sur la collaboration, qui assure une coordination efficace entre les différentes unités d'affaires. Chaque comité contribue à l'atteinte des objectifs stratégiques de BDC, tout en veillant à la gestion efficace de ses activités.

Les comités et fonctions ci-après sont des éléments clés de ce cadre de gouvernance et contribuent à assurer l'efficacité de la gestion du risque à l'échelle de BDC.

Le **Comité de direction de l'entreprise** veille à ce que des stratégies et pratiques de gestion du risque saines soient établies et respectées et à ce que BDC possède une vision intégrée et commune des principaux risques stratégiques, y compris des plans pour atténuer et assumer les risques, au besoin, d'une manière coordonnée et efficace. Il supervise également, par l'intermédiaire du Comité de divulgation, les obligations et les pratiques de BDC en matière d'information à fournir.

Le **chef de la gestion des risques** est responsable de la conduite et de la direction des activités, processus et systèmes liés à la gestion du risque de BDC. Il préside le Comité de gestion du risque et fait partie du Comité de direction de l'entreprise. Il a accès de plein droit au Comité de risque du conseil et a la responsabilité et le pouvoir d'identifier et de régler les enjeux relatifs aux risques, s'il y a lieu.

Le **Comité de gestion du risque** est formé de membres de la direction provenant de différentes unités d'affaires et fonctions de l'entreprise. Il a pour rôle principal la surveillance du risque. À ce titre, le comité veille à ce que BDC dispose d'un cadre de gestion du risque adéquat et efficace pour cerner et évaluer les tendances des enjeux cruciaux et évaluer ou quantifier leur impact probable, et pour s'assurer que BDC atténue ces risques conformément à son appétit pour le risque.

Plus particulièrement, le comité examine la qualité et la migration des risques à l'intérieur des portefeuilles de prêts et de titrisation et à l'intérieur des placements de capital de risque et de financement subordonné.

De plus, il examine le rendement financier, la suffisance du capital et l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC.

Le comité informe le Comité de direction de l'entreprise et le conseil des risques importants et des mesures d'atténuation connexes.

Le **Comité de gestion du risque opérationnel** assure la surveillance et l'orientation de la direction en ce qui concerne la gouvernance du risque opérationnel et les risques et questions de contrôle découlant de la planification et de l'exécution des stratégies de BDC. Il s'agit d'un sous-comité du Comité de gestion du risque.

Les **comités d'évaluation** supervisent l'évaluation et la détermination de la juste valeur des portefeuilles de placements. Des membres de la direction et une ou un spécialiste externe en évaluation d'entreprise comptent parmi les membres de ces comités.

Le **Comité de gestion de l'actif et du passif** est formé du chef de la direction financière et de membres de la direction provenant de différentes unités d'affaires et fonctions de l'entreprise. Il se concentre sur les activités de trésorerie et la surveillance des risques de trésorerie.

La structure de gestion du risque de BDC englobe les fonctions clés suivantes :

- la **gestion du risque de crédit et d'investissement**
- la **gestion des risques de l'entreprise et la conformité**, qui comprend la gestion du risque opérationnel et la gestion du risque en matière de criminalité financière et d'inconduite
- la **gestion intégrée du risque**, qui comprend la gestion du risque du portefeuille

Entre autres responsabilités, la gestion du risque consiste à :

- veiller à ce que BDC applique des principes, politiques et directives générales appropriés en matière de gestion des risques pour gérer les risques importants et émergents dans le cadre de son appétit pour le risque;
- créer des outils pour quantifier et surveiller les risques et en faire rapport;
- fournir en temps voulu des comptes rendus complets sur les risques aux comités de gestion du risque de BDC.

Les équipes de la sécurité informatique et des technologies de l'information (TI) de BDC mettent en place et surveillent l'infrastructure, le programme de gouvernance, les processus et les activités afin de protéger les ressources d'information électroniques et les infrastructures de soutien de BDC contre l'accès, l'utilisation, la divulgation et les modifications non autorisés, les bris et les pertes, tout en veillant au respect des obligations réglementaires et des exigences de l'entreprise.

Le service de la **Vérification interne** fait la promotion de saines pratiques de gestion du risque et protège l'organisation en donnant l'assurance raisonnable que les contrôles internes mis en place par la direction et le conseil d'administration sont adéquats et efficaces.

Principaux risques

L'identification des principaux risques ou des risques émergents fait partie intégrante de la planification d'entreprise et de la surveillance continue des activités de BDC. La Banque identifie les risques importants qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs. La direction et le conseil d'administration examinent et évaluent les risques, lesquels font l'objet de surveillance et sont atténués dans le cadre des activités quotidiennes de gestion du risque de BDC.

S Risque stratégique

Le risque associé à une stratégie non optimale ou inefficace, à l'exécution inadéquate de la stratégie privilégiée, à la méconnaissance du marché ou à l'absence de mesures pour faire face aux changements externes ayant une incidence sur la capacité de BDC à réaliser son mandat.

S Risque découlant de l'évolution du contexte commercial, de la conjoncture économique et du marché

Le risque associé à la volatilité de l'économie et du marché, qui peut être attribuable à l'inflation, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, aux fluctuations des marchés des capitaux, à l'évolution du marché de l'immobilier, aux coûts de l'énergie, aux taux d'intérêt et à d'autres facteurs. La volatilité de l'économie et du marché peut avoir une incidence sur les prêts, les placements et les transactions.

T Risque lié à la cybersécurité

Le risque associé à l'exploitation intentionnelle ou non intentionnelle de vulnérabilités ou de faiblesses des contrôles informatiques. Ce risque est exacerbé par l'évolution constante des menaces, et il nécessite la mise à jour continue des contrôles de sécurité.

F Risque lié à la volatilité du portefeuille

Le risque que la volatilité des marchés, une récession mondiale et l'augmentation des taux d'intérêt se traduisent par une hausse des prêts en défaut, par une tarification qui ne correspond pas au profil de risque de la clientèle, par une diminution de la juste valeur des placements en capital de risque ou par une augmentation du nombre de clientes ou clients aux prises avec des difficultés financières.

S Risque lié aux changements climatiques

Le risque lié aux changements climatiques et à leur incidence sur BDC et sa clientèle. Les changements climatiques comprennent les événements météorologiques violents, la mutation des systèmes économiques et l'évolution des réponses gouvernementales et sociétales susceptibles d'engendrer un large éventail de risques, y compris le risque stratégique, le risque d'atteinte à la réputation, le risque opérationnel, le risque structurel et le risque lié au crédit. Le rapport sur le développement durable de BDC, à venir cet automne, lui permettra de présenter son approche aux fins de la gestion du risque lié aux changements climatiques, y compris son empreinte environnementale et celle de son portefeuille de financement.

O Risque d'atteinte à la réputation

Le risque que les perceptions des parties prenantes et de la clientèle à l'égard du mandat, des pratiques, des actions ou de l'inaction de BDC nuisent à sa réputation et qu'elles aient une incidence sur la capacité de celle-ci de réaliser son mandat ou de mener ses activités.

T Risque lié aux défaillances des activités technologiques

Le risque associé à l'interruption, à l'insuffisance ou à l'instabilité des activités technologiques.

O Risque lié à la défaillance de tiers

Le risque qu'une panne ou qu'une atteinte à la sécurité associée à l'utilisation et à la performance des fournisseuses ou des fournisseurs tiers ou de leur chaîne d'approvisionnement entraîne pour BDC d'importantes interruptions de service, des mesures réglementaires à son égard, des pertes financières, des litiges ou une atteinte à sa réputation.

T Risque lié aux données

Le risque associé aux lacunes en matière de confidentialité des données, de gouvernance de l'information et de gestion du cycle de vie.

O Risque lié aux ressources humaines

Le risque que les facteurs suivants entraînent une pénurie de main-d'œuvre et de compétences : concurrence pour les ressources clés, exigences opérationnelles croissantes en matière de compétences et de connaissances spécialisées, et milieu de travail très exigeant où de multiples changements importants se produisent en même temps.

O Risque lié à la gestion du changement

Le risque que le volume et la rapidité des changements découlant de vastes initiatives stratégiques simultanées et de priorités internes nuisent à la capacité de BDC de mettre en œuvre efficacement des initiatives, augmentent la nécessité de recourir à des ressources spécialisées limitées ou entravent la capacité de la Banque de réaliser son mandat et d'atteindre ses objectifs stratégiques.

O Risque lié à la continuité des affaires

Le risque associé à la perturbation des personnes, des processus ou des systèmes par suite d'événements plus ou moins indépendants de la volonté de BDC, notamment les catastrophes naturelles ou autres crises.

F Risque lié aux crimes financiers et à l'inconduite

Le risque associé aux actes criminels ou à d'autres formes d'inconduite entraînant une perte financière ou matérielle.

F Risque financier

T Risque technologique

O Risque opérationnel

S Risque stratégique

Cadre de gestion de l'appétit pour le risque et énoncé sur l'appétit pour le risque

Le cadre de gestion de l'appétit pour le risque définit l'approche que suit BDC pour établir son appétit pour le risque et en assurer la gouvernance. Ce cadre soutient le processus de détermination des risques que BDC est prête à assumer lors de l'exécution de son mandat. Il décrit les principes fondamentaux relatifs aux risques, qui stipulent que BDC prendra uniquement les risques :

- qu'elle comprend et qu'elle peut gérer et qui cadrent avec sa stratégie;
- qui lui permettent de remplir son mandat visant à soutenir l'entrepreneuriat au Canada;
- qui ne portent pas atteinte de façon importante à sa marque, à sa réputation ou à son actionnaire.

L'énoncé sur l'appétit pour le risque repose sur des mesures qualitatives et quantitatives qui, d'une part, définissent la vision du conseil d'administration et de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques que BDC est disposée à accepter dans l'exécution de son mandat et, d'autre part, permettent de rendre compte du respect de cette vision. Les limites de risque circonscrivent les niveaux acceptables de risques.

Processus de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise

Le cadre de gestion du risque (CGR) établit une approche uniforme et structurée pour la gestion des risques inhérents aux activités de BDC, tout en veillant à ce que ces activités comportant des risques soient conformes à la stratégie, à l'appétit pour le risque et au mandat de BDC. Le CGR décrit la méthodologie mise en œuvre par BDC pour gérer le risque et renforcer la culture du risque dans toute l'entreprise.

La Politique de gestion des risques de l'entreprise de BDC codifie le processus intégré, à l'échelle de BDC, au moyen duquel nous identifions, évaluons, gérons et surveillons les risques auxquels BDC est exposée, et en rendons compte. Cette politique est conçue pour s'assurer que BDC tient compte du risque dans toutes ses activités d'affaires et qu'elle intègre la gestion du risque dans tous ses processus décisionnels courants et dans son processus annuel de planification d'entreprise. Elle définit les rôles et les responsabilités du conseil d'administration et de ses comités, de la direction de l'entreprise, des unités fonctionnelles et du personnel en ce qui concerne son application. Le conseil d'administration passe en revue et approuve la politique au moins tous les deux ans.

Un CGR efficace repose sur l'utilisation d'un langage commun et d'une approche uniforme pour identifier, quantifier/mesurer, gérer et surveiller les risques et en rendre compte. BDC définit un risque comme étant l'éventualité d'une perte ou d'un résultat non souhaitable susceptible de nuire à la réalisation de son mandat et

de ses objectifs stratégiques. BDC a répertorié les risques auxquels elle est exposée dans les catégories suivantes :

- risque stratégique
- risque de crédit et d'investissement
- risque de marché et de liquidité
- risque opérationnel
- risque technologique
- risque environnemental et social
- risque réglementaire et juridique
- risque d'atteinte à la réputation

L'approche de BDC en matière de gestion des risques repose sur quatre piliers.



Identification et évaluation des risques

Les programmes et processus intégrés d'identification et d'évaluation des risques permettent que BDC soit en mesure d'identifier, de comprendre et d'évaluer en tout temps les risques actuels et émergents auxquels elle est exposée et qui évoluent au gré des changements qui se produisent dans son environnement interne comme externe. Les principaux risques et les risques émergents sont présentés aux comités de gestion du risque de l'organisation aux fins d'évaluation et de discussion. Les risques liés aux projets d'envergure, aux nouveaux produits et services et aux modifications à apporter aux politiques sont également évalués et font l'objet de discussions.

Quantification et analyse des risques

Les risques à l'échelle de l'organisation sont évalués de manière qualitative ou quantitative à l'aide d'outils ou de modèles de pointe intégrant les meilleures pratiques en vigueur du secteur des services financiers. Cette approche permet d'assurer que les risques sont conformes aux politiques, aux directives générales, aux normes et aux limites de tolérance de BDC. Les membres du conseil et la direction de l'entreprise utilisent cette information pour comprendre le profil de risque de BDC et le rendement du portefeuille.

Surveillance des risques et reddition de comptes

La surveillance continue des répercussions potentielles des risques actuels et nouveaux se déroule dans le cours normal des activités de gestion. Les secteurs d'activité, les fonctions de l'entreprise ainsi que les fonctions de gestion et de surveillance des risques ont établi des responsabilités relatives au suivi quotidien de leurs activités respectives. Les rapports sur la gestion intégrée du risque présentent une évaluation quantitative et qualitative complète du rendement en fonction de l'appétit pour le risque de la Banque. L'évolution du profil de risque de BDC est présentée dans le cadre d'un suivi et d'une analyse approfondis du portefeuille. Ces rapports sont soumis à la direction et au conseil d'administration.

Contrôle et gestion des risques

Il incombe aux secteurs d'activité de faire en sorte que les règles d'affaires définissant leurs activités comprennent des contrôles pertinents et efficaces et que le personnel respecte les procédures. Pour atténuer les risques auxquels elle est exposée, BDC a recours aux moyens suivants :

- des rôles, responsabilités, processus, politiques, directives et procédures adéquats et clairs;
- des fonctions et des comités de gestion du risque de l'entreprise qui fournissent supervision et surveillance;
- des activités d'atténuation des risques comme les opérations de couverture, la gestion des risques d'assurance, la planification de la continuité des affaires, la planification de la reprise des systèmes TI, ainsi que les programmes de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent;
- des revues de la qualité et des audits qui donnent l'assurance que BDC suit des pratiques de gestion du risque appropriées;
- des simulations de crise exécutées à l'égard des principaux risques et portefeuilles de l'ensemble de l'entreprise pour déterminer le niveau de capital suffisant pour permettre à BDC de faire face à un ralentissement économique soutenu et de poursuivre la réalisation de son mandat.

Grandes catégories de risques

Risque stratégique

Il s'agit du risque que BDC ne puisse réaliser son mandat et, par conséquent, assurer sa pérennité et/ou son existence en raison de stratégies inefficaces, de l'exécution inadéquate de la stratégie privilégiée, de la méconnaissance du marché ou de l'absence de mesures pour faire face aux changements externes.

Gestion du risque stratégique

Le Comité de direction de l'entreprise, lequel est formé de la cheffe de la direction et des membres clés des fonctions des différents secteurs d'activité et de l'entreprise, établit l'orientation stratégique, fixe les objectifs de l'entreprise, définit les critères de réussite et surveille les activités et le rendement.

BDC a un processus rigoureux de mise à jour annuelle de la stratégie d'entreprise. La stratégie d'entreprise est ensuite approuvée par la direction, le conseil d'administration et le gouvernement du Canada. Des examens stratégiques réguliers et des programmes de gestion du risque assurent un arrimage avec l'appétit pour le risque de la Banque.

BDC voit à maintenir pour ses activités un niveau de capital suffisant en fonction de la nature et du niveau de risque auquel elle est exposée. Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital évalue la suffisance du capital tant en fonction du capital réglementaire que du capital économique, et sert à établir des seuils de capital conformes à l'énoncé sur l'appétit pour le risque. BDC alloue des capitaux aux unités d'affaires en fonction des besoins et de l'évaluation des risques afin de soutenir les activités de l'entreprise, nouvelles et existantes.

En outre, BDC soumet le capital à des simulations de crise pour évaluer l'incidence de différents scénarios défavorables afin de veiller à disposer d'un capital suffisant pour pouvoir faire face aux conditions économiques difficiles. BDC a recours à des simulations de crise pour s'assurer qu'elle est adéquatement capitalisée compte tenu des risques auxquels elle est exposée, conformément à son appétit pour le risque.

Pour de plus amples renseignements sur la gestion du capital et la suffisance du capital de BDC, se reporter à la note 17, *Gestion du capital*, des états financiers consolidés.

Risques financiers

BDC a identifié trois grandes catégories de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Pour de plus amples renseignements sur les politiques et mesures de gestion des risques financiers de BDC, se reporter à la note 18, *Gestion du risque*, des états financiers consolidés.

Risque de crédit

Il s'agit du risque de perte si une contrepartie à une opération ne remplit pas ses engagements ou ses obligations contractuels.

Gestion du risque de crédit

Toutes les décisions relatives au crédit et aux investissements doivent respecter les politiques, les directives, les lignes directrices, les règles d'affaires et les outils d'évaluation du risque sur lesquels doivent s'appuyer ces décisions. La responsabilité de la gestion du risque de crédit incombe au personnel à plusieurs échelons, de celles et ceux qui traitent directement avec la clientèle aux fondées ou fondés d'autorisation. Des pouvoirs particuliers sont délégués aux postes à la lumière des fonctions exercées et du niveau de connaissance relative au crédit et de jugement que les titulaires de ces postes doivent démontrer.

Notre processus décisionnel comprend l'attribution d'une cote à l'emprunteuse ou à l'emprunteur, qui reflète notre estimation de la probabilité de défaillance (PD) au cours de la durée de vie d'un prêt. L'estimation de la PD repose sur un système interne de classification du risque et des systèmes de pointage qui tiennent compte de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces critères comprennent une évaluation de la solidité financière, de la qualité de la direction, de la souplesse financière et de la vigueur concurrentielle de l'emprunteuse ou de l'emprunteur. Le pointage selon un modèle quantitatif peut être modifié dans certains cas, selon le jugement de spécialistes, conformément à nos politiques relatives au crédit. Notre classification interne du risque est également utilisée pour la gestion du risque du portefeuille, l'établissement de la limite de risque, la tarification des produits et la détermination du capital économique.

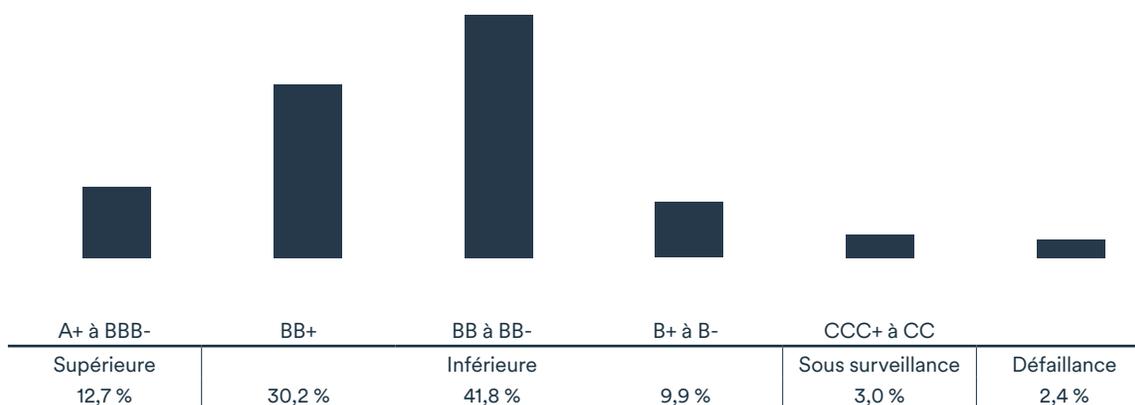
Le tableau ci-dessous indique les notations que nous utilisons à l'interne par rapport à celles qu'utilisent les agences de notation externes.

Exposition au risque de crédit du portefeuille de prêts de BDC

Cote de risque de BDC	Qualité	Notation équivalente de S&P	E2023 – 31 mars 2023
0,5 à 1,0	Supérieure	A+ à BBB-	12,7 %
1,5 à 2,0		BB+	30,2 %
2,5 à 4,0	Inférieure	BB à BB-	41,8 %
4,5 à 5,0		B+ à B-	9,9 %
5,5	Sous surveillance	CCC+ à CC	3,0 %
6	Défaillance		2,4 %
			100 %

Portefeuille de prêts de BDC classés selon l'exposition au risque de crédit

au 31 mars 2023 (en pourcentage du portefeuille brut de prêts)



Du fait de son mandat et de l'appétit pour le risque correspondant, BDC, bien qu'elle suive des pratiques exemplaires en matière de gestion du risque, assume généralement plus de risques qu'une institution financière traditionnelle. Par conséquent, une grande partie du portefeuille de BDC est de qualité inférieure. Pour de plus amples renseignements sur les prêts en cours selon leur qualité, se reporter à la note 10, *Prêts*, des états financiers consolidés.

La méthode la plus couramment utilisée pour atténuer le risque de crédit au niveau de la transaction consiste à obtenir des sûretés de qualité supérieure de la part des emprunteuses et emprunteurs. Bien que les sûretés ne puissent remplacer une évaluation rigoureuse de la capacité de l'emprunteuse ou de l'emprunteur de respecter ses obligations à notre endroit, il s'agit d'un complément important. Des sûretés ne sont pas requises dans tous les cas; cela dépend du type de prêt accordé. Pour de plus amples renseignements sur les principales sûretés données en garantie et le risque lié à la garantie, se reporter à la note 10, *Prêts*, des états financiers consolidés.

En plus de gérer le risque de crédit au niveau de chaque transaction, BDC gère ce risque au niveau du portefeuille. En procédant à un suivi et à une analyse et en produisant des rapports sur le risque, la gestion du risque du portefeuille donne l'assurance que le risque global du portefeuille est bien diversifié et qu'il cadre avec l'exécution de notre mandat, tout en nous permettant de réaliser nos objectifs financiers, conformément à notre appétit pour le risque.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière qui peut découler de l'évolution du marché ou de l'incapacité de prévoir des conditions économiques défavorables assez rapidement pour permettre à BDC d'atténuer les pertes de son portefeuille. Il représente les fluctuations des valeurs de marché des actifs et des passifs de la Banque qui découlent de la volatilité des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des taux de change. Pour BDC, le risque de marché résulte aussi d'événements de marché imprévisibles qui ont une incidence sur la valeur des placements de Capital de risque, des Programmes incitatifs pour le capital et de la division Technologies propres.

Le risque de marché autre que de transaction est le risque de perte à l'égard des instruments financiers, de la situation financière ou du résultat net, ou le risque lié aux activités autres que de transaction, comme la gestion des actifs et des passifs ou la couverture en raison des paramètres du marché, notamment les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change ou des prix des actions ou des produits de base.

Gestion du risque de marché

BDC applique à sa stratégie de financement un cadre rigoureux de gestion des actifs et passifs et a recours aux dérivés pour gérer et atténuer les risques liés aux fluctuations des marchés boursiers, des devises et des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente l'impossibilité d'obtenir des liquidités ou de convertir les actifs de BDC en liquidités pour assurer le service de sa dette ou la refinancer, pour décaisser les prêts qu'elle s'est engagée à consentir et/ou pour payer les charges opérationnelles et les dividendes en temps voulu.

Gestion du risque de liquidité

Pour éviter de perturber le cours de ses activités, BDC fait en sorte que le niveau minimum requis de liquidités soit investi dans des titres très liquides et de grande qualité, qui peuvent être vendus à un large éventail de contreparties sur des marchés secondaires actifs sans subir une perte importante.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de perte imputable à des processus internes ou à des systèmes qui sont inadéquats ou défaillants, à des erreurs humaines ou à des événements indépendants de la volonté de BDC, comme des catastrophes naturelles. Il est omniprésent dans toutes les activités d'affaires, y compris dans nos pratiques de gestion d'autres risques comme les risques stratégiques, de crédit, de marché et de liquidité, de même que les risques liés à la technologie, à la réglementation et à la conformité, ainsi que le risque environnemental et social.

Gestion du risque opérationnel

Le risque opérationnel est inhérent à toutes les activités et opérations de BDC. En conséquence, BDC met tout en œuvre pour identifier, analyser, gérer et surveiller ce risque, et en faire rapport conformément au cadre de gestion du risque de l'entreprise et aux directives générales pertinentes. Ces politiques et directives régissent la façon dont nous dirigeons notre personnel et gérons nos processus et nos environnements interne et externe.

BDC a mis en œuvre les pratiques d'atténuation suivantes aux fins de la gestion des principaux risques opérationnels :

- Gestion de la continuité des affaires et gestion des incidents : BDC dispose d'outils et de processus afin de gérer les incidents défavorables et de réduire au minimum les interruptions de ses activités comme il est énoncé dans ses plans de continuité des affaires.
- Assurance : BDC protège ses intérêts financiers en souscrivant une assurance contre les événements défavorables pouvant faire l'objet d'une réclamation d'assurance.
- Gestion des ressources humaines : La réussite à long terme de BDC repose en grande partie sur sa capacité d'attirer, de fidéliser et de développer un personnel compétent et de créer un environnement de travail sain, professionnel et favorisant la collaboration, qui encourage le personnel à contribuer pleinement à la mission de BDC, c'est-à-dire aider les propriétaires d'entreprise du Canada à réussir. BDC y arrive grâce :
 - à son Code de conduite, d'éthique et de valeurs;
 - à des stratégies et plans liés au capital humain, notamment les pratiques d'embauche efficaces, la structure organisationnelle et la rémunération;
 - à la formation et aux programmes de perfectionnement professionnel visant à favoriser l'engagement des membres du personnel et à les préparer à réaliser pleinement leur potentiel;
 - à ses pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.
- Processus d'approvisionnement et d'octroi de contrats : BDC respecte des principes et des pratiques solides en matière d'approvisionnement en biens et services et d'octroi de contrats et de gestion des fournisseuses ou des fournisseurs externes. BDC mène un large éventail de programmes et d'activités de gestion des risques liés aux tiers visant à atténuer ce risque, notamment un cadre de gouvernance efficace et des processus transparents et rigoureux lui permettant de réaliser un contrôle préalable et de superviser l'évaluation des risques dans le cadre de ses relations avec des tiers.
- Gestion de projets : Le Comité de priorisation organisationnel et le Bureau de gestion de projets d'entreprise de BDC assurent la direction de la gestion de projets pour l'organisation et mettent à la disposition de celle-ci leur expertise et leur expérience. Le Comité de priorisation organisationnel est le comité de direction responsable de l'approbation des initiatives de BDC et de l'établissement des priorités à leur égard. Le Bureau de gestion de projets d'entreprise donne à la direction une vue d'ensemble stratégique de tous les projets de BDC aux fins de l'établissement des priorités et de la prise de décisions efficace. Les projets peuvent ainsi être réalisés conformément aux objectifs de l'entreprise et à la capacité organisationnelle de les réaliser.
- Gestion de la fraude : BDC dispose d'un programme de gestion de la fraude et de l'inconduite pour prévenir et recenser les activités illicites.
- Gestion du risque lié aux modèles : BDC gère et atténue le risque lié aux modèles en examinant, validant et approuvant les modèles, nouveaux et existants.

Risque technologique

Le risque technologique est omniprésent dans les activités courantes de BDC. La sévérité potentielle des défaillances technologiques et des menaces à la cybersécurité continue d'augmenter alors que notre dépendance à la technologie, aux systèmes et aux données ne cesse de croître et que nous sommes de plus en plus interconnectés avec les tiers.

Les organisations, y compris les institutions financières, sont exposées à un vaste éventail croissant de menaces internes et externes. Les environnements de travail hybrides et le télétravail augmentent notre exposition au risque technologique.

De plus, BDC a entrepris une importante transformation numérique, comprenant l'amélioration de son infrastructure de technologies de l'information et de ses systèmes de gestion des données. La transformation numérique engendre nécessairement de nouveaux risques technologiques. L'identification et l'atténuation constantes de ces risques constituent une priorité pour la direction.

Par conséquent, la nécessité d'identifier, d'analyser, de gérer, et de surveiller le risque technologique, et d'en faire rapport, fait partie de nombreuses politiques et directives qui régissent la façon dont BDC gère ses systèmes et son infrastructure, la cybersécurité, la sécurité de l'information et l'intégrité des données.

Gestion du risque technologique

BDC s'efforce d'assurer la protection de ses systèmes ainsi que des données de la clientèle et de la Banque. Nous continuons d'investir dans notre infrastructure technologique afin de protéger nos systèmes et nos données tout en poursuivant la réalisation de nos objectifs commerciaux. Nos efforts d'atténuation des risques comprennent ce qui suit : des capacités de détection et d'intervention en cas d'incident en tout temps dans le cadre de partenariats avec des entreprises de sécurité de premier plan; le déploiement continu d'outils visant à surveiller et à prévenir les pertes de données; les contrôles de systèmes et du réseau; la mise en place de programmes visant à sensibiliser le personnel à l'égard des menaces; et la réalisation continue de tests indépendants de l'infrastructure, des systèmes et des applications.

De plus, nous avons mis en place un programme de formation pour améliorer la gestion des interventions en cas d'incident par nos spécialistes de l'exploitation et de la cybersécurité des TI. Nous gérons les incidents relatifs aux technologies et travaillons à atténuer leurs effets sur les activités au moyen du plan de reprise après sinistre des TI et des processus de gestion des incidents des TI.

Risque juridique et réglementaire

Le risque juridique et réglementaire est associé à l'incapacité de BDC de respecter ses obligations comme l'exigent les lois, les règles, les règlements et les pratiques prescrits dans les territoires où elle exerce ses activités.

Gestion du risque juridique et réglementaire

Le groupe Conformité, affaires juridiques et secrétariat général de BDC s'assure que les membres du personnel se conforment aux obligations juridiques et réglementaires par l'intermédiaire du cadre de la conformité réglementaire. En outre, il incombe aux Affaires juridiques de gérer les litiges concernant BDC. Cette équipe fournit au Comité d'audit et de conduite les informations dont il a besoin pour s'assurer de la conformité aux lois et aux règlements et supervise la gestion du risque juridique et réglementaire.

Risque d'atteinte à la réputation

Le risque d'atteinte à la réputation est le risque que les perceptions des parties prenantes à l'égard du mandat, des pratiques, des actions ou de l'inaction de BDC nuisent à la réputation de BDC et qu'elles aient une incidence sur la capacité de celle-ci de réaliser son mandat ou de mener ses activités.

BDC doit répondre aux attentes de la population canadienne de plusieurs façons, notamment :

- en se montrant à la hauteur des attentes de l'actionnaire en ce qui a trait au soutien de l'entrepreneuriat;
- en réalisant son mandat de façon efficace;
- en respectant les normes d'éthique prévues par la loi ou généralement acceptées;
- en s'abstenant de soutenir des entreprises qui ne répondent pas aux attentes de la société en matière de conduite responsable;
- en menant ses activités de façon responsable à l'égard de l'environnement.

Gestion du risque d'atteinte à la réputation

Le cadre de gestion du risque de BDC est la pierre angulaire de la gestion du risque d'atteinte à la réputation. La gestion du risque d'atteinte à la réputation fait partie de nos politiques et directives générales sur le risque et est intégrée dans tous les aspects de nos activités commerciales.

BDC a mis en place des outils et des processus de surveillance pour suivre les sujets d'intérêt dans les médias sociaux et traditionnels.

BDC tient compte du risque d'atteinte à la réputation au moment d'évaluer la possibilité de consentir un prêt ou d'effectuer un investissement. Elle sélectionne les clientes et les clients éventuels et effectue un contrôle préalable avant d'approuver les transactions. Elle vérifie également si les clientes et les clients satisfont aux exigences en matière de transparence et d'information à fournir, de performance environnementale, d'éthique et d'admissibilité au crédit.

Risque environnemental et social

Il s'agit du risque que des questions environnementales ou sociales associées à BDC, à une cliente ou à un client, à une fournisseuse ou à un fournisseur, à une transaction, à un produit ou à une activité de BDC donnent lieu à des pertes financières et opérationnelles ou portent atteinte à la réputation. Les risques environnementaux peuvent avoir des répercussions sur l'air, la terre, l'eau et l'eau souterraine.

Les changements climatiques constituent un risque environnemental et peuvent se manifester sous la forme de risques physiques ou de risques de transition. Les risques physiques découlent des répercussions physiques associées aux changements climatiques. Ils peuvent comprendre les événements météorologiques violents (p. ex. inondations, ouragans, froid ou chaleur extrêmes) ainsi que les incidences à long terme des changements climatiques (hausse du niveau de la mer, températures moyennes plus élevées, conditions plus sèches). Les risques de transition sont attribuables aux changements sociétaux mis en place pour atténuer les changements climatiques, aux politiques et aux mesures réglementaires adoptées, telles que les subventions, les taxes ou les hausses du prix du carburant, à l'innovation et aux changements technologiques, ainsi qu'à l'évolution des conditions du marché.

Bon nombre de propriétaires d'entreprise du Canada – dont des clientes ou clients et des partenaires de BDC – sont directement ou indirectement exposés à des risques physiques ou à des risques de transition associés aux changements climatiques.

Nous commençons à observer des ajustements structurels dans l'économie mondiale, notamment, des normes relatives aux changements climatiques dans les chaînes d'approvisionnement. Nous sommes d'avis que la gestion des risques liés aux changements climatiques deviendra une pratique courante et qu'elle fera partie intégrante des décisions de la vie quotidienne. Dans le secteur financier, la transition est déjà en cours.

Au vu de cette tendance, BDC transforme progressivement ses pratiques de gestion des risques liés aux changements climatiques afin de prendre en compte les considérations nécessaires sur les plans opérationnel, stratégique, réglementaire et juridique.

Pour BDC, le risque social a une dimension à la fois directe et indirecte. Les risques directs découleraient de l'incapacité d'exécuter efficacement son mandat de soutien auprès des entrepreneures et entrepreneurs. Les risques indirects découleraient du fait de consentir du financement à la clientèle ou de collaborer avec des partenaires dont les comportements contreviennent aux normes acceptées en matière de comportements responsables de la part des entreprises, tels que la discrimination à l'égard de certains groupes ou de certaines personnes.

Gestion du risque environnemental et social

En utilisant une approche fondée sur le risque, BDC obtient une évaluation environnementale de site pour les propriétés qu'elle finance. Elle intègre, à ses pratiques en matière d'octroi de crédit, l'examen des questions environnementales associées aux demandeuses et demandeurs et aux transactions de financement s'il y a lieu. Les risques liés aux changements climatiques ne sont plus des risques émergents pour le Canada, BDC et les propriétaires d'entreprise; ils constituent la réalité actuelle. Par conséquent, les questions liées aux changements climatiques sont intégrées dans la stratégie, le cadre de gestion des risques, les pratiques de gouvernance et les considérations à l'égard des produits et les activités de BDC.

La stratégie de BDC à l'égard des risques liés aux changements climatiques est en phase avec les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) du Conseil de stabilité financière.

À l'instar de ses homologues, BDC utilise la feuille de route que constituent les principes de base et les lignes directrices du TCFD concernant la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les mesures et les objectifs. Nous rendrons compte des progrès réalisés auprès du conseil d'administration, qui supervise la mise en application des nouvelles politiques et pratiques par la direction.

La gestion du risque social fait partie intégrante des activités quotidiennes de la Banque ainsi que des produits et services que nous offrons aux propriétaires d'entreprise. En outre, nous établissons des programmes internes de gestion des risques pour nous assurer que le personnel, les fournisseuses et fournisseurs ainsi que la clientèle adoptent une conduite conforme à notre mandat et à nos objectifs de développement durable.

5. Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par BDC sont décrites à la note 3, *Principales méthodes comptables*, des états financiers consolidés. Certaines de ces méthodes, de même que les estimations et hypothèses nécessaires pour les appliquer, sont considérées comme critiques, car elles exigent que la direction formule des jugements importants. BDC a établi des mécanismes de contrôle, notamment des déclarations et attestations formelles par les cadres de direction, afin de s'assurer que les méthodes, estimations et hypothèses comptables sont passées en revue et appliquées de façon uniforme d'un exercice à l'autre.

Jugements, estimations et hypothèses

Les jugements, les estimations et les hypothèses comptables importants appliqués par BDC sont décrits à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés. Les estimations comptables critiques qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés comprennent celles qui sont liées à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, à la juste valeur des instruments financiers, à la consolidation, aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres avantages postérieurs à l'emploi.

Contrôles et procédures

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de la communication de l'information financière ainsi que de contrôles et de procédures appropriés en matière d'information à fournir.

Les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière sont conçus pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. Cependant, en raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière ne peuvent donner qu'une assurance raisonnable et ne permettent pas de prévenir ou de détecter toutes les inexactitudes.

Les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir sont conçus pour donner une assurance raisonnable que toute l'information pertinente a été recueillie et transmise à la direction en temps opportun pour permettre à BDC de prendre les décisions appropriées concernant la communication de l'information.

BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. L'évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière a été réalisée selon le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework 2013* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière :

Au 31 mars 2023, sous la supervision de la présidente et cheffe de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière. À partir des résultats de son évaluation, la direction a conclu que les contrôles internes relatifs à la communication de l'information financière ont été conçus de façon adéquate et qu'ils fonctionnent efficacement pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS.

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir :

Au 31 mars 2023, sous la supervision de la présidente et cheffe de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir. À partir des résultats de son évaluation, la direction a conclu que les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir ont été conçus de façon adéquate et fonctionnent efficacement pour donner une assurance raisonnable que l'information importante fournie est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais requis et qu'elle est communiquée à la direction en temps opportun aux fins de prise de décisions.

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	46
Rapport des auditeurs indépendants	47
État consolidé de la situation financière	49
État consolidé des résultats	50
État consolidé du résultat global	51
État consolidé des variations des capitaux propres	52
Tableau consolidé des flux de trésorerie	54
Notes afférentes aux états financiers consolidés	55

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada (BDC) ont été dressés et présentés par la direction selon les Normes internationales d'information financière. L'information qu'ils contiennent comprend normalement des montants ayant dû faire l'objet d'estimations reposant sur un jugement éclairé quant aux résultats prévus des opérations et des événements en cours. L'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel respecte le contenu des états financiers consolidés.

La direction est responsable de l'intégrité, de la fidélité et de la qualité des états financiers consolidés ainsi que des systèmes comptables dont ils émanent. À cette fin, elle maintient un système de contrôle interne destiné à donner l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les biens de BDC sont protégés et que les registres nécessaires sont maintenus. BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. Ce régime de certification est fondé sur le cadre de contrôle (*Internal Control – Integrated Framework*) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Pour plus d'information, se reporter à la section Rapport de gestion du rapport annuel (p. 44).

Le système de contrôle interne est appuyé par une revue périodique des différents aspects des opérations de BDC effectuée par le personnel de la Vérification interne. De plus, la cheffe ou le chef exécutif, Vérification et les auditrices et les auditeurs externes ont plein et libre accès au Comité d'audit et de conduite du conseil d'administration, dont le rôle est de surveiller et d'examiner le contrôle interne exercé par la direction et les responsabilités de celle-ci en matière de présentation de l'information financière. Il incombe au conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité d'audit et de conduite dont les membres sont exclusivement des administratrices et administrateurs indépendants, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés annuels audités.

Les auditrices et auditeurs indépendants de BDC, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, et la vérificatrice générale du Canada ont audité les états financiers consolidés de BDC, et leur rapport indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.



Isabelle Hudon
Présidente et cheffe de la direction

Montréal, Canada
Le 14 juin 2023



Stefano Lucarelli, CPA
Chef de la direction financière



Rapport des auditeurs indépendants

À la ministre du Commerce international

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada (« BDC »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de BDC au 31 mars 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de BDC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de BDC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider BDC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de BDC.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de BDC;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de BDC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener BDC à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, la charte et les règlements administratifs de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive ainsi que les instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Tina Swiderski, CPA auditrice
Directrice principale



*CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A120220

État consolidé de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	31 mars 2023	31 mars 2022
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	878 919	906 386
Actifs dérivés	8	11 603	12 277
Titres adossés à des créances mobilières	9, 23	1 176 100	988 466
Prêts			
Prêts, valeur comptable brute	10	36 976 742	34 394 759
Moins : correction de valeur pour pertes de crédit attendues	10	(1 044 039)	(1 111 242)
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues		35 932 703	33 283 517
Placements	11, 23	5 742 512	5 862 554
Immobilisations corporelles		66 140	68 745
Immobilisations incorporelles		47 646	39 727
Actifs au titre du droit d'utilisation	12	98 780	108 859
Actif net au titre des prestations définies	15	260 466	233 690
Autres actifs		70 053	62 775
Total des actifs		44 284 922	41 566 996
Passifs et capitaux propres			
Passifs			
Créditeurs, frais courus et autres passifs	13	320 173	311 267
Passifs dérivés	8	117	110
Emprunts			
Billets à court terme	14	19 767 097	14 385 629
Billets à long terme	14	7 157 814	5 707 297
Total des emprunts		26 924 911	20 092 926
Obligations locatives			
Obligations locatives à court terme	12	14 705	13 962
Obligations locatives à long terme	12	101 458	111 362
Total des obligations locatives		116 163	125 324
Passif net au titre des prestations définies	15	224 313	233 118
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts	10, 21	554 344	315 778
Total des passifs		28 140 021	21 078 523
Capitaux propres			
Capital social	16	7 289 900	11 946 900
Surplus d'apport		27 778	27 778
Bénéfices non distribués		8 850 687	8 445 369
Cumul des autres éléments du résultat global		(29 590)	(15 864)
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC		16 138 775	20 404 183
Participations ne donnant pas le contrôle		6 126	84 290
Total des capitaux propres		16 144 901	20 488 473
Total des passifs et des capitaux propres		44 284 922	41 566 996

Garanties et passifs éventuels (note 21)

Engagements (notes 9, 10, 11 et 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



Brian O'Neil
Administrateur
Président du Comité d'audit et de conduite



Isabelle Hudon
Administratrice
Présidente et cheffe de la direction

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
Produits d'intérêts	2 420 608	1 694 417
Charges d'intérêts	491 877	105 871
Produits d'intérêts nets	1 928 731	1 588 546
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	16 700	576 019
Produits de Services-conseils	38 249	28 865
Frais et autres produits	100 294	107 725
Produits nets	2 083 974	2 301 155
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(343 940)	84 681
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(830 289)	915 722
Profits (pertes) de change nets	163 469	(12 565)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(4 519)	622
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	1 068 695	3 289 615
Salaires et avantages du personnel	498 952	544 832
Locaux et équipement	43 553	42 169
Autres charges	223 648	187 852
Charges opérationnelles et administratives	766 153	774 853
Résultat net	302 542	2 514 762
Résultat net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	380 732	2 440 048
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(78 190)	74 714
Résultat net	302 542	2 514 762

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

La note 19 fournit de l'information complémentaire sur l'état consolidé des résultats, y compris les produits d'intérêts tirés des actifs financiers évalués au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La note 20 fournit des informations sectorielles.

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2023	2022
Résultat net		302 542	2 514 762
Autres éléments du résultat global			
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		(12 198)	(28 754)
Reclassement au résultat net des pertes (profits) sur les couvertures des flux de trésorerie		(1 528)	(698)
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		(13 726)	(29 452)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	15	24 586	289 492
Autres éléments du résultat global		10 860	260 040
Résultat global total		313 402	2 774 802
Résultat (perte) global total attribuable :			
À l'actionnaire de BDC		391 592	2 700 088
Aux participations ne donnant pas le contrôle		(78 190)	74 714
Résultat global total		313 402	2 774 802

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Actifs à la JVAERG ⁽¹⁾	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
Solde au 31 mars 2022		11 946 900	27 778	8 445 369	(17 392)	1 528	(15 864)	20 404 183	84 290	20 488 473
Résultat global total										
Résultat net				380 732				380 732	(78 190)	302 542
Autres éléments du résultat global										
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					(12 198)		(12 198)	(12 198)		(12 198)
Reclassement au résultat net des pertes (profits) sur les couvertures des flux de trésorerie						(1 528)	(1 528)	(1 528)		(1 528)
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	15			24 586				24 586		24 586
Autres éléments du résultat global		–	–	24 586	(12 198)	(1 528)	(13 726)	10 860	–	10 860
Résultat global total		–	–	405 318	(12 198)	(1 528)	(13 726)	391 592	(78 190)	313 402
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle									26	26
Émission d'actions ordinaires	16	343 000						343 000		343 000
Rachat d'actions ordinaires	16	(5 000 000)						(5 000 000)		(5 000 000)
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres		(4 657 000)	–	–	–	–	–	(4 657 000)	26	(4 656 974)
Solde au 31 mars 2023		7 289 900	27 778	8 850 687	(29 590)	–	(29 590)	16 138 775	6 126	16 144 901

(1) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Actifs à la JVAERG ⁽¹⁾	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
Solde au 31 mars 2021		11 511 900	27 778	6 450 829	11 362	2 226	13 588	18 004 095	13 262	18 017 357
Résultat global total										
Résultat net				2 440 048				2 440 048	74 714	2 514 762
Autres éléments du résultat global										
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					(28 754)		(28 754)	(28 754)		(28 754)
Reclassement au résultat net des pertes (profits) sur les couvertures des flux de trésorerie						(698)	(698)	(698)		(698)
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	15			289 492				289 492		289 492
Autres éléments du résultat global		–	–	289 492	(28 754)	(698)	(29 452)	260 040	–	260 040
Résultat global total		–	–	2 729 540	(28 754)	(698)	(29 452)	2 700 088	74 714	2 774 802
Dividendes sur les actions ordinaires	16			(735 000)				(735 000)		(735 000)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle									(5 027)	(5 027)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle									1 341	1 341
Émission d'actions ordinaires	16	435 000						435 000		435 000
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres		435 000	–	(735 000)	–	–	–	(300 000)	(3 686)	(303 686)
Solde au 31 mars 2022		11 946 900	27 778	8 445 369	(17 392)	1 528	(15 864)	20 404 183	84 290	20 488 473

(1) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2023	2022
Activités opérationnelles			
Résultat net		302 542	2 514 762
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets			
Produits d'intérêts		(2 420 608)	(1 694 417)
Charges d'intérêts		490 080	104 113
Intérêts sur les obligations locatives		1 797	1 758
Pertes (profits) nets réalisés sur les placements		(16 700)	(576 019)
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues		343 940	(84 681)
Variation nette de la moins(plus)-value latente sur les placements		830 289	(915 722)
Pertes (profits) de change nets latents		(202 411)	(3 354)
Pertes (profits) nets latents sur autres instruments financiers		–	(76)
Capitalisation des prestations définies inférieure (supérieure) au montant passé en charges	15	(10 995)	15 735
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		20 246	20 496
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation	12	13 532	13 931
Pertes (profits) sur la décomptabilisation d'immobilisations corporelles et incorporelles		644	186
Autres		(71 402)	(20 479)
Charges d'intérêts payées		(450 706)	(102 602)
Produits d'intérêts reçus		2 323 689	1 646 008
Variation des actifs et des passifs opérationnels			
Variation nette des prêts		(2 559 749)	(2 022 139)
Variation nette des créditeurs, frais courus et autres passifs		8 906	72 459
Variation nette des autres actifs		(7 278)	(27 073)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles		(1 404 184)	(1 057 114)
Activités d'investissement			
Décassements sur les titres adossés à des créances mobilières		(672 979)	(698 444)
Remboursements et produits de la vente sur les titres adossés à des créances mobilières		474 006	414 243
Décassements sur les placements	23	(1 012 443)	(1 143 021)
Remboursements sur les placements	23	365 315	620 556
Produit de la vente de placements	23	126 907	582 050
Acquisition d'immobilisations corporelles		(10 560)	(8 351)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(15 644)	(7 969)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(745 398)	(240 936)
Activités de financement			
Variation nette des billets à court terme	14	5 352 500	1 048 000
Émission de billets à long terme	14	2 675 000	1 223 000
Remboursements de billets à long terme	14	(1 234 000)	(549 139)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle		–	(5 027)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle		26	1 341
Émission d'actions ordinaires	16	343 000	435 000
Rachat d'actions ordinaires	16	(5 000 000)	–
Dividendes versés sur les actions ordinaires	16	–	(735 000)
Païement des obligations locatives		(14 411)	(14 254)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement		2 122 115	1 403 921
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(27 467)	105 871
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		906 386	800 515
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		878 919	906 386

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023
(en milliers de dollars canadiens)

1.

Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société

La Banque de développement du Canada est une société d'État créée par une loi du Parlement le 20 décembre 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement, et a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. La Banque de développement du Canada est constituée en société au Canada et appartient entièrement au gouvernement du Canada. Le siège social de la société est situé au 5, Place Ville-Marie, bureau 100, Montréal, Québec, Canada.

Les objectifs de la Banque de développement du Canada et de ses filiales (collectivement, BDC) sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un éventail de prêts, d'investissements et de services-conseils complémentaires. BDC offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui permettent de répondre à leurs besoins courants, tout en obtenant un rendement des capitaux propres approprié à l'appui de l'avancement de ses activités.

BDC ne reçoit aucun crédit parlementaire du gouvernement du Canada. Pour financer ses objectifs, BDC emprunte des fonds à Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ou la ministre des Finances. Avant le 21 avril 2008, BDC a émis des titres d'emprunt garantis par le gouvernement du Canada. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* (la « Loi sur la BDC ») permet également à BDC d'émettre des instruments hybrides de capital grâce auxquels elle peut obtenir les fonds nécessaires à ses activités. Sa Majesté le Roi du chef du Canada ne pourrait être tenu responsable du paiement des montants dus aux termes de tels instruments de capital, dont aucun n'était en circulation au 31 mars 2023 ni au 31 mars 2022.

BDC est à tous égards mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada. BDC est aussi nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et rend des comptes au Parlement par l'entremise du ou de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique.

En vertu de l'article 89 de la LGFP, BDC, comme quelques autres sociétés d'État, doit se conformer à une instruction émise en 2008 ordonnant aux sociétés d'État de prendre dûment en considération l'intégrité personnelle de celles et ceux à qui elles prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement visant à améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales. Au cours de l'exercice 2009, BDC a terminé la mise en œuvre de cette directive et confirme que l'instruction a été suivie depuis.

En décembre 2014, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2014-1378) à BDC de passer en revue son régime de retraite actuel et de s'assurer que celui-ci demeure abordable et financièrement viable et que ses modalités concordent avec celles du Régime de retraite de la fonction publique. Ces modifications avaient pour but de veiller à ce que les régimes de retraite des sociétés d'État prévoient un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant, au titre des cotisations au régime, entre le personnel et l'employeur au 31 décembre 2017, en plus d'augmenter l'âge normal de départ à la retraite à 65 ans pour les membres du personnel embauchés à compter du 1^{er} janvier 2015. Pour se conformer à l'instruction reçue, BDC a donc apporté à son régime de retraite à prestations définies des modifications entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Les membres du personnel admissibles embauchés avant le 1^{er} janvier 2015 pouvaient s'inscrire à l'une des trois options offertes, deux de celles-ci comprenant quelques caractéristiques de l'ancien régime et la troisième, proposant une structure de prestations entièrement nouvelle. Les membres du personnel embauchés après le 31 décembre 2014 sont automatiquement inscrits à la troisième option. En outre, BDC a augmenté progressivement le niveau des cotisations des membres du personnel en vue d'atteindre un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant au 31 décembre 2017. BDC a également approuvé une politique de capitalisation s'appuyant sur des mécanismes visant à ce que les cotisations versées par BDC, uniquement en ce qui concerne les coûts liés au service courant, n'excèdent pas les cotisations obligatoires des membres, sur une base cumulée, tout en se conformant aux règlements. BDC a terminé la mise en œuvre de ces deux éléments de sa stratégie avant le 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2022, BDC avait atteint un niveau de cotisations de l'employeur qui, sans correspondre exactement à un ratio de 50:50, dépasse légèrement 50 % des coûts pour le service courant sur une base cumulative, et le régime est géré conformément aux règlements applicables et à sa politique de capitalisation. En mai 2019, BDC s'est entretenue avec des représentantes et représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (Conseil du Trésor) et a convenu de faire rapport de son ratio de partage des coûts pour le service courant chaque année au cours des cinq prochaines années. Cela permettra au Conseil du Trésor et à BDC de surveiller la situation et d'évaluer si des mesures supplémentaires sont nécessaires à la fin de l'exercice 2025.

En juillet 2015, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2015-1109) à BDC d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor d'une manière qui soit conforme à ses obligations légales. Ainsi, BDC a modifié sa Politique et sa Directive générale sur les dépenses engagées pour le compte de BDC et confirme qu'elle se plie depuis à cette instruction. La Politique sur les dépenses engagées pour le compte de BDC est présentée sur le site Web de BDC.

2.

Base d'établissement

Déclaration de conformité

BDC a établi ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ces états financiers consolidés ont été approuvés pour publication le 14 juin 2023 par le conseil d'administration.

Base de présentation et d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur;
- l'actif ou le passif net au titre des prestations définies relatif aux avantages postérieurs à l'emploi, qui a été comptabilisé comme la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs du régime.

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de BDC et de ses filiales. Sauf indication contraire, les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars canadiens.

Principes de consolidation

BDC mène ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités, y compris une filiale en propriété exclusive et deux fonds d'investissement qui sont considérés comme des filiales aux fins de la présentation de l'information financière.

Les états financiers consolidés de BDC comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers consolidés des filiales mentionnées ci-après au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022. Les états financiers des filiales sont établis selon des méthodes uniformes de comptabilisation et d'évaluation pour des transactions similaires.

Filiales

Aux fins de la présentation de l'information financière, les filiales sont définies comme des entités contrôlées par une autre entité. BDC contrôle une entité lorsqu'elle exerce un pouvoir sur celle-ci par une exposition ou le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements par l'exercice de son pouvoir. On présume qu'il y a contrôle lorsque BDC détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels sont considérés lorsqu'on évalue si BDC contrôle une autre entité.

Dans les cas où BDC ne détient pas la majorité des droits de vote, une analyse plus approfondie est effectuée pour déterminer si BDC a ou non le contrôle de l'entité. BDC est réputée avoir le contrôle lorsque, aux termes des conventions entre actionnaires et/ou des conventions de sociétés en commandite, elle prend la plupart des décisions qui ont une incidence sur les activités pertinentes.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il n'est plus exercé. Aucune filiale n'a été acquise ou cédée pendant les périodes de présentation de l'information financière. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

2. Base d'établissement (suite)

Filiales (suite)

Les entités en exploitation suivantes ont été consolidées dans les états financiers consolidés de BDC.

Entité	Principale activité	Pays de constitution en société et de résidence	Proportion de la participation et des droits de vote détenus	Base du contrôle
BDC Capital Inc.	Structure de société de portefeuille pour des activités d'investissement	Canada	100 %	Droits de vote
Fonds AlterInvest II, s.e.c.	Placements directs en capitaux propres	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Go Capital, s.e.c.	Placements directs en capitaux propres	Canada	20 %	Accords contractuels

Fonds AlterInvest II, s.e.c.

BDC détient une participation de 50 % dans Fonds AlterInvest II, s.e.c. et agit à titre de commandité de cette entité, ce qui lui confère la capacité de diriger toutes les activités pertinentes de Fonds AlterInvest II, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

Go Capital, s.e.c.

Même si BDC détient moins de la moitié de Go Capital, s.e.c. et moins de la moitié des droits de vote, la direction a déterminé, selon les termes de la convention en vertu de laquelle Go Capital, s.e.c. a été établie, que BDC contrôle cette entité. À titre de commandité, BDC a actuellement la capacité de diriger les activités pertinentes de Go Capital, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

L'exercice de Go Capital, s.e.c. se termine le 31 décembre, tel que convenu par les associés au moment où cette entité a été établie. Par conséquent, l'information financière supplémentaire concernant cette entité est préparée pour la période intermédiaire aux fins de la consolidation.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations dans des filiales non attribuables à la société mère sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés à titre de participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués à l'actionnaire de BDC et aux participations ne donnant pas le contrôle en fonction de leur participation respective, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour elles.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles BDC exerce une influence notable, mais pas un contrôle, sur les politiques financières et opérationnelles. Les placements par emprunt et les placements en capitaux propres dans des entreprises associées qui sont détenus dans le portefeuille de placements de BDC par BDC Capital Inc. sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Ce traitement est permis par la Norme comptable internationale (IAS) 28, *Participations dans des entreprises associées*, selon laquelle une entité qui est un organisme de capital-risque ou une entité similaire et qui détient des participations dans une entreprise associée peut choisir d'évaluer ces participations à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*.

3.

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés, de même qu'à toutes les entités consolidées par BDC.

Instruments financiers

Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque BDC devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier ainsi que tous les risques et avantages importants connexes sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les instruments financiers sont comptabilisés et décomptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement.

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. La juste valeur lors de la comptabilisation initiale comprend les coûts de transaction attribuables directement à l'acquisition ou à l'émission des instruments financiers, sauf dans le cas des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Classement des instruments financiers

Actifs financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué :

- au coût amorti;
- à la JVRN; ou
- à la JVAERG.

Appréciation du modèle économique

Le classement dépend du modèle économique que suit BDC pour gérer ces actifs financiers et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie de l'actif financier. Les objectifs du modèle économique sont divisés en trois catégories :

- détenir des actifs financiers uniquement afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- détenir des actifs financiers à la fois pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels et pour les vendre;
- gérer des actifs financiers sur la base de la juste valeur.

BDC évalue l'objectif du modèle économique selon lequel un actif est détenu au niveau du portefeuille afin de mieux refléter la façon dont elle gère ses activités et dont les informations sont communiquées à la direction. Les informations en question comprennent :

- la stratégie d'investissement pour détenir ou vendre les actifs dans le portefeuille et les risques qui ont une incidence sur la performance du modèle économique;
- les rapports transmis à la direction de BDC et les indicateurs clés utilisés pour évaluer la performance du portefeuille;
- la rémunération des gestionnaires de portefeuille (notamment la question de savoir si la rémunération est fondée sur la juste valeur des actifs gérés ou sur les flux de trésorerie contractuels perçus);
- la fréquence, le volume et le moment auxquels des ventes ont été réalisées au cours des périodes antérieures, les raisons qui ont motivé ces ventes et les attentes quant aux ventes futures.

3. Principales méthodes comptables ^(suite)

Instruments financiers ^(suite)

Classement des instruments financiers ^(suite)

Actifs financiers ^(suite)

Appréciation du modèle économique ^(suite)

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il répond aux deux conditions ci-après et qu'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVRN :

- l'actif est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- les dispositions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier qui est un instrument de dette est évalué à la JVAERG uniquement s'il répond aux deux conditions ci-après et s'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVRN :

- l'actif est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de les vendre; et
- les dispositions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les autres actifs financiers sont classés comme étant évalués à la JVRN.

BDC peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier qui répond aux conditions pour être évalué au coût amorti ou à la JVAERG comme étant évalué à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes.

Évaluation pour déterminer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts

BDC prend en considération les dispositions contractuelles de l'instrument pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Cette évaluation nécessite notamment d'établir si un actif financier comprend une clause contractuelle qui pourrait modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels, de sorte que l'actif ne respecterait pas cette condition. Dans le cadre de cette évaluation, BDC tient compte de caractéristiques telles que les suivantes :

- la possibilité que des événements modifient l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie;
- des clauses comportant un effet de levier;
- des options de remboursement anticipé ou de prolongation;
- des clauses qui limitent les droits de BDC aux flux de trésorerie provenant d'actifs spécifiés;
- des caractéristiques qui influent sur l'appréciation de la valeur temps de l'argent.

Passifs financiers

BDC classe ses passifs financiers comme étant évalués au coût amorti sauf si elle a désigné des passifs comme étant évalués à la JVRN ou si elle est tenue d'évaluer des passifs à la JVRN. BDC désigne un passif financier comme étant évalué à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale si cette désignation permet d'éliminer une non-concordance comptable qui, autrement, pourrait découler d'une base d'évaluation différente des actifs ou des passifs ou si le passif comprend un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat.

Une description de la base de chaque désignation est fournie à la section Principaux types d'instruments financiers de la présente note.

Évaluation ultérieure des instruments financiers

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont évalués selon le classement de l'instrument financier, soit à la juste valeur ou au coût amorti.

Instruments financiers classés au coût amorti

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers classés dans cette catégorie sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues dans le cas des actifs financiers. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements et encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier de manière à obtenir sa valeur comptable. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, BDC estime les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier.

3. Principales méthodes comptables ^(suite)

Instruments financiers ^(suite)

Évaluation ultérieure des instruments financiers ^(suite)

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et la variation des profits ou pertes latents est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats sous :

- variation nette de la plus ou moins-value latente sur les placements ou sous profits ou pertes de change nets lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières, aux placements par emprunt et aux placements en capitaux propres; ou
- profits ou pertes nets sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés.

Les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers sont inclus directement dans l'état consolidé des résultats et comptabilisés aux postes suivants :

- profits ou pertes nets réalisés sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières, aux placements par emprunt et aux placements en capitaux propres; ou
- profits ou pertes nets sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés.

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers évalués à la JVAERG sont évalués à la juste valeur, et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé, à l'exception du fait que le modèle de dépréciation de l'IFRS 9 s'applique à ces instruments et que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

Couvertures des flux de trésorerie

BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du dernier jour de l'exercice 2018. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au 31 mars 2018 ont été entièrement reclassés à l'état consolidé des résultats au 31 mars 2023. Les dérivés détenus à des fins de gestion de risques sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à l'état consolidé des résultats.

Dépréciation

Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues est établie à l'égard des instruments financiers suivants qui ne sont pas évalués à la JVRN :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie
- Prêts
- Titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang
- Comptes à recevoir des clientes et clients de Services-conseils
- Engagements relatifs aux prêts et titres adossés à des créances mobilières
- Garanties de prêts

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les pertes de crédit attendues dans le portefeuille à la date de présentation de l'information financière en fonction d'informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique à venir établies individuellement.

Conformément à l'IFRS 9, la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est évaluée selon un modèle de dépréciation en trois étapes :

- Étape 1 – pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit n'augmente pas de manière importante depuis la comptabilisation initiale;
- Étape 2 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit augmente de manière importante depuis la comptabilisation initiale et que le prêt n'est pas considéré comme étant déprécié;
- Étape 3 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés si le prêt est considéré comme étant déprécié.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure des instruments financiers (suite)

Dépréciation (suite)

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues fournit une estimation reposant sur des pondérations probabilistes, qui intègre des informations prospectives représentant trois scénarios macroéconomiques. L'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit est fondée sur la variation de la probabilité de défaillance prospective sur la durée de vie de l'instrument depuis la comptabilisation initiale. Pour certains instruments ayant un risque de crédit faible à la date de présentation de l'information financière, le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Le risque de crédit que comporte un actif financier est considéré comme faible si cet actif comporte un risque de défaillance faible et si l'emprunteuse ou l'emprunteur a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est calculée selon les montants déboursés et non déboursés des prêts autorisés, des garanties de prêts et des titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang. La correction de valeur pour les montants déboursés est comptabilisée en diminution des actifs, tandis que la correction de valeur pour les montants non déboursés et les garanties est comptabilisée dans les passifs à l'état consolidé de la situation financière.

Définition de la défaillance

Conformément à la politique en matière de gestion du risque de crédit de BDC, un actif financier est considéré comme étant déprécié et passe à l'Étape 3 en cas de défaut de paiement pendant trois mois consécutifs et s'il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement ou, en cas d'événements défavorables jugés graves et probablement irrémédiables, de sorte que BDC ne peut plus s'attendre à percevoir la totalité des flux de trésorerie futurs attendus.

Politique de radiation

Les actifs financiers sont sortis du bilan, en partie ou en totalité, lorsque BDC a épuisé tous les recours possibles pour obtenir un recouvrement auprès de l'emprunteuse ou de l'emprunteur et du garant et qu'aucune valeur n'est attendue à la suite de la réalisation d'une garantie.

Principaux types d'instruments financiers

Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les billets bancaires à court terme dont l'échéance est de moins de trois mois à la date initiale d'acquisition et qui sont utilisés pour gérer le risque de liquidité. Les équivalents de trésorerie sont classés au coût amorti.

Lorsque les équivalents de trésorerie sont détenus, ils font l'objet d'un suivi au quotidien pour déterminer le risque de crédit lié à la contrepartie en faisant appel à des agences de notation externes et sont considérés comme comportant un faible risque de crédit en fonction des notations externes des contreparties de A à AA. La mesure de simplification dans les cas où le risque de crédit est faible est utilisée et la dépréciation des équivalents de trésorerie est calculée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

Prêts

Les prêts sont classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les prêts présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Pour les prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts, BDC établit une correction de valeur pour pertes de crédit pour chaque actif pris individuellement à l'aide du modèle de dépréciation en trois étapes de l'IFRS 9 et comptabilise les pertes de crédit attendues dans l'état consolidé des résultats. La correction de valeur pour les pertes de crédit liées aux prêts est présentée dans l'état consolidé de la situation financière à titre de correction de valeur pour pertes de crédit attendues en diminution des prêts. La correction de valeur pour les pertes de crédit liées aux garanties de prêts et aux engagements relatifs aux prêts est comprise dans les passifs au poste « Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts ».

Correction de valeur au titre des prêts productifs

Selon la méthode de comptabilisation des pertes de crédit attendues de l'IFRS 9, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts doit être comptabilisée, qu'il y ait dépréciation ou non. Nous comptabilisons la correction de valeur au montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir pour les prêts à l'Étape 1 si le risque de crédit à la date de clôture n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Nous comptabilisons les pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante des prêts productifs à l'Étape 2 lorsque le risque de crédit a augmenté de manière importante.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure des instruments financiers (suite)

Prêts (suite)

Correction de valeur au titre des prêts douteux

Selon la définition de défaillance de BDC, un prêt est considéré comme étant en souffrance et est classé à l'Étape 3 lorsqu'il répond à au moins un des critères suivants, lesquels constituent une indication objective de dépréciation :

- la qualité du crédit s'est détériorée au point où BDC estime improbable que la débitrice ou le débiteur lui rembourse la totalité de ses obligations de crédit; ou
- l'arriéré de la débitrice ou du débiteur sur un crédit dû à BDC dépasse 90 jours et il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement.

Lorsqu'un prêt est considéré comme douteux, les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés, lesquels sont actualisés i) au taux d'intérêt effectif du prêt pour les prêts à taux fixe ou ii) au taux en vigueur au moment de la dépréciation pour les prêts à taux flottant.

Les valeurs comptables des prêts douteux sont d'abord diminuées par le biais du compte de correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les prêts sont ensuite radiés quand tous les efforts de recouvrement ont été épuisés et qu'il n'existe plus de probabilités de recouvrement. Les montants des pertes de valeur initiales ainsi que toute augmentation ou toutes reprises ultérieures de ces pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

Les variations de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts en raison des octrois, des remboursements et échéances, des modifications aux paramètres de risque, des réévaluations et des modifications sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer le montant de la correction de valeur, se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

Titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (TACM) est composé de billets de qualité de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé.

Les billets de qualité de premier rang sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et les billets subordonnés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans la mesure où ils font l'objet de rapports à la direction et sont évalués par celle-ci sur la base de la juste valeur. Les TACM présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

La juste valeur de chaque TACM est calculée au moyen des flux de trésorerie prévus et d'un taux d'actualisation estimatif obtenu à partir du rendement des obligations du gouvernement du Canada avec une durée semblable et de l'écart de taux des TACM pour des transactions comparables. Le résultat est ajusté en fonction du risque lié aux actifs sous-jacents et de la structure de la transaction.

Conformément à l'IFRS 9, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction du portefeuille de billets de qualité de premier rang déboursés et non déboursés puisqu'ils sont classés comme étant évalués à la JVAERG. Aucune dépréciation n'est calculée sur les billets subordonnés puisqu'ils sont classés à la JVRN.

Le risque de crédit des TACM est surveillé chaque trimestre à l'aide d'une méthode de classification interne des cotes de risque de crédit. Au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022, tous les billets de qualité de premier rang sont considérés comme comportant un faible risque de crédit, de sorte que la mesure de simplification en pareil cas est utilisée et la dépréciation est calculée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer si une perte de valeur s'est produite, se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure des instruments financiers (suite)

Placements

Lors de la comptabilisation initiale, les placements par emprunt et les placements en capitaux propres sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné qu'ils font partie d'un portefeuille qui fait l'objet de rapports à la direction et qui est évalué par celle-ci sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques et d'investissement. Les montants non déboursés des placements par emprunt ont été désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour éviter une non-concordance comptable entre les placements non déboursés et les placements en cours évalués à la JVRN.

Le processus de BDC pour l'évaluation de la juste valeur des placements par emprunt et des placements en capitaux propres s'inspire de directives internationales intitulées « International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ». Selon le type de placements qu'elle évalue, BDC utilise soit i) des méthodologies d'évaluation fondées sur le marché, comme le cours du marché ou le prix de placements similaires et récents, soit ii) la méthode fondée sur le bénéfice ou les flux de trésorerie actualisés, ou iii) la méthode de la liquidation ou la méthode reposant sur l'actif. Ces justes valeurs sont mises à jour au moins deux fois par an par les gestionnaires de placements de BDC, puis sont revues par des évaluatrices ou des évaluateurs internes et par un comité de révision des évaluations, dont un membre externe est spécialiste en évaluation d'entreprise. Les placements indirects en capitaux propres comprennent des opérations de fonds, et la juste valeur de ces placements est établie au moyen de la méthode reposant sur l'actif. BDC utilise la valeur liquidative la plus récente fournie par les responsables de l'administration ou du commandité, sauf s'il existe une indication que la juste valeur diffère de la valeur liquidative fournie. La valeur liquidative est ajustée en fonction de tous les événements ayant lieu entre la date clôture du fonds et la date de clôture de BDC, ce qui correspond habituellement à un trimestre. Les événements comprennent, sans s'y limiter, les décaissements, les distributions, les fluctuations de change, les changements apportés aux placements dans des sociétés cotées en Bourse ainsi que les événements importants ayant une incidence sur les entreprises qui composent les portefeuilles sous-jacents.

Dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers ou d'autres mesures des instruments financiers. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer les risques de taux d'intérêt et de change ainsi que les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Les dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Tous les dérivés de BDC proviennent du marché hors bourse et comprennent principalement les swaps et les contrats de change à terme de gré à gré. La juste valeur des swaps est déterminée à l'aide de modèles de prix qui tiennent compte des prix du marché et des prix contractuels actuels de l'instrument sous-jacent, ainsi que de la valeur temps, de la courbe des rendements ou de facteurs de volatilité sous-jacents à la position et des options intégrées. On calcule la juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré en actualisant le montant notionnel à l'aide des courbes de rendement des devises respectives. Pour ces deux calculs, on utilise des données de marché observables provenant de sociétés de courtage intermédiaires reconnues ainsi que des modèles d'évaluation standards dans l'industrie.

Emprunts

Les billets à court et à long terme sont évalués au coût amorti.

Les intérêts courus sur emprunts sont inclus dans la valeur comptable des billets à court et à long terme.

Garanties financières

BDC émet des « lettres de crédit, des garanties de prêts et des garanties de portefeuille » (garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les termes de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les clientes ou clients sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Toutes les garanties sont émises en faveur de parties non liées dans des conditions de concurrence normale. Ces garanties sont initialement comptabilisées à la juste valeur à la date de passation du contrat. La juste valeur est réputée nulle, car aucuns frais ne sont perçus à la création. De plus, aucune créance pour les frais prévus n'est comptabilisée lors de la comptabilisation initiale.

Subséquentement, les garanties sont évaluées au montant correspondant à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues d'après le modèle de dépréciation en trois étapes de l'IFRS 9 et comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière.

Les frais sont calculés en pourcentage du solde en capital et sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats lorsqu'ils deviennent exigibles.

La comptabilisation subséquente d'une réclamation à payer survient uniquement s'il devient plus probable qu'improbable qu'une cliente ou qu'un client ne respectera pas ses engagements contractuels, entraînant une mise en jeu de la garantie. Lorsqu'une réclamation est comptabilisée, la perte de crédit attendue au titre de la garantie est reprise et le véritable montant de la réclamation est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

3. Principales méthodes comptables ^(suite)

Produits d'intérêts et charges d'intérêts liés aux instruments financiers et frais

Les produits et charges d'intérêts liés aux instruments financiers portant intérêt sont comptabilisés comme tels dans l'état consolidé des résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des placements par emprunt classés à la JVRN, pour lesquels les produits d'intérêts sont comptabilisés selon le taux contractuel de l'instrument. On continue de déterminer les intérêts sur les prêts douteux à partir de la valeur nette comptable de ces prêts en appliquant le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

Pour ce qui est des prêts accordés sans intérêt, la juste valeur est évaluée au moment de la comptabilisation initiale comme la valeur actualisée de l'ensemble des rentrées de trésorerie futures, calculée au moyen du taux d'intérêt du marché en vigueur pour des transactions similaires sur des titres ayant une note de crédit similaire. Au moment de la comptabilisation initiale, la différence entre la juste valeur et le montant de la transaction décaissée est comptabilisée à titre de perte nette sur autres instruments financiers à l'état consolidé des résultats. Par la suite, les produits d'intérêts sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif puis comptabilisés comme produits d'intérêts à l'état consolidé des résultats.

Les placements par emprunt donnent lieu également à des rendements qui ne sont pas des intérêts, comme les redevances et les bonis d'intérêt, qui sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats lorsqu'il est probable qu'ils seront reçus et que les montants peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais qui font partie intégrante de l'octroi ou de la renégociation d'un prêt sont différés et comptabilisés comme produits d'intérêts sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les autres frais sont comptabilisés en résultat net à mesure que les services afférents sont fournis.

Les primes et les escomptes sur les emprunts sont amortis dans les charges d'intérêts sur la durée de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Produits de Services-conseils

Services-conseils fournit des solutions et des services-conseils aux entrepreneurs. Les produits de Services-conseils sont comptabilisés progressivement à mesure que les obligations de prestation prévues aux contrats sont remplies auprès de la clientèle et sont mesurés selon la méthode à l'avancement en fonction des coûts de prestation engagés à ce jour par rapport au total des coûts de prestation prévus pour fournir le service.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, BDC évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, BDC doit déterminer si :

- le contrat comporte l'utilisation d'un bien déterminé, qu'il soit mentionné explicitement ou implicitement dans le contrat, et il doit être physiquement distinct ou représenter la quasi-totalité de la capacité du bien physiquement distinct. Si le fournisseur a un droit de substitution substantiel, le bien n'est pas un bien déterminé;
- BDC a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien tout au long de la durée d'utilisation;
- BDC a le droit de décider de l'utilisation du bien. Lorsque BDC détient les droits décisionnels qui présentent le plus de pertinence pour apporter des changements quant à savoir comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser, elle a le droit de décider de l'utilisation du bien.

BDC comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, qui comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des paiements de location versés à la date de début ou avant cette date, majoré des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti selon la méthode linéaire, sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée d'utilité estimée des actifs au titre du droit d'utilisation est déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement soumis à un test de dépréciation et diminué des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou du taux d'emprunt marginal de BDC si le taux d'intérêt implicite ne peut être déterminé facilement. En général, BDC utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. Les paiements de loyers comprennent principalement des paiements fixes.

3. Principales méthodes comptables ^(suite)

Contrats de location ^(suite)

Par la suite, l'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs découlant principalement d'un changement dans l'évaluation de l'intention de BDC d'exercer son option de prolongation ou de résiliation ou d'un changement dans les paiements de loyers en raison de la réévaluation de la superficie d'un emplacement.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée pour ces raisons, un ajustement correspondant est porté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

BDC a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives des contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, tels que le matériel de bureau. BDC passe en charges les paiements de loyers associés à ces contrats de location selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre au personnel admissible un régime de retraite agréé à prestations définies, des régimes de retraite complémentaires à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment sous la forme d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie).

L'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime.

On calcule l'obligation au titre des prestations définies de BDC pour les régimes de retraite séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages postérieurs à l'emploi accumulés par les membres du personnel en échange de leurs services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures.

On calcule l'obligation au titre des prestations définies pour chaque régime en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies et les coûts connexes des services rendus au cours de la période et des services passés, BDC affecte les droits aux prestations aux périodes de service selon la formule de calcul des prestations établie par le régime. On calcule la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées à l'aide des taux d'intérêt qui ont des échéances similaires à celle de l'obligation. Ces taux d'intérêt sont obtenus d'après les taux des obligations de sociétés de première catégorie qui, compte tenu du nombre limité de ces obligations à plus long terme, sont extrapolés à partir des taux des obligations provinciales de première catégorie auxquels un écart est ajouté pour tenir compte du risque de crédit additionnel lié aux obligations de sociétés de première catégorie.

BDC détermine les charges ou produits d'intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période de présentation de l'information financière annuelle à l'obligation au titre des prestations définies et aux actifs des régimes. Quand les avantages d'un régime sont modifiés, ou quand un régime fait l'objet d'une réduction, la portion des avantages modifiés associée aux services passés des membres du personnel ou le gain ou la perte lié à la réduction est comptabilisé immédiatement dans le résultat net au moment de la modification ou de la réduction du régime.

Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime, compte non tenu des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont reflétées immédiatement dans les bénéfices non distribués et ne sont pas reclassées au résultat net. Les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés, le gain ou la perte lié à la réduction du régime et les intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies sont comptabilisés en résultat net.

Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC

Le capital social représente la valeur nominale des actions ordinaires émises et en circulation. Le surplus d'apport représente la valeur des actifs transférés à BDC par l'actionnaire sans émission d'actions.

Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers classés à la JVAERG sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à leur décomptabilisation ou leur dépréciation. À ce moment, ces profits ou pertes sont reclassés au résultat net. Avant le 1^{er} avril 2018, les profits et les pertes latents sur les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture étaient inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie prévus couverts soient reclassés au résultat net. BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du 31 mars 2018, et les montants inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global à ce moment ont été reclassés au résultat net sur la durée restante du contrat initial.

Les bénéfices non distribués représentent le résultat net et les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies de la période considérée et de toutes les périodes antérieures, diminués des dividendes payés.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises, qui sont tous monétaires, sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les produits et les charges libellés en devises sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens quotidiens ou mensuels en vigueur au cours de l'exercice.

Les profits ou pertes de change latents et réalisés sur les contrats de change à terme de gré à gré, les placements par emprunt, les prêts, les titres adossés à des créances mobilières ainsi que les profits ou pertes de change latents sur les placements en capitaux propres sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats en tant que profits ou pertes de change nets, tandis que les profits ou pertes réalisés et latents sur les emprunts et les swaps sont comptabilisés en tant que profits ou pertes nets sur autres instruments financiers. Les profits ou pertes de change réalisés sur les placements en capitaux propres sont comptabilisés à titre de profits (pertes) nets réalisés sur les placements dans l'état consolidé des résultats.

Informations sectorielles

Les secteurs d'activité de BDC, qui sont basés sur la nature des produits et des services et des initiatives soutenues par le gouvernement, sont les suivants : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque, Programmes incitatifs pour le capital et Programme d'accès au crédit.

Ces secteurs d'activité sont présentés conformément à la manière dont BDC présente et communique des informations qui sont revues régulièrement par le Comité de direction de l'entreprise et le conseil d'administration afin d'évaluer les résultats.

Toutes les transactions entre les secteurs sont comptabilisées comme des transactions intervenant dans des conditions de concurrence normale. Les produits et les charges associés directement à chaque secteur sont inclus au moment de la détermination de leurs résultats respectifs.

4.

Réforme des taux interbancaires offerts

Les taux d'intérêt de référence, y compris le taux offert en dollars canadiens (le « CDOR ») et le taux interbancaire offert à Londres (le « LIBOR »), sont en voie d'être remplacés par des taux de référence alternatifs (les « taux alternatifs ») fondés sur des taux d'intérêt sans risque établis au moyen de transactions réelles sur le marché. BDC est exposée au CDOR et au LIBOR, plus particulièrement au LIBOR en dollars américains.

En août 2020, l'IASB a publié la deuxième phase de la réforme des taux interbancaires offerts, laquelle apporte des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, à l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et à l'IFRS 16, *Contrats de location*. BDC a adopté les dernières modifications le 1^{er} avril 2021. BDC applique les mesures de simplification des modifications de la phase 2 qui permettent que les modifications aux actifs financiers et passifs financiers au coût amorti qui sont faites en conséquence directe de la réforme des taux interbancaires offerts et apportées selon une base économiquement équivalente soient comptabilisées en révisant de façon prospective le taux d'intérêt effectif sans comptabilisation immédiate de profit ou de perte. Si d'autres modifications sont apportées et qu'elles ne découlent pas directement de la réforme, les dispositions de l'IFRS 9 doivent être appliquées.

En mars 2021, la Financial Conduct Authority (FCA) a confirmé que la publication du LIBOR en dollars américains pour la plupart des échéances (à un jour, à un mois, à trois mois, à six mois et à douze mois) cessera immédiatement après leur publication finale le 30 juin 2023. Le 16 mai 2022, l'administrateur du CDOR, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited, a annoncé que le calcul et la publication du CDOR pour toutes les échéances cesseront définitivement après une dernière publication le 28 juin 2024.

Pour gérer le passage aux taux de référence alternatifs, nous avons mis sur pied un groupe de travail qui évalue et surveille les principaux secteurs touchés et soutient la transition de la Banque tout au long de la réforme. Il repère les expositions à divers taux interbancaires offerts, évalue les contrats existants exposés au taux interbancaire et les mesures correctrices à apporter, recense les secteurs à risque, évalue les incidences sur la présentation de l'information financière et les aspects juridiques, élabore les outils permettant d'émettre et de négocier des produits assortis de taux sans risque, évalue les modifications à apporter aux processus et aux systèmes et rédige les communications à la clientèle et aux contreparties concernant les faits nouveaux dans le secteur pendant la transition.

Puisque la majeure partie de l'exposition de BDC à des instruments financiers assujettis à la réforme des taux interbancaires offerts est liée à des prêts syndiqués pour lesquels BDC n'est pas le syndicataire chef de file, le plan de transition de BDC repose sur les plans de transition de ces syndicataires. De façon générale, les taux d'intérêt sur ces prêts sont rajustés chaque trois mois, et au moment du rajustement, le taux d'intérêt existant passe à un taux de référence alternatif avant la date de l'abandon du taux LIBOR en dollars américains ou du taux CDOR applicable.

Le tableau suivant présente les expositions de BDC à des instruments financiers assujettis à la réforme des taux interbancaires offerts, notamment les instruments au LIBOR en dollars américains et au CDOR, au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022 qui n'étaient pas encore indexés sur les taux de référence alternatifs.

	31 mars 2023	
	LIBOR EN \$ US	CDOR
Actifs financiers non dérivés		
Titres adossés à des créances mobilières	452	76
Prêts ⁽¹⁾	8 212	283 417
	8 664	283 493
		31 mars 2022
	LIBOR EN \$ US	CDOR
Actifs financiers non dérivés		
Titres adossés à des créances mobilières	591	858
Prêts ⁽¹⁾	244 508	196 123
	245 099	196 981

(1) Les portefeuilles sont présentés selon la valeur comptable brute.

5.

Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

L'établissement des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction pose des jugements et des hypothèses et utilise des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Des changements importants aux hypothèses sous-jacentes peuvent se traduire par des changements importants dans les estimations. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période où les estimations sont révisées ainsi que dans toutes les périodes futures concernées.

Le ralentissement de l'économie à l'échelle canadienne et mondiale entraîne un niveau d'incertitude accru à l'égard des hypothèses que la direction a utilisées pour porter des jugements et effectuer des estimations. Le contexte économique actuel, caractérisé par la hausse de l'inflation, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, une pénurie de main-d'œuvre et des tensions géopolitiques, est difficile pour les entreprises. Pour réduire l'inflation, la Banque du Canada a augmenté vigoureusement son taux directeur, ce qui a donné lieu à un ralentissement de l'activité économique et à une baisse de la demande des consommateurs. BDC a des expositions au risque de crédit lié à des entreprises qui sont touchées, directement ou indirectement, par la hausse des taux d'intérêt, des coûts de l'énergie et des prix des marchandises ou les perturbations de leur chaîne d'approvisionnement. Il est difficile d'estimer de façon fiable la durée et la gravité de ces événements et leur incidence sur les résultats financiers et la situation financière de BDC au cours des périodes futures. Étant donné que la mesure dans laquelle la hausse des taux d'intérêt, les tensions géopolitiques et les perturbations des chaînes d'approvisionnement se répercuteront sur l'économie mondiale et les activités de BDC est incertaine et impossible à prédire à l'heure actuelle, le niveau d'incertitude à l'égard des jugements et des estimations de la direction est plus élevé.

Les informations concernant les jugements, estimations et hypothèses importants qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumées dans la présente note.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 représente l'estimation par la direction des pertes attendues dans le portefeuille de prêts, d'engagements relatifs aux prêts et de garanties de prêts à la date de présentation de l'information financière, laquelle est déterminée actif par actif, intègre des informations prospectives et est fondée sur des pondérations probabilistes tirées de différents scénarios économiques.

BDC examine ses prêts, ses engagements relatifs aux prêts et ses garanties de prêts individuellement pour estimer la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues. Ce processus exige que BDC pose des hypothèses et des jugements dans le cadre de certaines activités, notamment lorsqu'il s'agit d'évaluer si un prêt, un engagement relatif aux prêts ou une garantie de prêts est déprécié et les risques qu'il ou elle comporte, ou d'estimer les flux de trésorerie futurs et la valeur des garanties.

Les prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts dépréciés sont réputés être à l'Étape 3. Tous les autres prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts sont réputés se trouver à l'Étape 1, ou à l'Étape 2 si une augmentation importante du risque de crédit est survenue. Si l'augmentation du risque de crédit n'est plus considérée comme étant importante, les prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts sont retransférés à l'Étape 1 et si les prêts ne sont plus considérés comme étant dépréciés, ils sont retransférés à l'Étape 1 ou à l'Étape 2. À chaque date de clôture, BDC évalue les critères suivants pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale :

- une augmentation importante de la probabilité de défaillance attendue pour la durée de vie depuis l'octroi;
- les prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts qui sont sous surveillance; et
- les prêts qui sont en souffrance depuis 30 jours.

Le jugement de spécialistes en matière de crédit peut également être exercé, au besoin, pour tenir compte des prêts dont le risque de crédit a augmenté de manière importante. Les pertes de crédit attendues sont calculées pour chaque exposition, en prenant en compte la probabilité de défaillance prospective, la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance de l'instrument financier. L'IFRS 9 exige que les conditions économiques actuelles et à venir représentant différents scénarios soient prises en compte pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit et pour calculer le montant des pertes attendues. BDC utilise trois scénarios prospectifs qui sont fondés sur des pondérations probabilistes. Le « scénario de base » représente le scénario le plus probable compte tenu des conditions économiques actuelles et prospectives, tandis que le scénario « optimiste » et le scénario « pessimiste » diffèrent du scénario de base puisqu'ils se fondent sur des conditions économiques plausibles. L'utilisation des informations prospectives exige que la direction exerce son jugement. Notre méthode fondée sur les pertes de crédit attendues peut également exiger que la direction exerce un jugement éclairé en matière de crédit pour incorporer l'incidence estimative des facteurs économiques lorsqu'ils ne sont pas correctement pris en compte dans les résultats modélisés à l'égard des pertes de crédit attendues. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats comptabilisés au 31 mars 2023.

Des changements apportés à ces hypothèses ou l'utilisation d'autres jugements raisonnables peuvent affecter le montant de la correction de valeur d'une manière appréciable. Pour de plus amples renseignements sur la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, se reporter à la note 10, *Prêts*.

5. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants (suite)

Juste valeur des instruments financiers

Lorsque la juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière ne peut pas être établie d'après les données de marchés actifs (c.-à-d. cours cotés sur un marché ou cours offerts par une courtière ou un courtier), elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, notamment des modèles d'actualisation de flux de trésorerie. Le prix d'un placement récent est pris en compte aux fins de la détermination des composantes des modèles d'évaluation et est établi en fonction des rondes de financement achevées à la date de clôture ou avant celle-ci. Lorsqu'un placement important a été effectué récemment dans une ou plusieurs entités émettrices, le prix de ce placement est pris en compte dans la détermination de la juste valeur.

Les données utilisées pour ces modèles, comme les courbes de taux d'intérêt, le cours des actions, les prix et les rendements des devises, la volatilité des hypothèses sous-jacentes et les corrélations entre les données, proviennent de marchés observables, quand cela est possible. Sinon, il faut exercer un certain jugement pour établir les justes valeurs.

Ce jugement porte notamment sur l'évaluation des données telles que le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu par niveau de risque et les projections pondérées des flux de trésorerie. Tout changement à ces données peut avoir une incidence sur la juste valeur comptabilisée des instruments financiers. Pour de plus amples renseignements sur les techniques d'évaluation utilisées pour chaque type d'instrument financier, se reporter à la note 3, *Principales méthodes comptables*, et pour en savoir plus sur les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, se reporter à la note 6, *Classement et juste valeur des instruments financiers*.

Le processus d'évaluation de BDC a pris en compte l'incidence du contexte macroéconomique et géopolitique et de facteurs tels que les taux d'intérêt, la main-d'œuvre, la chaîne d'approvisionnement, le niveau de liquidités et la capacité d'obtenir du financement. Le processus inclut des ajustements apportés par la direction en fonction de facteurs comme l'environnement concurrentiel, la qualité et la capacité financière des parties prenantes à soutenir l'entreprise, les données fondamentales propres à l'entreprise et le rang des instruments financiers.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la valeur actuelle des obligations connexes, sont déterminés au moyen d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle nécessite l'établissement d'hypothèses concernant les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, les hausses de salaire attendues, l'âge de départ à la retraite prévu, les taux de mortalité prévus, les tendances des coûts des soins de santé, l'inflation prévue et les hausses prévues des prestations de retraite. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations comportent beaucoup d'incertitudes. Les résultats réels différeront des résultats estimés d'après les hypothèses.

Pour de plus amples renseignements sur les hypothèses clés, se reporter à la note 15, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*.

Consolidation

Un jugement important utilisé pour établir les états financiers consolidés est que BDC a le pouvoir de contrôler certains fonds d'investissement (pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la note 2, *Base d'établissement*). BDC a évalué qu'elle a la capacité actuelle de diriger les activités des fonds qui ont le plus d'incidence sur leurs rendements et qu'elle est exposée à ces rendements. Par conséquent, ces fonds ont été entièrement consolidés, et non comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

6.

Classement et juste valeur des instruments financiers

Classement des instruments financiers

Les tableaux qui suivent résument le classement des instruments financiers de BDC au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022.

	Note	Évaluation à la juste valeur		Évaluation au coût amorti	Total
		JVRN	JVAERG		
31 mars 2023					
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	–	–	878 919	878 919
Actifs dérivés	8	11 603	–	–	11 603
Titres adossés à des créances mobilières	9	18 400	1 157 700	–	1 176 100
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	10	–	–	35 932 703	35 932 703
Placements	11	5 742 512	–	–	5 742 512
Autres actifs ⁽¹⁾		–	–	30 668	30 668
Total des actifs financiers		5 772 515	1 157 700	36 842 290	43 772 505
Passifs financiers					
Créditeurs, frais courus et autres passifs ⁽¹⁾	13	–	–	311 149	311 149
Passifs dérivés	8	117	–	–	117
Billets à court terme	14	–	–	19 767 097	19 767 097
Billets à long terme	14	–	–	7 157 814	7 157 814
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts		–	–	554 344	554 344
Total des passifs financiers		117	–	27 790 404	27 790 521

(1) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

6. Classement et juste valeur des instruments financiers ^(suite)

Classement des instruments financiers ^(suite)

					31 mars 2022
	Note	Évaluation à la juste valeur		Évaluation au coût amorti	Total
		JVRN	JVAERG		
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	–	–	906 386	906 386
Actifs dérivés	8	12 277	–	–	12 277
Titres adossés à des créances mobilières	9	13 024	975 442	–	988 466
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	10	–	–	33 283 517	33 283 517
Placements	11	5 862 554	–	–	5 862 554
Autres actifs ⁽¹⁾		–	–	31 118	31 118
Total des actifs financiers		5 887 855	975 442	34 221 021	41 084 318
Passifs financiers					
Créditeurs, frais courus et autres passifs ⁽¹⁾	13	–	–	301 306	301 306
Passifs dérivés	8	110	–	–	110
Billets à court terme	14	–	–	14 385 629	14 385 629
Billets à long terme	14	–	–	5 707 297	5 707 297
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts		–	–	315 778	315 778
Total des passifs financiers		110	–	20 710 010	20 710 120

(1) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

Instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Le tableau suivant met en comparaison la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de BDC qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés et pour lesquels la valeur comptable n'est pas une approximation raisonnable de leur juste valeur.

							31 mars 2023	31 mars 2022
	Niveau de la hiérarchie des justes valeurs	Juste valeur	Valeur comptable	Niveau de la hiérarchie des justes valeurs	Juste valeur	Valeur comptable		
Actifs financiers évalués au coût amorti								
Prêts	2	35 289 931	35 932 703	2	32 888 123	33 283 517		
Passifs financiers évalués au coût amorti								
Billets à long terme	2	6 958 562	7 157 814	2	5 558 308	5 707 297		

Prêts évalués au coût amorti

La valeur comptable nette des prêts productifs à taux flottant est une approximation raisonnable de leur juste valeur, car leur valeur comptable nette reflète les variations des taux d'intérêt depuis que le prêt a été octroyé. Pour ce qui est des prêts productifs à taux fixe, on détermine la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie aux taux d'intérêt du marché en vigueur à la fin de la période pour de nouveaux prêts semblables ayant une durée résiduelle comparable.

Pour les prêts douteux, la juste valeur correspond à la valeur comptable nette, déterminée conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 3, *Principales méthodes comptables* sous Principaux types d'instruments financiers – Prêts.

Billets à court terme évalués au coût amorti

On détermine la juste valeur des billets à court terme classés au coût amorti en utilisant des cours cotés sur des marchés. La valeur comptable des billets à court terme est une approximation raisonnable de leur juste valeur étant donné leur échéance à court terme. C'est la raison pour laquelle les billets à court terme ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus.

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers comptabilisés au coût amorti (suite)

Billets à long terme évalués au coût amorti

La juste valeur des billets à long terme classés au coût amorti est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie à l'aide des taux d'intérêt du marché selon la période restant à courir jusqu'à l'échéance.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les hypothèses et les méthodes retenues pour estimer la juste valeur des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont présentées à la note 3, *Principales méthodes comptables*.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur doivent être classés dans un des trois niveaux de hiérarchie établis aux fins des informations à fournir. Chaque niveau se fonde sur le caractère observable des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs et est défini ci-dessous :

Niveau 1 – Justes valeurs fondées sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Justes valeurs fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – Justes valeurs fondées sur des techniques d'évaluation utilisant une ou plusieurs données de marché importantes non observables.

Il n'y a eu aucun transfert entre le Niveau 1 et le Niveau 2 ni entre le Niveau 2 et le Niveau 3 dans les périodes présentées. La politique de BDC consiste à constater des transferts entre les Niveaux 1 et 3 lorsque des investissements privés sont inscrits en bourse ou lorsque des placements inscrits en bourse deviennent des placements privés pendant les périodes présentées.

Les tableaux suivants montrent le classement des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, selon les niveaux de hiérarchie.

	Évaluation de la juste valeur selon le			31 mars 2023
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale
Actifs				
Actifs dérivés	–	11 603	–	11 603
Titres adossés à des créances mobilières	–	1 176 100	–	1 176 100
Placements	105 160	–	5 637 352	5 742 512
	105 160	1 187 703	5 637 352	6 930 215
Passifs				
Passifs dérivés	–	117	–	117
	–	117	–	117

	Évaluation de la juste valeur selon le			31 mars 2022
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale
Actifs				
Actifs dérivés	–	12 277	–	12 277
Titres adossés à des créances mobilières	–	988 466	–	988 466
Placements	224 708	–	5 637 846	5 862 554
	224 708	1 000 743	5 637 846	6 863 297
Passifs				
Passifs dérivés	–	110	–	110
	–	110	–	110

6. Classement et juste valeur des instruments financiers ^(suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur ^(suite)

Les tableaux suivants illustrent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le Niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Les procédures et les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer les justes valeurs des placements par emprunt et des placements en capitaux propres classés dans le Niveau 3 sont présentées à la note 3, *Principales méthodes comptables*. Ces techniques s'appuient sur des données non observables qui, à l'exception du taux d'intérêt sans risque, si elles varient à l'intérieur d'une fourchette raisonnable, ne peuvent individuellement avoir une incidence significative suffisante sur le résultat net de BDC. Pour les placements par emprunt, une variation de 1 % du taux sans risque entraînerait un profit ou une perte de 12,1 millions de dollars dans la période considérée et un changement équivalent dans les bénéfices non distribués (11,1 millions de dollars en 2022).

	31 mars 2023
	Total
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2022	5 637 846
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(10 961)
Variation nette de la plus(moins)-valeur latente sur les placements	(677 811)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	145 468
Décaissements sur les placements	1 012 311
Remboursements sur les placements et autres	(418 660)
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	(50 841)
Juste valeur au 31 mars 2023	5 637 352

	31 mars 2022
	Total
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2021	4 279 815
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	480 402
Variation nette de la plus(moins)-valeur latente sur les placements	876 610
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	(12 861)
Décaissements sur les placements	1 136 057
Remboursements sur les placements et autres	(914 403)
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	(207 774)
Juste valeur au 31 mars 2022	5 637 846

Le tableau suivant présente le total des profits ou des pertes pour les instruments financiers inclus dans le Niveau 3 attribués aux actifs détenus à la fin des périodes de présentation de l'information financière.

	2023	2022
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(206)	188 368
Variation nette de la plus(moins)-valeur latente sur les placements	(696 011)	997 974
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	143 782	(10 865)
Total des profits relatifs aux actifs de niveau 3 toujours détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière	(552 435)	1 175 477

7.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie n'étaient visés par aucune restriction. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants.

	31 mars 2023	31 mars 2022
Trésorerie	878 919	906 386
Trésorerie et équivalents de trésorerie	878 919	906 386

8.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC utilise des swaps et des contrats à terme afin de couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt. BDC a pour politique de ne pas utiliser les instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. BDC n'a pas conclu d'opération devant faire l'objet de compensation au cours de l'exercice.

Swaps

Les swaps représentent l'obligation contractuelle d'échanger des paiements sur un montant nominal de référence spécifique (valeur nominale) pour une période déterminée. Les divers contrats de swap que BDC peut conclure se présentent comme suit :

- swaps de taux d'intérêt, qui impliquent l'échange de versements d'intérêt à taux fixe et flottant; et
- swaps de devises et de taux d'intérêt, qui impliquent l'échange à la fois de taux d'intérêt et de montants nominaux de référence libellés en deux devises différentes.

BDC peut conclure des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises et de taux d'intérêt afin de se protéger contre l'incidence financière des fluctuations futures des taux d'intérêt et des devises en rapport avec les modifications à la composition du portefeuille de prêts. Avant le 31 mars 2018, ces contrats étaient désignés comme couvertures de flux de trésorerie. BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du 31 mars 2018.

Le risque principal associé à ces instruments découle des fluctuations des taux d'intérêt et des devises.

Contrats à terme

Les contrats à terme sont des ententes contractuelles qui portent sur l'achat ou la vente de devises ou d'instruments financiers à des prix déterminés et à des dates futures. Ce sont des contrats personnalisés négociés sur le marché hors bourse.

BDC a recours à des contrats de change à terme pour couvrir sur le plan économique ses prêts et ses placements par emprunt en devises. Les placements en capitaux propres en devises sont couverts économiquement à la suite de la survenance d'un événement de liquidité. Ces instruments sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les risques principaux liés à ces instruments découlent de l'incapacité potentielle des contreparties de respecter les modalités de leur contrat ainsi que des variations des taux d'intérêt et des taux de change.

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Les tableaux suivants illustrent la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés de BDC, telle que représentée par la valeur des actifs bruts et des passifs bruts. Se reporter à la note 18, *Gestion du risque*, pour en savoir plus sur les accords généraux de compensation et les garanties associées aux dérivés.

	31 mars 2023		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Contrats de change à terme	11 603	117	11 486
Total des instruments financiers dérivés	11 603	117	11 486

	31 mars 2022		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Contrats de change à terme	12 277	110	12 167
Total des instruments financiers dérivés	12 277	110	12 167

Le tableau qui suit résume la valeur nominale des instruments dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance. Les valeurs nominales, qui sont fournies uniquement à des fins de comparaison, ne sont pas comptabilisées comme des éléments d'actif ou de passif dans l'état consolidé de la situation financière, car elles représentent la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

	Durée jusqu'à l'échéance	31 mars 2023	31 mars 2022
	Moins d'un an	Valeur nominale	Valeur nominale
Contrats de change à terme	887 747	887 747	673 282
Total des instruments financiers dérivés	887 747	887 747	673 282

Tous les montants libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change des contrats dérivés.

9.

Titres adossés à des créances immobilières

Le tableau qui suit présente sommairement les TACM selon le classement des instruments financiers. Au 31 mars 2023, des TACM totalisant 143 666 \$ étaient assortis d'une échéance de moins de cinq ans (38 897 \$ au 31 mars 2022) et des TACM de 1 032 434 \$ avaient une échéance de plus de cinq ans (949 569 \$ au 31 mars 2022). Les TACM peuvent être rachetés au pair par la société de fiducie émettrice selon les modalités de l'accord de titrisation si le solde des actifs sous-jacents ou, dans certains cas, le solde des billets, est amorti à un taux inférieur à 10 % du solde initial au moment de l'émission. Aucun TACM n'avait subi de perte de valeur au 31 mars 2023 ni au 31 mars 2022. Aucune correction de valeur pour pertes de crédit attendues n'avait été comptabilisée au 31 mars 2023 ni au 31 mars 2022 pour les montants déboursés et non déboursés sur les TACM à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, étant donné que les résultats du calcul des pertes de crédit attendues étaient négligeables. Pour de plus amples renseignements sur le risque de crédit associé au portefeuille de TACM, se reporter à la note 18, *Gestion du risque*.

	31 mars 2023	31 mars 2022
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Montant nominal	1 187 290	992 833
Plus(moins)-valeur cumulative de la juste valeur	(29 590)	(17 391)
Valeur comptable	1 157 700	975 442
Rendement	3,33 %	2,04 %
Juste valeur par le biais du résultat net		
Montant nominal	18 602	13 157
Plus(moins)-valeur cumulative de la juste valeur	(202)	(133)
Valeur comptable	18 400	13 024
Rendement	9,86 %	6,98 %
Titres adossés à des créances mobilières	1 176 100	988 466

Les montants engagés à l'égard des titres adossés à des créances mobilières autorisés s'établissaient à 755 866 \$ au 31 mars 2023 (439 836 \$ au 31 mars 2022). Tous ces montants sont dans le secteur Financement.

10.

Prêts

Les tableaux qui suivent résument les prêts en cours par date d'échéance contractuelle.

	2023					
	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable brute totale	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	Valeur comptable nette totale
Productifs	455 469	5 479 860	30 111 047	36 046 376	(695 872)	35 350 504
Douteux	46 036	171 001	713 329	930 366	(348 167)	582 199
Prêts au 31 mars 2023	501 505	5 650 861	30 824 376	36 976 742	(1 044 039)	35 932 703

	2022					
	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable brute totale	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	Valeur comptable nette totale
Productifs	579 719	5 581 543	27 163 276	33 324 538	(767 829)	32 556 709
Douteux	40 268	161 719	868 234	1 070 221	(343 413)	726 808
Prêts au 31 mars 2022	619 987	5 743 262	28 031 510	34 394 759	(1 111 242)	33 283 517

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

	31 mars 2023			
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2022	311 856	455 973	343 413	1 111 242
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	210 629	(206 385)	(4 244)	–
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(126 774)	180 471	(53 697)	–
Transfert à l'Étape 3 ⁽¹⁾	(1 783)	(48 962)	50 745	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	(257 255)	47 633	125 487	(84 135)
Actifs financiers remboursés en totalité	(33 289)	(56 401)	(25 570)	(115 260)
Nouveaux actifs financiers créés	198 481	20 842	10 844	230 167
Radiations	–	–	(128 929)	(128 929)
Recouvrements	–	–	28 689	28 689
Variation des taux de change et autres	196	640	1 429	2 265
Solde au 31 mars 2023	302 061	393 811	348 167	1 044 039

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des variations de la valeur comptable brute, des changements du risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

10. Prêts (suite)

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues (suite)

	31 mars 2022			
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2021	395 895	715 515	414 290	1 525 700
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	261 079	(257 948)	(3 131)	–
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(158 853)	228 632	(69 779)	–
Transfert à l'Étape 3 ⁽¹⁾	(1 364)	(55 325)	56 689	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	(378 369)	(146 677)	69 712	(455 334)
Actifs financiers remboursés en totalité	(41 879)	(58 794)	(39 877)	(140 550)
Nouveaux actifs financiers créés	235 250	30 712	–	265 962
Radiations	–	–	(114 098)	(114 098)
Recouvrements	–	–	29 705	29 705
Variation des taux de change et autres	97	(142)	(98)	(143)
Solde au 31 mars 2022	311 856	455 973	343 413	1 111 242

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des variations de la valeur comptable brute, des changements du risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

Données et hypothèses clés

L'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est le résultat d'un calcul complexe utilisant un certain nombre de données et d'hypothèses. Les principaux inducteurs de pertes de crédit attendues sont les suivants :

- changement de la conjoncture macroéconomique prospective de plusieurs scénarios et de leurs pondérations respectives;
- changement des niveaux de risque de crédit que présentent les prêts, reflété dans les changements de notations de risque interne;
- changement du volume de nouveaux prêts et de la croissance du portefeuille;
- migration de l'exposition du prêt entre les étapes en raison des changements dans les données et les hypothèses susmentionnées.

Information prospective

Il est tenu compte de l'information prospective dans l'appréciation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues et pour déterminer si un instrument financier a subi une augmentation importante du risque de crédit. La probabilité de défaillance (PD), la perte en cas de défaillance (PCD) et l'exposition en cas de défaillance (ECD) utilisées pour estimer la correction de valeur pour pertes de crédit attendues dans le portefeuille de prêts productifs prennent en compte les hypothèses prospectives pondérées en fonction des scénarios. Des variables macroéconomiques prospectives sont prévues pour les scénarios « de base », « optimiste » et « pessimiste ». Dans chacun des trois scénarios macroéconomiques, l'estimation des pertes de crédit attendues comprend une projection des variables macroéconomiques pertinentes sur les deux prochaines années. Les principales variables comprennent, sans s'y limiter, la croissance du PIB, les taux de chômage, l'indice des prix à la consommation et les taux d'intérêt. Les prévisions prennent en considération des variables macroéconomiques nationales et provinciales.

Selon le scénario de base, la croissance du PIB réel pour 2023* devrait être modeste par rapport à celle de 2022*, principalement en raison du faible niveau des investissements dans le secteur des affaires attribuable au resserrement de la politique monétaire par la Banque du Canada. Bien que les consommateurs aient été l'élément moteur au cours des dernières années, les dépenses des particuliers pour des biens durables devraient diminuer, même si les niveaux de revenus et d'épargne devraient demeurer relativement élevés. En 2024*, l'économie canadienne devrait croître à un taux inférieur au potentiel, mais tout de même supérieur à celui de l'année en cours.

10. Prêts (suite)

Information prospective (suite)

Les scénarios optimiste et pessimiste sont fondés sur d'autres conditions macroéconomiques raisonnablement plausibles qui peuvent influencer sur la croissance du PIB. Le scénario pessimiste prévoit une croissance négative du PIB en 2023*, suivie d'une reprise lente et longue à compter de 2024*. Ce scénario tient compte de la possibilité de répercussions plus graves que prévu découlant de la chute des prix des logements et de la confiance des consommateurs ainsi que d'une baisse de la consommation des ménages. De plus, les risques de ralentissement liés à la tourmente qui sévit dans le secteur financier aux États-Unis et en Europe sont toujours présents, et, même si ces risques devraient être contenus, ils pourraient continuer d'avoir des répercussions sur la croissance des économies mondiale et canadienne. Quant au scénario optimiste, il prévoit une reprise en 2023*, toujours moins importante que le potentiel de croissance, mais avec un retour à une activité économique supérieure au potentiel en 2024*.

Les données et les modèles utilisés pour déterminer les pertes de crédit attendues ne peuvent pas toujours rendre compte de tous les facteurs de risque de notre portefeuille. Les modèles ont été calibrés d'après la performance passée et se fondent sur des prévisions macroéconomiques et des jugements de spécialistes en ce qui a trait à la détermination des coefficients de pondération plausibles pour les scénarios considérés comme reflétant les informations prospectives. Depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2023, BDC est revenue à ses modèles quantitatifs fondés sur les prévisions macroéconomiques dans le cadre des scénarios économiques (de base, optimiste et pessimiste) pour évaluer les pertes de crédit attendues, le recours à l'approche par superposition n'étant plus nécessaire étant donné que les incertitudes économiques liées à la reprise de l'économie à la suite de la pandémie de COVID-19 ont été adéquatement intégrées dans les résultats modélisés.

Sensibilité des pertes de crédit attendues

Les tableaux suivants montrent l'incidence qu'aurait sur la correction de valeur pour pertes de crédit attendues l'hypothèse selon laquelle les prêts non productifs sont tous à l'Étape 1 ou à l'Étape 2.

	31 mars 2023	
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs ⁽¹⁾	Incidence du transfert d'une étape à l'autre
Comme présenté	752 972	–
Simulation		
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 1	585 406	(167 566)
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 2	1 109 273	356 301

(1) Comprend les prêts et les engagements relatifs aux prêts.

	31 mars 2022	
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs ⁽¹⁾	Incidence du transfert d'une étape à l'autre
Comme présenté	824 179	–
Simulation		
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 1	656 548	(167 631)
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 2	1 124 677	300 498

(1) Comprend les prêts et les engagements relatifs aux prêts.

10. Prêts (suite)

Risque de crédit

Les principales garanties et les autres rehaussements de crédit obtenus pour les prêts comprennent : i) les divers types de garanties sur les actifs, ii) les garanties personnelles et d'entreprise, iii) les lettres de crédit, iv) les cessions d'assurance vie, v) les cessions ou l'hypothèque de prêts de tiers et vi) les cessions de bail.

Au 31 mars 2023, des prêts douteux de 18,7 millions de dollars (23,6 millions de dollars au 31 mars 2022), déduction faite de la correction de valeur des pertes de crédit, étaient garantis par des actifs que BDC est autorisée à vendre pour respecter les engagements de l'emprunteuse ou de l'emprunteur. La politique de BDC est de vendre ces actifs lorsque les autres recours pour aboutir à une résolution ont été épuisés.

Le tableau suivant indique les prêts productifs et non productifs en cours selon le risque de crédit lié à la cliente ou au client, basé sur la classification de BDC.

Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	31 mars
						2023
						%
0,5-1,0	Supérieure	4 677 039	81 341	–	4 758 380	13 %
1,5-5,0	Inférieure	23 001 337	7 122 027	–	30 123 364	81 %
5,5	Sous surveillance	6 132	1 158 500	–	1 164 632	3 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	930 366	930 366	3 %
Prêts, valeur comptable brute		27 684 508	8 361 868	930 366	36 976 742	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(302 061)	(393 811)	(348 167)	(1 044 039)	
Valeur comptable nette		27 382 447	7 968 057	582 199	35 932 703	

Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	31 mars
						2022
						%
0,5-1,0	Supérieure	3 949 448	31 031	–	3 980 479	12 %
1,5-5,0	Inférieure	20 646 720	7 283 559	–	27 930 279	81 %
5,5	Sous surveillance	7 230	1 406 550	–	1 413 780	4 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	1 070 221	1 070 221	3 %
Prêts, valeur comptable brute		24 603 398	8 721 140	1 070 221	34 394 759	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(311 856)	(455 973)	(343 413)	(1 111 242)	
Valeur comptable nette		24 291 542	8 265 167	726 808	33 283 517	

Les tableaux suivants présentent un sommaire des prêts en cours selon le risque lié à la garantie.

Risque lié à la garantie	Prêts productifs en cours	Prêts douteux en cours	Total	31 mars 2023
Financement garanti ⁽¹⁾	25 331 487	608 760	25 940 247	70 %
Financement partiellement garanti ⁽²⁾	4 324 840	127 225	4 452 065	12 %
Financement levier ⁽³⁾	6 390 049	194 381	6 584 430	18 %
Prêts en cours	36 046 376	930 366	36 976 742	100 %

(1) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est inférieur à 30 %.

(2) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation se situe entre 31 % et 60 %.

(3) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est supérieur à 60 %.

10. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

Risque lié à la garantie	Prêts productifs en cours	Prêts douteux en cours	Total	31 mars 2022
Financement garanti ⁽¹⁾	22 821 856	766 019	23 587 875	69 %
Financement partiellement garanti ⁽²⁾	3 992 588	124 166	4 116 754	12 %
Financement levier ⁽³⁾	6 510 094	180 036	6 690 130	19 %
Prêts en cours	33 324 538	1 070 221	34 394 759	100 %

(1) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est inférieur à 30 %.

(2) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation se situe entre 31 % et 60 %.

(3) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est supérieur à 60 %.

BDC considère qu'un prêt est en souffrance lorsqu'une cliente ou un client a omis d'effectuer son versement à la date prévue au contrat. Le tableau suivant montre la valeur comptable brute des prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas classés comme des prêts douteux soit parce qu'ils sont en souffrance depuis moins de trois mois, soit parce qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement. Ces prêts sont inclus à l'Étape 2.

Prêts en souffrance mais non douteux	Moins d'un mois	De 1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Au 31 mars 2023	160 440	41 821	17 577	219 838
Au 31 mars 2022	111 300	26 532	1 370	139 202

Les concentrations, par répartition géographique ainsi que par secteur d'activité, du total des prêts en cours et des montants non déboursés sur les prêts autorisés sont illustrées dans les tableaux ci-dessous. La concentration la plus significative résultant d'une débitrice ou d'un débiteur unique ou d'un groupe de clientes ou clients étroitement liés était inférieure à 1 % au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022.

Les montants non déboursés sur les prêts autorisés s'établissaient à 4 138 082 \$ au 31 mars 2023 (1 323 440 \$ à taux fixe, 2 811 592 \$ à taux flottant et 3 050 \$ à taux d'intérêt nul) (3 698 715 \$ au 31 mars 2022 [846 600 \$ à taux fixe, 2 852 115 \$ à taux flottant et néant à taux d'intérêt nul]). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré était de 7,42 % sur les engagements relatifs aux prêts portant intérêt (4,09 % au 31 mars 2022).

Répartition géographique	31 mars 2023		31 mars 2022	
	Prêts en cours	Engagements	Prêts en cours	Engagements
Terre-Neuve-et-Labrador	792 925	45 051	823 485	44 346
Île-du-Prince-Édouard	73 787	7 559	73 912	2 927
Nouvelle-Écosse	708 206	45 833	681 469	49 005
Nouveau-Brunswick	489 897	43 714	505 189	51 533
Québec	11 915 354	1 262 642	10 790 667	1 292 085
Ontario	10 254 562	1 135 688	9 583 632	964 543
Manitoba	986 635	118 647	919 966	96 938
Saskatchewan	1 015 036	124 771	920 773	113 158
Alberta	4 968 162	828 130	4 885 030	585 077
Colombie-Britannique	5 577 631	515 441	5 011 952	492 748
Yukon	105 698	4 596	109 502	2 315
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	88 849	6 010	89 182	4 040
Total des prêts en cours⁽¹⁾	36 976 742	4 138 082	34 394 759	3 698 715

(1) Au 31 mars 2023, les engagements relatifs aux prêts incluaient des montants de 4 134 046 \$ dans le secteur Financement et de 4 036 \$ dans le secteur Programme d'accès au crédit (3 676 540 \$ et 22 175 \$, respectivement, au 31 mars 2022).

10. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2023		31 mars 2022	
	Prêts en cours	Engagements	Prêts en cours	Engagements
Fabrication	7 819 547	1 084 419	7 259 967	926 017
Commerce de gros et de détail	7 545 389	769 761	6 850 826	799 756
Industries de services	5 758 306	459 562	5 288 151	475 463
Tourisme	3 519 023	211 735	3 641 436	155 837
Immeubles commerciaux	3 751 219	211 380	3 507 522	240 329
Construction	3 544 654	396 832	3 134 407	362 810
Transport et entreposage	2 462 347	282 318	2 135 019	191 234
Ressources	1 346 911	530 441	1 384 880	380 367
Autres	1 229 346	191 634	1 192 551	166 902
Total des prêts en cours⁽¹⁾	36 976 742	4 138 082	34 394 759	3 698 715

(1) Au 31 mars 2023, les engagements relatifs aux prêts incluaient des montants de 4 134 046 \$ dans le secteur Financement et de 4 036 \$ dans le secteur Programme d'accès au crédit (3 676 540 \$ et 22 175 \$, respectivement, au 31 mars 2022).

Les tableaux suivants indiquent les engagements relatifs aux prêts en cours selon le risque de crédit lié à la cliente ou au client, basé sur la classification de BDC.

Cote de risque de BDC	Qualité	31 mars 2023			Total	%
		Étape 1	Étape 2	Étape 3		
0,5-1,0	Supérieure	460 854	10 920	–	471 774	11 %
1,5-5,0	Inférieure	3 461 540	162 685	–	3 624 225	88 %
5,5	Sous surveillance	–	42 083	–	42 083	1 %
Total des engagements relatifs aux prêts en cours		3 922 394	215 688	–	4 138 082	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(47 172)	(9 928)	–	(57 100)	
Valeur comptable		3 875 222	205 760	–	4 080 982	

Cote de risque de BDC	Qualité	31 mars 2022			Total	%
		Étape 1	Étape 2	Étape 3		
0,5-1,0	Supérieure	573 285	2 751	–	576 036	16 %
1,5-5,0	Inférieure	2 894 646	188 014	–	3 082 660	83 %
5,5	Sous surveillance	–	40 019	–	40 019	1 %
Total des engagements relatifs aux prêts en cours		3 467 931	230 784	–	3 698 715	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(47 310)	(9 040)	–	(56 350)	
Valeur comptable		3 420 621	221 744	–	3 642 365	

10. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements qui est incluse dans les autres passifs dans l'état consolidé de la situation financière.

	31 mars 2023			
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2022	47 310	9 040	–	56 350
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	6 250	(6 250)	–	–
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(10 491)	10 491	–	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	(9 520)	14 701	–	5 181
Augmentation (diminution) nette des engagements	13 683	(17 972)	–	(4 289)
Variation des taux de change et autres	(60)	(82)	–	(142)
Solde au 31 mars 2023	47 172	9 928	–	57 100

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des changements dans les montants des engagements, des changements dans le risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

	31 mars 2022			
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2021	57 007	24 161	–	81 168
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	6 260	(6 260)	–	–
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(10 227)	10 227	–	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	(17 745)	7 961	–	(9 784)
Augmentation (diminution) nette des engagements	12 184	(26 927)	–	(14 743)
Variation des taux de change et autres	(169)	(122)	–	(291)
Solde au 31 mars 2022	47 310	9 040	–	56 350

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des changements dans les montants des engagements, des changements dans le risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

11.

Placements

BDC détient un portefeuille de placements par emprunts qui est assorti d'un risque moyen à élevé et un portefeuille de placements directs et indirects en capitaux propres assorti d'un risque élevé. Tous les placements, qui sont détenus à plus long terme, sont des actifs non courants.

Le tableau suivant présente un aperçu des portefeuilles de placements et des montants non déboursés sur les placements autorisés par type de placement et par secteur d'activité.

Type de placement	31 mars 2023			31 mars 2022		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Placements directs						
Par emprunt ⁽¹⁾	1 228 445	1 309 799	166 794	1 087 611	1 169 465	154 005
En capitaux propres ⁽²⁾	2 319 740	1 758 907	67 753	2 583 090	1 501 643	90 600
	3 548 185	3 068 706	234 547	3 670 701	2 671 108	244 605
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds ⁽³⁾	2 194 327	1 259 942	1 181 926	2 191 853	1 100 547	820 445
Placements	5 742 512	4 328 648	1 416 473	5 862 554	3 771 655	1 065 050

(1) Au 31 mars 2023, les engagements relatifs aux placements par emprunt incluait des montants de 1 417 \$ dans le secteur Financement, de 148 097 \$ dans le secteur Capital de croissance et transfert d'entreprise et de 17 280 \$ dans le secteur Capital de risque (2 700 \$, 132 882 \$ et 18 423 \$, respectivement, au 31 mars 2022).

(2) Au 31 mars 2023, les engagements relatifs aux placements directs en capitaux propres incluait des montants de 47 987 \$ dans le secteur Capital de risque, de 16 864 \$ dans le secteur Programmes incitatifs pour le capital et de 2 902 \$ dans le secteur Programme d'accès au crédit (35 156 \$, 52 995 \$ et 2 449 \$, respectivement, au 31 mars 2022).

(3) Au 31 mars 2023, les engagements relatifs aux placements indirects en capitaux propres dans les fonds incluait des montants de 590 369 \$ dans le secteur Capital de risque et de 591 557 \$ dans le secteur Programmes incitatifs pour le capital (493 197 \$ et 327 248 \$, respectivement, au 31 mars 2022). Au 31 mars 2023, BDC avait investi dans 125 fonds par l'intermédiaire de son secteur Capital de risque et dans 28 fonds par l'intermédiaire du secteur Programmes incitatifs pour le capital (113 et 24 fonds, respectivement, au 31 mars 2022.)

Le tableau qui suit résume les placements par emprunt en cours selon leur date d'échéance contractuelle.

	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Coût total	Juste valeur totale
Au 31 mars 2023	110 490	928 201	271 108	1 309 799	1 228 445
Au 31 mars 2022	135 487	819 077	214 901	1 169 465	1 087 611

Les placements par emprunt ont un rang inférieur par rapport aux autres emprunts d'une société.

11. Placements (suite)

Les placements par emprunt en cours et les engagements connexes classés par répartition géographique et par secteur d'activité sont illustrés dans les tableaux qui suivent. Les engagements relatifs aux placements par emprunt comprennent des montants de 72 057 \$ à taux fixe et de 94 737 \$ à taux flottant (24 175 \$ et 129 830 \$, respectivement, au 31 mars 2022), dont le taux d'intérêt effectif moyen pondéré était de 9,9 % (8,5 % sur les engagements relatifs aux placements par emprunt au 31 mars 2022), excluant les rendements autres qu'en intérêts.

Répartition géographique	31 mars 2023			31 mars 2022		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Terre-Neuve-et-Labrador	16 007	20 464	5 000	18 332	22 781	3 000
Île-du-Prince-Édouard	–	–	–	6 304	6 516	–
Nouvelle-Écosse	15 163	16 949	500	10 472	11 147	6 000
Nouveau-Brunswick	16 618	19 613	1 000	14 750	15 117	1 900
Québec	432 522	449 702	41 517	397 740	417 004	40 196
Ontario	462 076	495 500	90 948	379 750	413 731	72 859
Manitoba	12 966	12 883	–	4 821	6 848	–
Saskatchewan	31 839	33 803	–	39 911	41 278	–
Alberta	115 371	133 561	9 050	137 469	155 825	10 550
Colombie-Britannique	123 182	124 677	18 779	77 266	78 423	19 500
Yukon	2 257	2 220	–	–	–	–
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	444	427	–	796	795	–
Placements par emprunt	1 228 445	1 309 799	166 794	1 087 611	1 169 465	154 005

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2023			31 mars 2022		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Industries de services	378 525	390 996	46 829	313 981	329 296	52 069
Fabrication	297 457	328 054	34 780	299 456	320 199	27 716
Commerce de gros et de détail	224 265	226 745	42 800	182 976	190 572	43 125
Industries de l'information	136 900	145 124	27 940	120 387	125 434	23 770
Construction	88 239	89 308	5 015	58 940	61 166	2 650
Ressources	64 944	80 486	7 630	68 686	90 308	1 875
Services éducatifs	15 947	16 988	–	11 258	11 823	–
Transport et entreposage	13 146	21 660	300	22 215	30 030	300
Tourisme	8 016	9 432	1 500	6 221	7 451	–
Autres	1 006	1 006	–	3 491	3 186	2 500
Placements par emprunt	1 228 445	1 309 799	166 794	1 087 611	1 169 465	154 005

La concentration la plus significative des placements par emprunt résultant d'une débitrice ou d'un débiteur unique ou d'un groupe de clientes ou clients étroitement liés au 31 mars 2023 était de 2,6 % du total des placements par emprunt au coût (3,4 % au 31 mars 2022). Le portefeuille de placements par emprunt est composé majoritairement de débetures.

11. Placements (suite)

La concentration des placements directs en capitaux propres selon le secteur d'activité est illustrée ci-dessous. Le placement le plus important correspondait à 4,3% du total des placements directs en capitaux propres au coût (4,78 % au 31 mars 2022).

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2023			31 mars 2022		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Technologie de l'information	721 175	625 981	12 809	1 071 185	544 467	26 287
Industries de services	403 824	219 879	6 197	388 165	177 720	5 500
Fabrication	390 660	240 030	3 000	240 103	183 614	26 385
Communications	258 368	141 047	812	227 157	126 245	603
Ressources	123 831	119 132	8 514	105 171	97 598	21 109
Industriel	93 375	81 356	4 725	225 438	79 420	–
Électronique	80 407	101 648	142	54 090	89 597	50
Commerce de gros et de détail	63 635	47 398	–	58 062	30 888	5 000
Médecine et soins de santé	59 599	52 469	9 325	51 362	46 312	938
Biotechnologie et pharmacologie	39 108	49 921	4 230	54 176	57 230	4 230
Transport et entreposage	37 155	19 106	15 000	21 739	16 738	–
Énergie	22 563	21 919	2 159	28 692	20 582	498
Services éducatifs	6 000	6 160	840	–	–	–
Autres	20 040	32 861	–	57 750	31 232	–
Placements directs en capitaux propres	2 319 740	1 758 907	67 753	2 583 090	1 501 643	90 600

11. Placements (suite)

Sensibilité de la juste valeur aux données non observables clés

Les tableaux suivants présentent les techniques d'évaluation importantes utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur des instruments financiers classés au Niveau 3 (pour en savoir plus sur les niveaux de la hiérarchie, se reporter à la note 6, *Classement et juste valeur des instruments financiers*) et l'analyse de la sensibilité de la juste valeur à ces données non observables.

31 mars 2023				
Placements	Juste valeur	Techniques d'évaluation importantes	Sensibilité des données non observables	Sensibilité de la juste valeur aux données non observables
Juste valeur totale des placements par emprunt	1 226 842	Flux de trésorerie actualisés ⁽²⁾	Taux d'actualisation : augmentation de 1 % diminution de 1 %	(34 947) 34 947
Juste valeur totale des placements directs en capitaux propres	2 216 183	Flux de trésorerie actualisés ⁽²⁾	Taux d'actualisation : augmentation de 5 % diminution de 5 %	(2 481) 1 668
		Multiples de marché	Taux d'actualisation aux fins de comparaison +/- 5 % ⁽³⁾	(27 491) 27 491
		Prix des transactions	s. o.	s. o.
		Valeur liquidative	s. o.	s. o.
Juste valeur totale des placements indirects en capitaux propres dans les fonds	2 194 327	Valeur liquidative ⁽¹⁾	s. o.	s. o.
Juste valeur totale – Niveau 3	5 637 352			

31 mars 2022				
Placements	Juste valeur	Techniques d'évaluation importantes	Sensibilité des données non observables	Sensibilité de la juste valeur aux données non observables
Juste valeur totale des placements par emprunt	1 085 415	Flux de trésorerie actualisés ⁽²⁾	Taux d'actualisation : augmentation de 1 % diminution de 1 %	(32 539) 32 539
Juste valeur totale des placements directs en capitaux propres	2 360 578	Flux de trésorerie actualisés ⁽²⁾	Taux d'actualisation : augmentation de 5 % diminution de 5 %	(12 478) 16 809
		Multiples de marché	Taux d'actualisation aux fins de comparaison +/- 5 % ⁽³⁾	(16 311) 16 311
		Prix des transactions	s. o.	s. o.
		Valeur liquidative	s. o.	s. o.
Juste valeur totale des placements indirects en capitaux propres dans les fonds	2 191 853	Valeur liquidative ⁽¹⁾	s. o.	s. o.
Juste valeur totale – Niveau 3	5 637 846			

(1) La juste valeur est déterminée par des tiers, soit des commanditées ou commandités de fonds d'investissement en capital de risque.

(2) Toute augmentation (diminution) de cette donnée d'entrée non observable, prise individuellement, entraîne en général une diminution (augmentation) de la juste valeur.

(3) La fourchette des données non observables ne s'applique pas à cette méthode d'évaluation.

12.

Contrats de location

Actifs au titre du droit d'utilisation

	31 mars 2023
Contrats de location de locaux	
Coût	
Solde au 1 ^{er} avril 2022	148 254
Acquisitions	3 453
Cession	(3 746)
Solde au 31 mars 2023	147 961
Cumul des amortissements	
Solde au 1 ^{er} avril 2022	39 395
Amortissement	13 532
Cession	(3 746)
Solde au 31 mars 2023	49 181
Actifs au titre du droit d'utilisation au 31 mars 2023	98 780

	31 mars 2022
Contrats de location de locaux	
Coût	
Solde au 1 ^{er} avril 2021	145 446
Acquisitions	3 752
Cession	(944)
Solde au 31 mars 2022	148 254
Cumul des amortissements	
Solde au 1 ^{er} avril 2021	26 408
Amortissement	13 931
Cession	(944)
Solde au 31 mars 2022	39 395
Actifs au titre du droit d'utilisation au 31 mars 2022	108 859

12. Contrats de location (suite)

Obligations locatives

Analyse des échéances – flux de trésorerie contractuels non actualisés des obligations locatives

	31 mars 2023	31 mars 2022
Moins d'un an	15 454	14 595
De 1 an à 5 ans	57 063	57 252
Après 5 ans	51 423	61 589
Total des obligations locatives non actualisées	123 940	133 436

Au 31 mars 2023, les obligations locatives incluses dans l'état consolidé de la situation financière s'élevaient à 116 163 \$, dont 14 705 \$ étaient à court terme et 101 458 \$ étaient à long terme (125 324 \$ au 31 mars 2022, dont 13 962 \$ étaient à court terme et 111 362 \$ étaient à long terme).

Montants comptabilisés à l'état consolidé des résultats

Le tableau suivant résume les montants comptabilisés à l'état consolidé des résultats pour les exercices terminés le 31 mars 2023 et le 31 mars 2022.

	31 mars 2023	31 mars 2022
Intérêts sur les obligations locatives	1 797	1 758
Paiements en lien avec des composantes non locatives	14 551	15 296
	16 348	17 054

Engagements relatifs aux contrats de location

Les paiements de loyers minimaux futurs non fixes de BDC ainsi que le coût des services liés à la location de locaux sont comme suit :

	31 mars 2023	31 mars 2022
Moins d'un an	17 608	15 944
De 1 an à 5 ans	67 861	82 916
Après 5 ans	75 350	73 114
Total	160 819	171 974

Les contrats de location qui n'avaient pas encore débuté, mais en vertu desquels BDC s'était engagée, totalisaient 478 \$ au 31 mars 2023 (789,5 \$ au 31 mars 2022).

Contrat de location de locaux

BDC loue des locaux pour fournir des espaces de bureaux à son siège social et à ses centres d'affaires. Les contrats de location portent généralement sur une période de 5 à 10 ans. Certains contrats de location sont assortis d'une option de renouvellement pour des périodes supplémentaires.

Certains contrats de location requièrent également de BDC qu'elle fasse des paiements de taxes foncières, de taxes d'affaires et de taxes d'eau imposées au bailleur. Ces montants sont généralement des paiements variables déterminés chaque année.

Options de renouvellement

Aux termes de certains contrats de location de locaux, BDC peut exercer une option de prolongation allant de 60 mois à 120 mois, selon les modalités du contrat. À la date de début du contrat de location, BDC évalue s'il existe une certitude raisonnable qu'elle exercera les options de prolongation. BDC réévalue s'il existe une certitude raisonnable qu'elle exercera les options s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui dépend de sa volonté.

13.

Créditeurs, frais courus et autres passifs

	31 mars 2023	31 mars 2022
Instruments financiers évalués au coût amorti		
Courants		
Salaires et avantages du personnel à payer	95 031	86 067
Créditeurs	10 608	15 986
Dépôts des clientes et clients	56 436	44 692
Autres	39 798	18 758
	201 873	165 503
Non courants		
Frais courus à long terme	107 689	134 267
Autres	1 587	1 536
	109 276	135 803
Produits différés ⁽¹⁾	9 024	9 703
Avantages incitatifs à la location ⁽²⁾	–	258
Créditeurs, frais courus et autres passifs	320 173	311 267

(1) Les produits différés sont classés dans le passif courant.

(2) Les incitatifs à la location sont non courants.

14.

Emprunts

Le tableau qui suit présente les billets à court terme en circulation.

Date d'échéance	Taux effectif	Devise	Montant nominal ⁽¹⁾	31 mars 2023		31 mars 2022	
				Valeur comptable	Montant nominal ⁽¹⁾	Valeur comptable	Montant nominal ⁽¹⁾
Billets à court terme / passifs financiers évalués au coût amorti							
2023	0,126 % - 1,003 %	CAD	–	–	14 384 000	14 385 629	
2024	4,315 % - 4,470 %	CAD	19 736 500	19 767 097	–	–	
Total des billets à court terme				19 767 097		14 385 629	

(1) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

Le tableau qui suit présente les billets à long terme en circulation selon leur date d'échéance.

Date d'échéance	2023		2022		Devise	Montant nominal ⁽²⁾	31 mars 2023		31 mars 2022	
	Taux effectif ⁽¹⁾	Taux effectif ⁽¹⁾	Taux effectif ⁽¹⁾	Taux effectif ⁽¹⁾			Valeur comptable	Montant nominal ⁽²⁾	Valeur comptable	Montant nominal ⁽²⁾
Billets à long terme / passifs financiers évalués au coût amorti										
2023		0,29 % - 2,16 %			CAD	–	–	900 000	902 805	
2024	0,44 % - 2,26 %	0,44 % - 2,26 %			CAD	1 140 000	1 144 120	1 140 000	1 144 081	
2025	0,43 % - 4,20 %	0,43 % - 2,45 %			CAD	2 222 000	2 230 265	1 770 000	1 776 615	
2026	0,44 % - 4,04 %	0,44 % - 2,27 %			CAD	1 291 000	1 296 976	404 000	405 231	
2027	0,49 % - 3,72 %	0,49 % - 2,09 %			CAD	567 000	569 039	585 000	586 997	
2028	0,51 % - 3,60 %	0,51 % - 1,46 %			CAD	834 000	837 269	299 000	299 733	
2029	1,20 % - 3,31 %	1,20 % - 2,11 %			CAD	220 000	221 400	145 000	145 728	
2030	0,55 % - 3,27 %	0,55 % - 1,73 %			CAD	250 000	250 666	165 000	165 359	
2031	1,42 % - 1,77 %	1,42 % - 1,77 %			CAD	145 000	145 703	145 000	145 598	
2032	1,69 % - 3,19 %	1,69 % - 1,71 %			CAD	230 000	230 766	135 000	135 150	
2033	2,68 % - 3,31 %	–			CAD	110 000	110 629	–	–	
2034	3,31 % - 3,31 %	–			CAD	30 000	30 244	–	–	
2035	3,31 % - 3,31 %	–			CAD	30 000	30 245	–	–	
2036	3,31 % - 3,31 %	–			CAD	30 000	30 248	–	–	
2037	–	–			CAD	30 000	30 244	–	–	
Total des billets à long terme							7 157 814		5 707 297	

(1) Les taux effectifs des billets à long terme font référence au rendement à l'échéance pour les billets à taux fixe et au rendement jusqu'à la révision pour les billets à taux flottant.

(2) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

14. Emprunts (suite)

Au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022, tous les billets à long terme portaient intérêt.

Les tableaux qui suivent présentent les flux de trésorerie et les changements sans contrepartie de trésorerie au titre des emprunts.

	Solde à l'ouverture de la période	Flux de trésorerie		Changements sans contrepartie de trésorerie			Solde à la clôture de la période
		Émissions	Remboursements	Variation de la juste valeur	Intérêts courus	Variations des taux de change	
2023							
Évaluation au coût amorti							
Billets à court terme	14 385 629	35 485 000	(30 132 500)	–	28 968	–	19 767 097
Billets à long terme	5 707 297	2 675 000	(1 234 000)	–	9 517	–	7 157 814
	20 092 926	38 160 000	(31 366 500)	–	38 485	–	26 924 911

	Solde à l'ouverture de la période	Flux de trésorerie		Changements sans contrepartie de trésorerie			Solde à la clôture de la période
		Émissions	Remboursements	Variation de la juste valeur	Intérêts courus	Variations des taux de change	
2022							
Évaluation au coût amorti							
Billets à court terme	13 336 374	27 904 000	(26 856 000)	–	1 255	–	14 385 629
Billets à long terme	4 908 573	1 223 000	(425 000)	–	724	–	5 707 297
	18 244 947	29 127 000	(27 281 000)	–	1 979	–	20 092 926
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net							
Billets à long terme	127 662	–	(124 139)	(2 794)	(730)	–	–
	18 372 609	29 127 000	(27 405 139)	(2 794)	1 250	–	20 092 926

15.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre aux membres du personnel admissibles des régimes à prestations définies qui leur procurent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Les régimes de retraite à prestations définies procurent des prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière, et sont pleinement ou partiellement indexés selon l'indice des prix à la consommation, en fonction de l'option choisie par les membres du personnel admissibles embauchés avant le 1^{er} janvier 2015, et partiellement indexés à cet indice pour les membres du personnel embauchés après le 31 décembre 2014. Les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi incluent des couvertures d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie, ainsi qu'un régime d'allocations de retraite pour un groupe fermé de membres du personnel qui satisfont à certaines conditions.

Ces régimes à prestations définies exposent BDC à des risques actuariels, tels que le risque lié à la longévité, le risque de taux d'intérêt, le risque d'inflation et le risque de marché (d'investissement). Le risque de taux d'intérêt découle du fait que, chaque année, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction d'un taux d'actualisation déterminé par référence aux taux de rendement du marché courants des obligations de sociétés et des obligations provinciales de première catégorie, taux qui peuvent varier dans l'avenir. Toute diminution du taux d'intérêt sur les obligations entraîne une augmentation du passif du régime, mais celle-ci est partiellement compensée par l'augmentation du rendement de ses placements par emprunt. Le risque d'investissement découle du fait que le rendement réel des actifs d'un régime pourrait être insuffisant pour assumer les obligations futures. Le risque lié à la longévité provient du fait que la valeur actualisée de l'obligation est calculée en fonction de projections des flux de trésorerie basées sur un tableau de l'espérance de vie qui reflète les attentes actuelles, attentes qui pourraient changer au fil du temps. Enfin, le risque d'inflation provient du fait que le taux d'inflation réel pour une année donnée peut être différent du taux utilisé aux fins des estimations. Pour chacun de ces risques, une variation défavorable dans une année donnée se traduira par une augmentation de la valeur actualisée de l'obligation et donc par des coûts plus élevés. Les actuaires et la direction prennent en compte le risque que de telles variations défavorables surviennent lorsqu'elles ou ils passent en revue les données d'entrée qui permettent d'établir le rapport de l'évaluation actuarielle annuelle.

BDC est l'administrateur légal de ces régimes et a mis en place la structure de gouvernance qui suit :

- Le Comité de gestion des placements des caisses de retraite (le « CGPCR ») de BDC a été mis sur pied afin de conseiller le Comité des ressources humaines (le « Comité des RH ») du conseil d'administration de BDC (le « conseil ») en matière de stratégies de placement des caisses de retraite ainsi que pour gérer les fonds conformément aux politiques de placement. Le CGPCR relève du Comité des RH et est présidé par la trésorière ou le trésorier.
- Le Comité des RH est responsable de la conception, du financement, de l'administration, des communications et de la conformité des régimes. Il assure également la supervision de toutes les activités liées aux placements des fonds du régime de retraite du personnel de la Banque de développement du Canada (le « régime de retraite agréé ») et des régimes de retraite complémentaires de BDC (collectivement appelés le « fonds » dans les présentes). Formé de membres du conseil, le Comité des RH relève directement de ce dernier et est soutenu dans ses tâches par le CGPCR de BDC.
- Le Conseil est responsable de la supervision globale des régimes et des fonds ainsi que de l'approbation des recommandations du Comité des RH.

Le régime de retraite agréé est régi conformément à la législation fédérale applicable, notamment la *Loi sur les normes de prestation de pension* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le régime relève de l'autorité du Bureau du surintendant des institutions financières. Les participantes et participants cotisent un pourcentage fixe de leurs revenus au régime, et BDC cotise le montant requis pour maintenir une capitalisation adéquate, conformément à la réglementation en vigueur. BDC peut être tenue de prendre des mesures pour résorber tout déficit de capitalisation et de solvabilité en augmentant ses cotisations. En outre, BDC paie l'intégralité du coût des régimes de retraite complémentaires. Le Comité des RH est responsable des politiques de placement et de capitalisation du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires.

Le régime de retraite agréé est capitalisé partiellement ou intégralement conformément aux montants déterminés par calcul actuariel nécessaires pour combler les droits du personnel à l'égard des prestations. Les prestations de retraite constituées des participantes ou participants au volet contributif du régime de retraite agréé sont également financées par les cotisations des personnes qui participent au régime. La meilleure estimation faite par BDC des cotisations à verser au titre du régime de retraite agréé pour l'exercice 2024 se chiffre à 30,3 millions de dollars. Les régimes de retraite complémentaires sont partiellement capitalisés par BDC, et la meilleure estimation faite par BDC des cotisations pour l'exercice 2024 s'élève à 9,6 millions de dollars. Les autres régimes sont sans capitalisation. L'estimation des prestations payées par BDC pour les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (y compris le régime d'allocations de retraite) pour l'exercice 2024 s'élève à 7,2 millions de dollars.

15. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Les tableaux qui suivent présentent, dans l'ensemble, l'information relative aux régimes à prestations définies.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Juste valeur des actifs nets des régimes à l'ouverture de l'exercice	1 858 640	1 768 380	93 223	85 285	–	–	1 951 863	1 853 665
Produits d'intérêts	81 413	61 973	4 217	3 138	–	–	85 630	65 111
Cotisations de l'employeur	51 964	45 394	8 919	9 733	–	–	60 883	55 127
Cotisations des participants	30 282	25 317	–	–	–	–	30 282	25 317
Versements de prestations par le régime	(54 933)	(64 934)	(5 900)	(5 769)	–	–	(60 833)	(70 703)
Charges administratives payées à même les actifs des régimes	(1 467)	(1 235)	(44)	(48)	–	–	(1 511)	(1 283)
Réévaluations								
Rendement des actifs du régime (compte non tenu des produits d'intérêts)	(127 495)	23 745	(3 819)	884	–	–	(131 314)	24 629
Juste valeur des actifs nets des régimes à la clôture de l'exercice	1 838 404	1 858 640	96 596	93 223	–	–	1 935 000	1 951 863
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	1 624 950	1 763 584	153 281	165 180	173 060	198 086	1 951 291	2 126 850
Coût des services rendus	48 661	56 910	3 225	3 928	5 256	7 273	57 142	68 111
Charges d'intérêts	69 491	60 589	6 539	5 680	7 388	6 822	83 418	73 091
Versements de prestations par le régime	(54 933)	(64 934)	(5 900)	(5 769)	–	–	(60 833)	(70 703)
Versements de prestations par l'employeur	–	–	–	–	(6 553)	(6 512)	(6 553)	(6 512)
Cotisations des participants	30 282	25 317	–	–	–	–	30 282	25 317
Réévaluations								
Effet des variations des hypothèses démographiques	–	–	–	–	(2 647)	(4 209)	(2 647)	(4 209)
Effet des variations des hypothèses financières	(180 712)	(222 745)	(11 781)	(13 915)	(18 293)	(26 534)	(210 786)	(263 194)
Effet des ajustements liés à l'expérience	40 199	6 229	12 494	(1 823)	4 840	(1 866)	57 533	2 540
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	1 577 938	1 624 950	157 858	153 281	163 051	173 060	1 898 847	1 951 291
Total de l'actif net au titre des prestations définies	260 466	233 690	–	–	–	–	260 466	233 690
Total du passif net au titre des prestations définies	–	–	61 262	60 058	163 051	173 060	224 313	233 118

15. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Charges comptabilisées en résultat net								
Coût des services rendus	48 661	56 910	3 225	3 928	5 256	7 273	57 142	68 111
Charges d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations définies	69 491	60 589	6 539	5 680	7 388	6 822	83 418	73 091
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(81 413)	(61 973)	(4 217)	(3 138)	-	-	(85 630)	(65 111)
Charges administratives	1 467	1 235	44	48	-	-	1 511	1 283
Charges comptabilisées en résultat net	38 206	56 761	5 591	6 518	12 644	14 095	56 441	77 374
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global								
Effet des variations des hypothèses démographiques	-	-	-	-	2 647	4 209	2 647	4 209
Effet des variations des hypothèses financières	180 712	222 745	11 781	13 915	18 293	26 534	210 786	263 194
Effet des ajustements liés à l'expérience	(40 199)	(6 229)	(12 494)	1 823	(4 840)	1 866	(57 533)	(2 540)
Rendement des actifs du régime (compte non tenu des produits d'intérêts)	(127 495)	23 745	(3 819)	884	-	-	(131 314)	24 629
Profit (perte) sur les réévaluations comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	13 018	240 261	(4 532)	16 622	16 100	32 609	24 586	289 492

Les actifs nets du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires de BDC peuvent être divisés entre les principales catégories de placements suivantes.

Type de placement	31 mars 2023			31 mars 2022		
	Coté sur un marché actif	Non coté	Total	Coté sur un marché actif	Non coté	Total
Placements						
Trésorerie	28 856	-	28 856	60 639	-	60 639
Titres achetés dans le cadre de contrats de prise en pension	-	444 859	444 859	-	635 079	635 079
Obligations						
Gouvernement du Canada	-	354 343	354 343	-	367 937	367 937
Provinces canadiennes	-	499 041	499 041	-	468 535	468 535
Sociétés canadiennes	-	322 850	322 850	-	295 337	295 337
Placements en capitaux propres						
Actions canadiennes	-	90 246	90 246	-	95 143	95 143
Actions mondiales	-	877 033	877 033	-	865 933	865 933
Marchés privés	-	221 166	221 166	-	206 529	206 529
Autres	-	49 928	49 928	-	46 412	46 412
Passifs liés aux placements						
Titres vendus dans le cadre de contrats de mise en pension	-	545 533	545 533	-	648 258	648 258
Titres vendus à découvert	-	407 789	407 789	-	441 423	441 423
Juste valeur des actifs nets des régimes	28 856	1 906 144	1 935 000	60 639	1 891 224	1 951 863

15. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

L'objectif de placement pour les actifs du régime de retraite agréé est de dégager un rendement qui dépasse, à long terme, le taux de croissance des obligations au titre des prestations de retraite afin de compenser le risque pris. Le Comité des RH examine chaque année la politique de placement qui prévoit une stratégie de diversification, un niveau acceptable de risque d'investissement et un taux de rendement proportionnel. Les actifs du régime doivent être investis dans un portefeuille de titres diversifiés, conformément à la politique de placement. Ces placements doivent être bien diversifiés en termes de secteurs d'activité, d'après le classement des secteurs d'indices déterminés.

Selon les termes de la politique, le portefeuille peut être divisé en trois grandes catégories de placements : instruments à rendement fixe, placements en capitaux propres et placements dans les marchés privés. La cible pour les instruments à rendement fixe est de 40,0 % (40,0 % en 2022) de la juste valeur de marché du portefeuille. Les placements en capitaux propres devraient représenter environ 50 % (50,0 % en 2022) de la juste valeur de marché du portefeuille, soit 45,0 % en actions mondiales (45,0 % en 2022) et 5,0 % en actions canadiennes (5,0 % en 2022). Quant aux placements dans les marchés privés, ils devraient représenter environ 10,0 % (10,0 % en 2022) de la juste valeur de marché du portefeuille. La répartition du portefeuille est passée en revue mensuellement aux fins de détermination de la nécessité d'un rééquilibrage.

Le régime de retraite utilise un portefeuille d'obligations de placements guidés par le passif avec une superposition par rapport à l'inflation. Dans le cadre de la superposition par rapport à l'inflation, des contrats de mise en pension de titres sont conclus afin de financer l'achat d'obligations à rendement réel fédérales, et des contrats de prise en pension de titres sont conclus afin d'obtenir les obligations nominales fédérales à livrer lorsqu'elles sont vendues à découvert. Les mises en pension de titres et les prises en pension de titres sont renouvelées chaque année pour maintenir une position acheteur synthétique sur les obligations à rendement réel fédérales et une position vendeur synthétique sur les obligations nominales fédérales permettant de dégager le rendement de l'inflation. De plus, le régime de retraite utilise un programme de superposition d'obligations, par le biais du portefeuille d'obligations de placements guidés par le passif, pour atteindre un ratio cible de couverture des taux d'intérêt. Le programme de superposition d'obligations a recours à des contrats de mise en pension pour financer l'achat d'expositions supplémentaires dans le portefeuille d'obligations de placements guidés par le passif. Les contrats de mise en pension sont renouvelés périodiquement (jusqu'à un an) pour maintenir le ratio cible de couverture des taux d'intérêt.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies de BDC à la fin de l'exercice sont les suivantes.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Taux d'actualisation	5,05 %	4,35 %	5,05 %	4,35 %	5,05 %	4,35 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	3,20 %	3,20 %	3,20 %	3,20 %	3,20 %	3,20 %
Taux d'augmentation des prestations de retraite	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	s. o.	s. o.

Le taux d'inflation, le taux d'augmentation des salaires et le taux d'augmentation des prestations de retraite présentés dans le tableau ci-dessus pour la fin de l'exercice 2023 représentent des projections à long terme de la direction qui demeurent inchangées. Le taux de croissance moyen de la rémunération prévu équivaut au taux d'inflation, majoré d'un gain de productivité de 0,5 % et d'un ajustement relatif aux augmentations au mérite et aux promotions. À court terme, ces hypothèses ont été ajustées pour tenir compte de l'incidence récente et attendue du contexte inflationniste actuel sur les prix et les salaires. Les hypothèses à court terme qui en résultent au cours de la première année sont un taux d'inflation de 3,70 % et un taux d'augmentation des salaires de 4,70 % (respectivement 3,50 % et 5,70 % à l'exercice 2022) et un taux d'augmentation des prestations de retraite de 4,70 % (3,80 % pour la première année et 2,37 % pour la deuxième année à l'exercice 2022).

La table de mortalité suivante a été utilisée aux fins de la détermination de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations :

- La table de mortalité 2014 pour le secteur public, avec l'échelle d'amélioration de la mortalité CPM-B tirée du rapport sur la mortalité des retraités canadiens publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014, a été utilisée pour 2023 et 2022.

15. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Au 31 mars 2023, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 14,9 ans (16,1 ans en 2022). Aux fins de l'évaluation, les taux de croissance des coûts des soins de santé sont présumés être les suivants :

Frais médicaux (médicaments)

- 5,42 % en 2023, diminuant de 0,083 % chaque exercice jusqu'à 4,0 % en 2040
 (5,50 % en 2022, diminuant de 0,083 % chaque exercice jusqu'à 4,0 % en 2040)

Autres coûts médicaux

- 3,8 % par exercice
 (3,8 % par exercice pour l'exercice 2022)

Frais dentaires

- 4,0 % par exercice
 (4,0 % par exercice pour l'exercice 2022)

Taux de croissance moyen pondéré des soins de santé (obligations au titre des prestations)

- 4,92 % en 2023, diminuant de 0,056 % chaque exercice jusqu'à 3,96 % en 2040
 (4,96 % en 2022, diminuant de 0,056 % chaque exercice jusqu'à 3,96 % en 2040)

Sensibilité des hypothèses

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée, dans les analyses de sensibilité suivantes, selon la même méthode (la méthode des unités de crédit projetées) que l'actif ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière. Les analyses de sensibilité sont basées sur la variation d'une seule hypothèse, les autres demeurant inchangées. Ces analyses peuvent ne pas être représentatives de la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies dans la mesure où il est peu probable que la variation d'une hypothèse ait lieu isolément; il peut y avoir corrélation entre certaines hypothèses.

Augmentation (diminution) de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	31 mars 2023			31 mars 2022		
	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes
Taux d'actualisation						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	(210 293)	(18 974)	(21 383)	(229 995)	(19 258)	(24 270)
diminution de 1 %	272 930	23 718	27 031	304 195	24 592	31 043
Taux d'augmentation des salaires						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	32 880	11 265	281	39 034	10 774	340
diminution de 1 %	(32 798)	(6 876)	(266)	(38 201)	(6 367)	(322)
Taux d'inflation						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	244 543	16 859	427	271 481	19 761	684
diminution de 1 %	(194 174)	(13 484)	(382)	(211 976)	(14 078)	(587)
Taux d'augmentation des prestations de retraite						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	197 950	20 626	—	219 200	21 877	—
diminution de 1 %	(160 341)	(16 637)	—	(174 883)	(17 174)	—
Taux d'augmentation des coûts des soins de santé						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	—	—	21 888	—	—	24 813
diminution de 1 %	—	—	(17 678)	—	—	(19 844)
Mortalité après le départ à la retraite						
Incidence d'une : année de plus	(34 296)	(4 124)	(4 265)	(37 769)	(4 275)	(4 919)
année de moins	33 809	4 058	4 315	37 443	4 230	5 000

16.

Capital social

Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 \$ chacune est autorisé. Au 31 mars 2023, 72 899 000 actions ordinaires étaient en circulation (119 469 000 au 31 mars 2022).

Conformément à la Politique en matière de gestion du capital et des dividendes de BDC, un dividende de 337,0 millions de dollars, soit 4,62 \$ par action, a été déclaré à la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2023 sur la base de la performance de l'exercice 2023 et aucun dividende n'a été versé au cours de l'exercice 2023, sur la base de la performance de l'exercice 2022.

Le 8 juin 2022, le conseil d'administration a autorisé le rachat de 50,0 millions d'actions ordinaires moyennant un paiement en trésorerie de 5,0 milliards de dollars en vue de réduire le capital excédentaire du Programme d'accès au crédit (PAC) relativement aux initiatives prises dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Le rachat a été finalisé le 31 mars 2023.

Le 16 novembre 2022, BDC a émis 3 430 000 actions ordinaires pour un produit en trésorerie de 343,0 millions de dollars, ce qui représente une injection de capitaux pour soutenir le Programme canadien d'adoption du numérique (4 350 000 actions ordinaires ont été émises pour un produit en trésorerie de 435,0 millions de dollars en 2022 pour soutenir la division Technologies propres, l'Initiative de catalyse du capital de risque et le Fonds de croissance autochtone).

Rapprochement du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation

	2023	2022
À l'ouverture de l'exercice	119 469 000	115 119 000
Actions émises	3 430 000	4 350 000
Actions rachetées	(50 000 000)	–
À la clôture de l'exercice	72 899 000	119 469 000

17.

Gestion du capital

Prescriptions statutaires

Conformément à la Loi sur la BDC, le ratio d'endettement de BDC ne peut dépasser 12:1. Ce ratio correspond au rapport entre, d'une part, la somme des emprunts comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière et des passifs éventuels constitués par les garanties financières émises par BDC et, d'autre part, les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC, ce qui exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Au 31 mars 2023, le ratio de BDC s'établissait à 1,9:1 (1,2:1 au 31 mars 2022).

De plus, le total du capital versé, de tout surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tel que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 20,0 milliards de dollars en vertu de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* de 1995, modifiée en mars 2020. Au 31 mars 2023, ces montants totalisaient 7,3 milliards de dollars (12,0 milliards de dollars au 31 mars 2022).

En 2023 et en 2022, BDC était en conformité avec ces deux prescriptions statutaires.

17. Gestion du capital ^(suite)

Suffisance du capital

Le cadre de gestion du capital de BDC est présenté dans sa Politique en matière de gestion du capital et des dividendes et respecte :

- la stratégie, l'énoncé sur l'appétit pour le risque et la politique de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise de BDC; et
- le Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière du ministère des Finances.

Bien que BDC ne soit pas réglementée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), son cadre de gestion du capital est continuellement amélioré afin qu'il soit mieux harmonisé avec les lignes directrices du BSIF et les pratiques pertinentes du secteur, tout en tenant compte des facteurs propres au mandat de BDC en sa qualité de société d'État à vocation financière.

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur les grands principes suivants :

- BDC dispose d'un capital suffisant pour se protéger contre les risques qui pourraient nuire à sa capacité de réaliser son mandat et pour réduire le risque de recapitalisation au cours d'un cycle économique complet; et
- le capital en excédent de la cible de capital de BDC peut être remis à l'actionnaire sous forme de dividendes, au gré du conseil d'administration de BDC.

BDC surveille de façon continue la situation de son capital en comparant le capital disponible au capital requis.

Le capital disponible, selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC, représente les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC et est ajusté conformément aux pratiques de l'industrie.

Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC ne comprend pas les Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et le Programme d'accès au crédit (PAC) puisque ces programmes gouvernementaux sont gérés par BDC en vertu d'une allocation de capital particulière de l'actionnaire.

Le tableau qui suit montre le rapprochement du capital disponible de BDC :

	31 mars 2023	31 mars 2022
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	16 138 775	20 404 183
Ajustements du capital disponible		
Cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures des flux de trésorerie	-	(1 528)
Immobilisations incorporelles, déduction faite du cumul des amortissements	(47 646)	(39 727)
Actif net au titre des prestations définies	(260 466)	(233 691)
Ajustements relatifs à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	456 494	412 045
Partie des capitaux propres attribuable aux PIC	(2 035 800)	(2 017 633)
Partie des capitaux propres attribuable au PAC	(3 480 060)	(8 079 491)
Capital disponible	10 771 297	10 444 158

Le capital requis de BDC représente le capital nécessaire pour soutenir son profil de risque, et comprend l'élément suivant :

- Le capital économique quantifie le capital requis pour couvrir les risques de crédit, d'investissement, opérationnels, commerciaux, stratégiques et de marché

Le niveau de la cible de capital de BDC prend également en compte une fourchette opérationnelle de gestion afin d'atténuer l'impact de toute volatilité imprévue du capital. Cette fourchette tient compte des différences entre les volumes d'activité prévus et observés, ainsi que de la volatilité dans les hypothèses dont la réalisation est difficile à prévoir. La fourchette opérationnelle de gestion prévoit le versement à l'actionnaire, sous forme de dividendes, du capital excédant la cible de capital au cours de l'exercice suivant, à la discrétion du conseil d'administration. Pour de plus amples renseignements sur les versements de dividendes, se reporter à la note 16, *Capital social*.

17. Gestion du capital (suite)

La principale mesure que BDC utilise pour déterminer et évaluer la suffisance de son capital est le ratio interne de capital, qui correspond au rapport entre le capital disponible et le capital économique requis. Comme l'indique la Politique en matière de gestion du capital et des dividendes de BDC, différentes zones de gestion ont été établies afin de surveiller de près le ratio interne de capital tout au long d'un cycle économique complet, ce qui comprend une limite de risque, un seuil de tolérance ainsi qu'un niveau cible. Le capital cible de BDC est revu chaque année en fonction des prévisions du Plan d'entreprise de BDC pour ce qui est des besoins internes en matière de capital et de la fourchette opérationnelle de gestion ainsi que de tout capital requis en raison d'une éventuelle insuffisance de capital détectée lors d'une simulation de crise dans le cadre du programme de simulations de crise à l'échelle de l'entreprise.

Au 31 mars 2023, BDC a généré un capital excédentaire, conformément à la Politique en matière de gestion du capital et des dividendes. À la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2023, un dividende de 337,0 millions de dollars a été déclaré, sur la base de la performance de l'exercice 2023.

18.

Gestion du risque

Gouvernance

Le risque fait partie intégrante du secteur financier. BDC utilise de solides pratiques en matière de gestion du risque qui mettent l'accent sur l'identification et la gestion du risque, la transparence et l'imputabilité.

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

BDC est exposée aux risques financiers suivants : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité. Voici une définition de chacun de ces risques ainsi qu'une description des politiques de gestion du risque et des évaluations du risque de BDC.

Risque de crédit

Le risque de crédit renvoie au risque de perte financière en cas d'incapacité d'une contrepartie de remplir son engagement contractuel ou son obligation à l'égard de BDC. Dans le cadre de ses activités de gestion du risque de crédit, BDC fait la distinction entre le risque de crédit provenant des entités émettrices de titres adossés à des créances mobilières, des emprunteuses ou emprunteurs et des sociétés bénéficiant d'investissements, ainsi que des contreparties liées aux activités de Trésorerie.

Entités émettrices de titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de TACM est composé de billets de qualité de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé. Les TACM sont entièrement garantis par des portefeuilles de prêts et de baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks pour lesquels il n'y a pas de risque de concentration significatif.

Pour atténuer le risque de crédit lié au portefeuille des actifs sous-jacents, il y a généralement des protections structurelles ou de crédit. Aussi, la valeur nominale des billets subordonnés ne dépasse pas 10 % de celle des billets de premier rang. De plus, les titres achetés doivent être d'une certaine qualité. Au moment de l'achat, les billets de premier rang doivent, au minimum, être évalués comme des billets de qualité selon la notation implicite. BDC utilise la même échelle que les agences de notation pour calculer la notation implicite. La notation est obtenue au moyen de l'évaluation de la structure de la transaction et des rehaussements de crédit soutenant les titres.

Subséquentement, BDC reçoit des analyses de portefeuille qui décrivent le rendement des titres ainsi que les flux de trésorerie associés aux garanties afin d'évaluer les titres. De plus, BDC utilise un système interne d'évaluation du risque de crédit.

Au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022, aucun billet n'était en souffrance et aucun n'avait subi une détérioration de sa note de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit lié aux TACM se limite à la valeur comptable des titres. Pour de plus amples renseignements sur ce portefeuille, se reporter à la note 9, *Titres adossés à des créances mobilières*.

BDC est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses engagements en matière de TACM. L'exposition maximale au risque de crédit se limite au montant engagé. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 9, *Titres adossés à des créances mobilières*.

18. Gestion du risque (suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Emprunteuses ou emprunteurs et sociétés bénéficiant d'investissements

BDC a recours à des politiques, directives et procédures pour gérer les risques de crédit associés aux prêts et aux placements, notamment :

- une classification interne des cotes de risque de crédit est établie;
- les politiques, lignes directrices et directives en matière de crédit sont communiquées aux cadres dont les activités et les responsabilités comprennent l'octroi de crédit et l'évaluation du risque. Cette stratégie permet de repérer tôt les comptes qui posent problème et d'intervenir immédiatement pour protéger les actifs de BDC;
- la Vérification interne procède à des examens indépendants des procédures d'évaluation du crédit, de classement du risque et de gestion du crédit, ce qui comprend la présentation des résultats à la direction, à la présidente et cheffe de la direction et au Comité d'audit et de conduite;
- le Comité du risque de crédit recommande les transactions de montant élevé et les soumet à l'approbation du Comité de risque du conseil et du Comité d'investissement du conseil;
- les concentrations des portefeuilles sont gérées pour éviter que BDC ait de trop fortes concentrations dans une province ou un secteur;
- l'exposition à une emprunteuse ou à un emprunteur unique ou à un groupe d'emprunteuses ou d'emprunteurs est limitée, sauf sur approbation du conseil d'administration, à un maximum de 10 % des capitaux propres;
- les facilités de crédit individuelles font l'objet d'un processus d'examen annuel aux fins de vérification que leur classement est approprié;
- les investissements sont évalués tous les semestres; et
- une liste de surveillance répertorie les comptes qui présentent des faiblesses et un rapport sur les prêts douteux présentant une dépréciation est produit.

Le risque de crédit maximum lié aux emprunteuses ou aux emprunteurs et aux sociétés bénéficiant d'investissements se limite à la valeur comptable des prêts et des placements par emprunt. Pour de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts et de placements par emprunt, se reporter à la note 10, *Prêts*, et à la note 11, *Placements*.

BDC est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses engagements relatifs aux prêts et de ses garanties financières, y compris les garanties de prêts. L'exposition maximale au risque de crédit se limite au montant engagé ou, dans le cas de garanties financières, au montant maximal payable en vertu de celles-ci. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 10, *Prêts*, et à la note 21, *Garanties et passifs éventuels*.

Contreparties aux activités de Trésorerie

Le risque de crédit inhérent aux activités de Trésorerie est le risque auquel BDC s'expose en cas de non-respect, par la contrepartie, de ses engagements à l'égard de la Banque ou d'un éventuel défaut de paiement par la contrepartie. En ce qui concerne les activités de Trésorerie de BDC, une distinction est établie entre le risque de crédit lié aux placements du portefeuille liquide (risque provenant des émettrices ou émetteurs) et le risque de crédit associé à l'utilisation d'instruments dérivés (risque de contrepartie).

Les montants nominaux des instruments financiers dérivés détenus par BDC ne reflètent pas le risque de crédit associé aux contrats. Le risque de perte provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. En cas de défaut de la contrepartie, le risque auquel s'exposerait BDC dans ces opérations serait limité aux valeurs du marché des opérations en position de profit latent et non garanties.

BDC limite son exposition au risque de crédit en traitant uniquement avec des institutions financières dont la cote de crédit est conforme à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022, BDC n'avait pas de concentration significative dans une institution financière quelconque.

18. Gestion du risque (suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Contreparties aux activités de Trésorerie (suite)

BDC vérifie régulièrement sa position et la cote de crédit de ses contreparties et s'efforce de réduire le risque de crédit associé aux contrats dont la position est favorable en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties.

Risque de crédit lié à la contrepartie	Cote de risque de la contrepartie
	A- à A+
Valeur de remplacement positive brute	11 603
Effet des accords généraux de compensation	(117)
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2023	11 486
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2022	12 167
Nombre de contreparties	
31 mars 2023	1
31 mars 2022	1

Enfin, pour gérer le risque de crédit découlant d'une entité émettrice d'équivalents de trésorerie, l'unité Gestion des risques de trésorerie s'assure que le portefeuille liquide est composé de titres émis ou garantis par des entités qui ont une cote de crédit minimum de A.

Le tableau qui suit présente des renseignements sur la qualité de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Cote de risque de la contrepartie	31 mars 2023	31 mars 2022
AA- à AA+	268 910	298 042
A- à A+	610 009	608 344
Trésorerie et équivalents de trésorerie	878 919	906 386

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes causé par l'évolution de variables des marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des actions, les prix des marchandises ou tout autre paramètre pertinent du marché. Un risque de marché pour BDC résulte aussi de l'imprévisibilité d'événements de marché ayant une incidence sur la valeur des placements en capitaux propres.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction d'un changement dans les taux d'intérêt du marché. Pour BDC, le risque et la variabilité éventuelle des bénéfices surviennent principalement lorsque les flux de trésorerie associés aux actifs et aux passifs sensibles aux taux d'intérêt sont assortis de dates de révision différentes. Il y a un écart positif de taux d'intérêt si les actifs sensibles aux taux d'intérêt excèdent les passifs sensibles aux taux d'intérêt à une date d'échéance particulière ou pour une période de révision donnée. Un écart positif entraînera une augmentation des produits d'intérêts nets si les taux d'intérêt du marché augmentent, car la modification des taux des actifs précède celle des passifs. L'effet inverse se produit en cas de chute des taux d'intérêt du marché. Comme l'indique la Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC gère le risque de marché en maintenant la symétrie des échéances de ses actifs et de ses passifs.

Pour gérer l'écart de taux d'intérêt entre ses actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt, BDC établit des lignes directrices sur les écarts de taux d'intérêt, fait un suivi régulier de la situation et décide des stratégies futures en fonction de l'évolution de la conjoncture. Il s'agit de gérer le risque de taux d'intérêt selon des lignes directrices rigoureuses et prudentes. Le conseil d'administration approuve et revoit au moins une fois l'an les politiques sur le risque de taux d'intérêt incluses dans la Politique de gestion des risques de trésorerie.

BDC contrôle le risque de taux d'intérêt en gérant l'ampleur de l'écart fixe entre les actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt. L'analyse de l'écart est complétée par une analyse de scénarios de composition du portefeuille en actifs et passifs et par une analyse de la durée. L'écart de taux d'intérêt est calculé quotidiennement.

18. Gestion du risque (suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Le suivi de l'exposition au risque de taux d'intérêt se fait également à l'aide d'un test de sensibilité sur les produits d'intérêts nets. Pour ce faire, un choc parallèle instantané de 200 points de base sur la courbe de taux d'intérêt canadienne est simulé. L'impact de ce choc sur les produits d'intérêts nets doit être inférieur à 10 %. Le tableau qui suit présente les résultats du test de sensibilité sur les produits d'intérêts nets sur 12 mois :

	31 mars 2023		31 mars 2022	
	Variation des taux d'intérêt de 200 points de base		Variation des taux d'intérêt de 200 points de base	
	À la hausse	À la baisse	À la hausse	À la baisse
Sensibilité des produits d'intérêts nets	44 000	(44 000)	43 600	(44 000)
Sensibilité des produits d'intérêts nets (%)	3,21	(3,21)	3,14	(3,16)

Le tableau suivant résume la sensibilité aux taux d'intérêt de BDC, compte tenu de l'écart entre la valeur comptable des actifs et celle des passifs et des capitaux propres regroupés selon la date la plus proche entre la date contractuelle de révision des taux d'intérêt et la date d'échéance. L'analyse de l'écart donne une évaluation fixe des écarts sensibles aux taux d'intérêt à un moment donné. Ces écarts peuvent changer considérablement en peu de temps.

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois ⁽¹⁾	De 4 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt ⁽²⁾	Correction de valeur et juste valeur	Total
Actifs								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	878 919	-	-	-	-	-	-	878 919
Actifs dérivés	-	-	-	-	-	11 603	-	11 603
Titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	149 354	1 056 538	-	(29 792)	1 176 100
Prêts	19 880 412	1 479 265	1 608 183	9 720 077	3 358 440	930 365	(1 044 039)	35 932 703
Placements	787 048	1 129	4 494	300 172	98 369	3 137 436	1 413 864	5 742 512
Autres	-	-	-	-	-	543 085	-	543 085
	21 546 379	1 480 394	1 612 677	10 169 603	4 513 347	4 622 489	340 033	44 284 922
Passifs et capitaux propres								
Autres	-	-	-	-	-	1 214 993	-	1 214 993
Passifs dérivés	-	-	-	-	-	117	-	117
Billets à court terme	-	19 767 097	-	-	-	-	-	19 767 097
Billets à long terme	-	307 569	836 551	4 933 548	1 080 146	-	-	7 157 814
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	16 144 901	-	16 144 901
	-	20 074 666	836 551	4 933 548	1 080 146	17 360 011	-	44 284 922
Écart total avant instruments dérivés								
31 mars 2023	21 546 379	(18 594 272)	776 126	5 236 055	3 433 201	(12 737 522)	340 033	-
31 mars 2022	20 996 989	(13 461 036)	763 351	4 575 226	3 332 001	(17 168 662)	962 132	-
Position totale en instruments dérivés	-	-	-	-	-	-	-	-
Écart total au 31 mars 2023	21 546 379	(18 594 272)	776 126	5 236 055	3 433 201	(12 737 522)	340 033	-
Écart total au 31 mars 2022	20 996 989	(13 461 036)	763 351	4 575 226	3 332 001	(17 168 662)	962 132	-

(1) Ce regroupement comprend les titres adossés à des créances mobilières, les billets à court terme et les billets à long terme pour lesquels les taux d'intérêt sont établis à nouveau chaque mois. Les billets à court terme et les billets à long terme sont utilisés pour financer les actifs à taux flottant, dont la majorité sont classés dans la catégorie Immédiatement sensible aux taux d'intérêt.

(2) Les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt n'ont pas d'échéance précise.

18. Gestion du risque ^(suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers ^(suite)

Risque de marché ^(suite)

Risque de change

Le risque de change survient lorsqu'il y a une différence entre les actifs et les passifs détenus en devises. Le risque de change est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction des variations des taux de change. Conformément à ses politiques et à ses pratiques, BDC couvre sur le plan économique les placements par emprunt et les prêts en devises de sorte que l'exposition résiduelle au risque de change ne soit pas significative. Les placements en capitaux propres sont couverts à la suite d'un événement de liquidité. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 8, *Instruments financiers dérivés*.

Risque de marché de capital de risque

L'imprévisibilité des marchés financiers ainsi que la présence et l'appétit des acheteurs dictent le moment où BDC se départit de ses placements de capital de risque. Ce moment se répercute à son tour sur la valeur de ses placements en capitaux propres. Pour gérer ce risque, BDC a recours à un processus de sélection rigoureux de placements et collabore étroitement avec les sociétés bénéficiant de ses investissements. BDC diminue également le risque de ses placements en capitaux propres en recourant à des évaluations prudentes lors de l'acquisition de participations dans des entreprises, en effectuant des coinvestissements avec d'autres investisseuses ou investisseurs en capital de risque et en surveillant les placements de façon régulière.

Le tableau suivant présente une analyse de sensibilité dont l'objectif est d'évaluer l'incidence de la révision des prix du marché sur la juste valeur des placements en capitaux propres.

	Juste valeur	Variation de la juste valeur selon les chocs de sensibilité		
		-10 %	-25 %	-50 %
				31 mars 2023
Capital de risque	2 865 447	(286 545)	(716 362)	(1 432 724)
Programmes incitatifs pour le capital	1 514 625	(151 463)	(378 656)	(757 313)
Programme d'accès au crédit	133 995	(13 400)	(33 499)	(66 998)
31 mars 2023	4 514 067	(451 408)	(1 128 517)	(2 257 035)

	Juste valeur	Variation de la juste valeur selon les chocs de sensibilité		
		-10 %	-25 %	-50 %
				31 mars 2022
Capital de croissance et transfert d'entreprise	26 914	(2 691)	(6 729)	(13 457)
Capital de risque	3 212 969	(321 297)	(803 242)	(1 606 485)
Programmes incitatifs pour le capital	1 382 487	(138 249)	(345 622)	(691 244)
Programme d'accès au crédit	152 573	(15 257)	(38 143)	(76 287)
31 mars 2022	4 774 943	(477 494)	(1 193 736)	(2 387 473)

Puisque les placements en capitaux propres de BDC sont intégralement financés, les fluctuations du cours des actions n'ont pas d'incidence sur la situation de capital, car le capital disponible et le capital requis varient en proportion égale simultanément. Néanmoins, ces fluctuations auront une incidence sur le résultat net ainsi que sur le produit de la cession de placements. Pour gérer ce risque, BDC a recours à un processus de sélection rigoureux des placements et collabore étroitement avec les sociétés bénéficiant de ses investissements.

La direction examine toutes les transactions de placement et recommande celles qui dépassent les limites qui lui ont été déléguées au Comité d'investissement du conseil. Ce dernier peut à son tour recommander ces transactions au conseil, s'il y a lieu. Dans les autres cas, la vice-présidente exécutive et cheffe de la gestion des risques ou le vice-président exécutif et chef de la gestion des risques recommande les transactions au Comité de risque du conseil aux fins d'examen.

18. Gestion du risque (suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que BDC ait de la difficulté à convertir ses actifs en liquidités pour rembourser ou refinancer sa dette, pour décaisser en temps voulu les prêts et investissements qu'elle a engagés et pour payer ses charges opérationnelles et ses dividendes.

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles des passifs financiers, des engagements et des garanties sur la base de montants nominaux, qui peuvent différer des valeurs comptables.

	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs, frais courus et autres passifs	203 461	107 689	–	–	311 150
Billets à court terme ⁽¹⁾	20 047 740	–	–	–	20 047 740
Billets à long terme ⁽¹⁾	1 284 416	5 213 472	1 155 959	–	7 653 847
	21 535 617	5 321 161	1 155 959	–	28 012 737
Engagements					
Titres adossés à des créances mobilières ⁽²⁾	755 866	–	–	–	755 866
Prêts	4 138 082	–	–	–	4 138 082
Placements	166 794	–	–	1 249 679	1 416 473
	5 060 742	–	–	1 249 679	6 310 421
Garanties de prêts	113 156	180 841	3 025 947	–	3 319 944
Total au 31 mars 2023	26 709 515	5 502 002	4 181 906	1 249 679	37 643 102

(1) Les billets à court terme et à long terme reflètent les paiements futurs qui seront effectués aux termes des ententes contractuelles.

(2) Les engagements sont présentés en fonction de la date de l'événement de liquidité la plus rapprochée possible.

(3) Les engagements sont principalement liés à la participation dans des fonds dans lesquels BDC s'est légalement engagée à investir. Le calendrier d'investissement varie en fonction des exigences de placement de chaque fonds; ces placements devraient être réalisés au cours des prochains exercices.

	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs, frais courus et autres passifs	167 039	134 267	–	–	301 306
Billets à court terme ⁽¹⁾	14 425 712	–	–	–	14 425 712
Billets à long terme ⁽¹⁾	976 151	4 044 100	911 469	–	5 931 720
	15 568 902	4 178 367	911 469	–	20 658 738
Engagements					
Titres adossés à des créances mobilières ⁽²⁾	439 836	–	–	–	439 836
Prêts	3 698 715	–	–	–	3 698 715
Placements	217 769	–	–	847 281	1 065 050
	4 356 320	–	–	847 281	5 203 601
Garanties de prêts	66 534	206 421	3 182 775	–	3 455 730
Total au 31 mars 2022	19 991 756	4 384 788	4 094 244	847 281	29 318 068

(1) Les billets à court terme et à long terme reflètent les paiements futurs qui seront effectués aux termes des ententes contractuelles.

(2) Les engagements sont présentés en fonction de la date de l'événement de liquidité la plus rapprochée possible.

(3) Les engagements sont principalement liés à la participation dans des fonds dans lesquels BDC s'est légalement engagée à investir. Le calendrier d'investissement varie en fonction des exigences de placement de chaque fonds; ces placements devraient être réalisés au cours des prochains exercices.

18. Gestion du risque ^(suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers ^(suite)

Risque de liquidité ^(suite)

En raison de l'absence de marché actif, il peut s'avérer coûteux, voire impossible, de liquider les titres détenus par BDC, ce qui pourrait également nuire à la continuité des activités normales à court terme. Pour éviter que des problèmes de liquidité ne perturbent le cours de ses activités, BDC fait en sorte que les liquidités soient investies dans des titres très liquides et de grande qualité, qui peuvent être vendus à un large éventail de contreparties sans perte importante.

L'objectif de gestion du risque de liquidité de BDC est de limiter le risque en :

- prévoyant un niveau minimum d'actifs à court terme par rapport aux passifs à court terme pour couvrir le risque d'engagement, le risque de marché, le risque systémique et le risque opérationnel;
- réduisant au minimum le solde de trésorerie improductif de l'encaisse; et
- réalisant un rendement sur actifs liquides supérieur aux coûts tout en protégeant le capital de BDC.

La Politique de gestion des risques de Trésorerie établit les critères de tolérance au risque et confie au service de la Trésorerie de BDC le pouvoir de négocier les produits approuvés selon les limites liées à des mesures données. La politique régit les exigences en matière de gestion, d'évaluation, de surveillance et d'établissement de rapports relatifs aux liquidités. Le paragraphe 18(3) de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* définit les instruments financiers dans lesquels les liquidités peuvent être investies.

Les pratiques et processus de gestion des liquidités de BDC renforcent ses stratégies d'atténuation des risques en attribuant des niveaux prudents de liquidité et en définissant des exigences en matière de concentration et d'échéance, qui sont présentées ci-dessous :

- Le niveau minimum de liquidités doit au moins couvrir les sorties nettes prévues pour les cinq prochains jours ouvrables. Au 31 mars 2023, le niveau maximum de liquidités devait être inférieur aux sorties nettes prévues pour les 15 prochains jours (15 jours au 31 mars 2022).
- D'après l'exigence en matière d'échéance, 75 % des liquidités totales doivent être investies dans des titres qui arrivent à échéance au plus tard dans 100 jours.
- D'après l'exigence en matière de concentration, 50 % au plus du portefeuille peut être investi dans des titres émis ou garantis par les provinces canadiennes.

Les tableaux qui suivent présentent les résultats de la gestion du risque de liquidité de BDC.

Niveau de liquidité (en millions de dollars canadiens)

	Minimum	Réel	Maximum
Au 31 mars 2023	–	825	1 203
Au 31 mars 2022	–	869	1 050

Limites d'échéance et de concentration	Limites	31 mars 2023	31 mars 2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie ayant des échéances de moins de 100 jours	Min. 75 %	100 %	100 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les provinces canadiennes	Max. 50 %	0 %	0 %

L'unité Gestion des risques de trésorerie repère, évalue et contrôle quotidiennement ces limites de liquidité. Elle rapporte au conseil d'administration les écarts par rapport aux limites de liquidité et décide si ces limites sont toujours valides ou s'il faut changer les hypothèses et les limites compte tenu des évolutions internes et externes. Ce processus assure un lien étroit entre les risques de liquidité, de marché et de crédit.

19.

Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats

Informations complémentaires sur les instruments financiers

	2023			
	JVRN et désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Produits d'intérêts ⁽¹⁾	134 502	27 099	2 259 007	2 420 608
Charges d'intérêts	-	-	491 877	491 877
Frais et autres produits	35 952	-	64 342	100 294

(1) Les produits d'intérêts incluent un montant de 75 332 \$ au titre des prêts douteux en 2023.

	2022			
	JVRN et désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Produits d'intérêts ⁽¹⁾	101 462	16 475	1 576 480	1 694 417
Charges d'intérêts	84	-	105 787	105 871
Frais et autres produits	43 055	-	64 670	107 725

(1) Les produits d'intérêts incluent un montant de 86 566 \$ au titre des prêts douteux en 2022.

	2023				
	JVRN	Désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Total des profits (pertes)					
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	16 700	-	-	-	16 700
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(830 289)	-	-	-	(830 289)
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les actifs	203	-	(56)	14 091	14 238
Profits (pertes) de change nets latents sur les actifs	156 618	-	182	46 292	203 092
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les contrats de change à terme	(53 180)	-	-	-	(53 180)
Profits (pertes) de change nets latents sur les contrats de change à terme	(681)	-	-	-	(681)
Profits (pertes) de change nets	102 960	-	126	60 383	163 469
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	14 339	-	-	(18 858)	(4 519)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	14 339	-	-	(18 858)	(4 519)
	(696 290)	-	126	41 525	(654 639)

19. Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats ^(suite)

Informations complémentaires sur les instruments financiers ^(suite)

					2022
	JVRN	Désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Total des profits (pertes)					
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	576 019	–	–	–	576 019
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	915 722	–	–	–	915 722
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les actifs	(2 394)	–	(59)	(4 307)	(6 760)
Profits (pertes) de change nets latents sur les actifs	(12 191)	–	43	3 234	(8 914)
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les contrats de change à terme	(9 159)	–	–	–	(9 159)
Profits (pertes) de change nets latents sur les contrats de change à terme	12 268	–	–	–	12 268
Profits (pertes) de change nets	(11 476)	–	(16)	(1 073)	(12 565)
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	578	–	–	(32)	546
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(2 718)	2 794	–	–	76
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(2 140)	2 794	–	(32)	622
	1 478 125	2 794	(16)	(1 105)	1 479 798

Autres informations complémentaires

	2023	2022
Salaires et avantages du personnel		
Salaires et autres avantages	442 511	467 458
Charge au titre des régimes à prestations définies (note 15)	56 441	77 374
	498 952	544 832
Autres charges		
Honoraires professionnels et de sous-traitance	114 882	91 263
Ordinateurs et logiciels, y compris dotations aux amortissements	59 463	53 335
Communications, publicité et promotion	30 572	20 784
Autres	18 731	22 470
	223 648	187 852

20.

Informations sectorielles

BDC fait rapport sur six secteurs : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et Programme d'accès au crédit (PAC). Chaque secteur d'activité offre différents produits et services et est géré séparément selon la structure de gestion et la structure interne de présentation de l'information financière de BDC.

Les activités de chaque secteur à présenter sont résumées ci-dessous.

- **Financement** offre des prêts garantis, partiellement garantis et non garantis en portant une attention particulière aux petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada. Ce secteur achète également des placements dans des titres adossés à des créances mobilières dans le cadre de la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI). Ces titres sont garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.
- **Services-conseils** offre des services-conseils, soutient les entreprises à impact élevé et propose des programmes de groupe et d'autres services en lien avec les activités commerciales, tels que des formations et du contenu éducatif gratuits en ligne.
- **Capital de croissance et transfert d'entreprise** comprend des placements par emprunt sous forme de financement souple par emprunt, avec ou sans droit de conversion, ainsi que du financement par quasi-capitaux propres, comportant des modalités de remboursement souples avec garantie limitée, afin de soutenir les PME dans le cadre de leurs projets de croissance et de transfert d'entreprise.
- **Capital de risque** comprend des investissements en Capital de risque (CR), des Investissements de croissance (IC) et du Financement sur actifs de propriété intellectuelle (PI), ainsi que le nouveau Fonds Technologies pour le climat II. Le secteur Capital de risque offre des placements par emprunt et en capitaux propres pour couvrir chaque étape du cycle de développement d'une entreprise technologique – du pré-démarrage à l'expansion. Les placements en capitaux propres de Capital de risque sont axés sur les entreprises à croissance rapide qui occupent une position prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. BDC effectue aussi des placements indirects en capitaux propres au moyen de fonds d'investissement en capital de risque. Les investissements de croissance sont des placements en capitaux propres visant à soutenir la croissance d'entreprises à potentiel élevé au Canada tout en mettant l'accent sur les moyennes entreprises. Le Fonds PI offre du financement par emprunt visant les entreprises riches en propriété intellectuelle. Le Fonds Technologies pour le climat II effectue des placements en capitaux propres dans des entreprises canadiennes de technologies propres pour contribuer à la transition du Canada vers une économie durable faible en émissions de carbone.
- **Programmes incitatifs pour le capital** comprend les placements directs et indirects en capitaux propres dans le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR), la division Technologies propres et le Fonds de croissance autochtone (FCA). Le PACR est une initiative du gouvernement fédéral visant à accroître les investissements de capital de risque par le secteur privé dans des entreprises canadiennes innovatrices et très prometteuses. Le PACR investit principalement dans des fonds de capital de risque de démarrage et de stade intermédiaire et directement dans des sociétés partout au Canada. Il appuie la création de grands fonds de fonds dirigés par le secteur privé et soutient également des fonds existants très performants en partenariat avec des investisseuses ou des investisseurs institutionnels, des sociétés qui réalisent des investissements stratégiques ainsi que les provinces intéressées. L'ICCR est également une initiative du gouvernement fédéral visant à investir du capital par l'entremise de BDC, sur une période de trois ans, afin d'augmenter le capital de risque fourni à des entreprises en démarrage innovantes qui sont à un stade plus avancé de développement. Grâce à une enveloppe confiée par le gouvernement fédéral, la division Technologies propres effectue des placements en capitaux propres dans des entreprises de technologies propres prometteuses afin de contribuer à bâtir des entreprises canadiennes de technologies propres concurrentielles à l'échelle mondiale. Le FCA est un fonds d'investissement qui offre aux propriétaires d'entreprise autochtones de tous les secteurs un accès à des capitaux sous forme de prêts aux entreprises, lesquels seront accordés par un réseau d'institutions financières autochtones à l'échelle du pays.
- **Programme d'accès au crédit** : En collaboration avec notre unique actionnaire, le gouvernement du Canada, nous avons mis en place une série de mesures pour venir en aide aux entreprises canadiennes pendant la crise de la COVID-19. Ces mesures sont regroupées dans ce secteur afin de les distinguer de nos principales activités. Les initiatives comportent des critères d'admissibilité assouplis afin de faire en sorte que nous répondions aux besoins urgents d'autant d'entreprises viables que possible. Elles comprennent le Programme de crédit aux entreprises qui est offert en collaboration avec des institutions de prêt du secteur privé, le Programme de crédit pour les secteurs très touchés, en vertu duquel les institutions financières fournissent aux entreprises admissibles des prêts garantis à 100 % par BDC ainsi que des mesures offertes directement par BDC. À mesure que les petites entreprises s'adaptent aux répercussions durables de la pandémie de COVID-19, notre actionnaire a lancé le Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN) pour aider les petites et moyennes entreprises à adopter les technologies numériques et à demeurer concurrentielles en leur donnant accès à de l'expertise et à du financement par le biais de prêts sans intérêt offerts par BDC.

20. Informations sectorielles (suite)

Les hypothèses et les méthodes utilisées dans le cadre de la présentation de l'information de BDC sont revues périodiquement par la direction, qui s'assure qu'elles restent valables. Les principales méthodes d'affectation de BDC sont décrites ci-après.

Les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur en fonction de son portefeuille d'activité et du capital qui lui est attribué. L'affectation du capital aux secteurs d'activité de BDC est conforme au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de la Banque et est constamment ajustée en fonction des risques économiques de chaque secteur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 17, *Gestion du capital*.

Les charges opérationnelles et administratives incluent les coûts engagés directement par les secteurs d'activité. Les coûts indirects à l'échelle de l'entreprise sont attribués à chaque secteur en fonction du cadre interne de présentation de l'information de la direction.

Les portefeuilles de prêts et de placements, détenus au Canada dans leur intégralité, sont gérés séparément selon les secteurs d'activité de BDC. Aucun autre actif ou passif n'est géré par secteur.

Les tableaux suivants présentent les informations financières relatives à chacun des secteurs.

	31 mars 2023						
	BDC	Financement	Services-conseils	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Programmes incitatifs pour le capital	Programme d'accès au crédit
Produits d'intérêts	2 420 608	2 134 472	–	120 649	2 560	6 349	156 578
Charges d'intérêts ⁽¹⁾	491 877	668 048	–	18 911	260	(16 517)	(178 825)
Produits d'intérêts nets	1 928 731	1 466 424	–	101 738	2 300	22 866	335 403
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	16 700	(607)	–	(6 070)	35 352	(5 966)	(6 009)
Produits de Services-conseils	38 249	–	38 249	–	–	–	–
Frais et autres produits	100 294	27 211	–	25 070	7 505	639	39 869
Produits nets	2 083 974	1 493 028	38 249	120 738	45 157	17 539	369 263
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(343 940)	(85 911)	–	–	–	–	(258 029)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(830 289)	1 876	–	(20 210)	(804 764)	3 446	(10 637)
Profits (pertes) de change nets	163 469	14 793	–	(7 229)	150 274	4 914	717
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(4 519)	14 339	–	–	–	–	(18 858)
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	1 068 695	1 438 125	38 249	93 299	(609 333)	25 899	82 456
Salaires et avantages du personnel	498 952	375 333	46 530	36 739	17 727	4 841	17 782
Locaux et équipement	43 553	33 990	2 928	1 699	2 716	598	1 622
Autres charges	223 648	176 748	25 819	4 950	8 119	2 475	5 537
Charges opérationnelles et administratives	766 153	586 071	75 277	43 388	28 562	7 914	24 941
Résultat (perte) net	302 542	852 054	(37 028)	49 911	(637 895)	17 985	57 515
Résultat (perte) net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	380 732	852 054	(37 028)	65 944	(575 738)	17 985	57 515
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(78 190)	–	–	(16 033)	(62 157)	–	–
Résultat (perte) net	302 542	852 054	(37 028)	49 911	(637 895)	17 985	57 515
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars 2023							
Titres adossés à des créances mobilières	1 176 100	1 176 100	–	–	–	–	–
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	35 932 703	34 020 437	–	–	–	–	1 912 266
Placements par emprunt	1 228 445	10 969	–	1 170 994	35 642	–	10 840
Placements directs en capitaux propres	2 319 740	–	–	–	1 705 753	479 992	133 995
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds	2 194 327	–	–	–	1 159 694	1 034 633	–
Placements	5 742 512	10 969	–	1 170 994	2 901 089	1 514 625	144 835
Portefeuille total	42 851 315	35 207 506	–	1 170 994	2 901 089	1 514 625	2 057 101

(1) Les charges d'intérêt des segment comprennent les intérêts intersectoriels de 245,1 millions de dollars imputés à Financement provenant des Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et du Programme d'accès au crédit (PAC), lesquels comprennent un crédit correspondant au titre des intérêts intersectoriels de respectivement 16,5 millions de dollars et 228,6 millions de dollars.

Cette opération intersectorielle reflète les charges d'intérêt (crédit) sur les soldes de trésorerie de PIC et de PAC transférés à Financement aux fins de la gestion de la trésorerie.

20. Informations sectorielles (suite)

31 mars 2022

	BDC	Financement	Services- conseils	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Programmes incitatifs pour le capital	Programme d'accès au crédit
Produits d'intérêts	1 694 417	1 476 077	–	87 756	664	8 538	121 382
Charges d'intérêts	105 871	97 141	–	4 884	17	–	3 829
Produits d'intérêts nets	1 588 546	1 378 936	–	82 872	647	8 538	117 553
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	576 019	(562)	–	36 960	457 707	64 914	17 000
Produits de Services-conseils	28 865	–	28 865	–	–	–	–
Frais et autres produits	107 725	24 312	9	22 748	12 858	2 598	45 200
Produits nets	2 301 155	1 402 686	28 874	142 580	471 212	76 050	179 753
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	84 681	267 742	–	–	–	–	(183 061)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	915 722	(6 220)	–	47 191	648 449	234 241	(7 939)
Profits (pertes) de change nets	(12 565)	(502)	–	17	(11 443)	(169)	(468)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	622	654	–	–	–	–	(32)
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	3 289 615	1 664 360	28 874	189 788	1 108 218	310 122	(11 747)
Salaires et avantages du personnel	544 832	330 521	47 588	32 082	98 868	4 804	30 969
Locaux et équipement	42 169	31 383	3 381	1 902	2 450	477	2 576
Autres charges	187 852	140 287	16 861	3 551	18 858	1 022	7 273
Charges opérationnelles et administratives	774 853	502 191	67 830	37 535	120 176	6 303	40 818
Résultat (perte) net	2 514 762	1 162 169	(38 956)	152 253	988 042	303 819	(52 565)
Résultat (perte) net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	2 440 048	1 162 169	(38 956)	136 312	929 269	303 819	(52 565)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	74 714	–	–	15 941	58 773	–	–
Résultat (perte) net	2 514 762	1 162 169	(38 956)	152 253	988 042	303 819	(52 565)
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars 2022							
Titres adossés à des créances mobilières	988 466	988 466	–	–	–	–	–
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	33 283 517	30 499 262	–	–	–	–	2 784 255
Placements par emprunt ⁽¹⁾	1 087 611	11 365	–	1 048 921	13 589	–	13 736
Placements directs en capitaux propres ⁽¹⁾	2 583 090	–	–	26 914	2 026 853	376 750	152 573
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds ⁽¹⁾	2 191 853	–	–	–	1 186 116	1 005 737	–
Placements ⁽¹⁾	5 862 554	11 365	–	1 075 835	3 226 558	1 382 487	166 309
Portefeuille total	40 134 537	31 499 093	–	1 075 835	3 226 558	1 382 487	2 950 564

(1) Reclassé – se reporter à la note 23.

21.

Garanties et passifs éventuels

Garanties financières

Garanties

BDC émet des « lettres de crédit, des garanties de prêts et des garanties de portefeuille » (garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les modalités de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les clientes ou clients sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Les exigences concernant les garanties concordent avec celles qui sont applicables aux prêts de BDC. L'obligation contractuelle maximale et l'exposition réelle aux termes des garanties s'établissaient à 3 319,9 millions de dollars au 31 mars 2023 (3 455,7 millions de dollars au 31 mars 2022), et les modalités actuelles prennent fin dans un délai de 96 mois (106 mois au 31 mars 2022).

Au 31 mars 2023, un montant de 20,1 millions de dollars de réclamations à payer au titre de ces garanties a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière de BDC (2,2 millions de dollars à payer au 31 mars 2022).

Les concentrations, par répartition géographique ainsi que par secteur d'activité, du total des garanties de prêts sont illustrées dans les tableaux ci-dessous.

	31 mars 2023	31 mars 2022
Répartition géographique	Garanties de prêts	Garanties de prêts
Terre-Neuve-et-Labrador	18 625	19 389
Île-du-Prince-Édouard	8 930	9 449
Nouvelle-Écosse	28 136	31 084
Nouveau-Brunswick	16 746	18 707
Québec	383 104	400 253
Ontario	1 926 334	1 970 985
Manitoba	52 418	58 102
Saskatchewan	34 884	31 976
Alberta	584 929	634 097
Colombie-Britannique	265 144	280 969
Yukon	672	690
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	22	29
Total des garanties de prêts⁽¹⁾	3 319 944	3 455 730

(1) Au 31 mars 2023, les garanties de prêts comprennent 1,3 million de dollars dans le secteur Financement et 3 318,6 millions de dollars dans le Programme d'accès au crédit (3,7 millions de dollars et 3 452,0 millions de dollars, respectivement, au 31 mars 2022).

21. Garanties et passifs éventuels (suite)

Garanties financières (suite)

	31 mars 2023	31 mars 2022
Répartition par secteur d'activité	Garanties de prêts	Garanties de prêts
Tourisme	1 251 160	1 337 976
Industries de services	731 421	748 979
Commerce de gros et de détail	379 360	386 724
Construction	265 559	262 484
Fabrication	201 434	212 339
Transport et entreposage	154 927	152 936
Ressources	63 935	71 101
Immeubles commerciaux	10 759	12 453
Autres	261 389	270 738
Total des garanties de prêts⁽¹⁾	3 319 944	3 455 730

(1) Au 31 mars 2023, les garanties de prêts comprennent 1,3 million de dollars dans le secteur Financement et 3 318,6 millions de dollars dans le Programme d'accès au crédit (3,7 millions de dollars et 3 452,0 millions de dollars, respectivement, au 31 mars 2022).

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts qui est incluse dans les pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts dans l'état consolidé de la situation financière.

	31 mars 2023			
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2022	84 143	151 067	24 218	259 428
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	129 019	(123 249)	(5 770)	–
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(62 269)	82 945	(20 676)	–
Transfert à l'Étape 3 ⁽¹⁾	(774)	(84 081)	84 855	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	(107 420)	226 697	126 302	245 579
Augmentation (diminution) nette des garanties de prêts	3 331	(4 778)	(6 315)	(7 762)
Solde au 31 mars 2023	46 030	248 601	202 614	497 245

	31 mars 2022			
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2021	12 659	12 800	–	25 459
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	74 706	(74 112)	(594)	–
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(38 913)	39 235	(322)	–
Transfert à l'Étape 3 ⁽¹⁾	(507)	(5 984)	6 491	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	(87 531)	72 304	18 498	3 271
Augmentation (diminution) nette des garanties de prêts	123 729	106 824	145	230 698
Solde au 31 mars 2022	84 143	151 067	24 218	259 428

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts par rapport au mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des changements dans le montant des garanties, des changements dans le risque de crédit et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

21. Garanties et passifs éventuels (suite)

Risque de crédit

Le tableau suivant indique les garanties de prêts en cours selon le risque de crédit lié à la cliente ou au client, basé sur la classification de BDC.

31 mars 2023						
Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
0,5-1,0	Supérieure	373 153	3 989	–	377 142	11 %
1,5-5,0	Inférieure	1 244 316	1 240 038	–	2 484 354	76 %
5,5	Sous surveillance	–	246 439	–	246 439	7 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	212 009	212 009	6 %
Valeur comptable nette		1 617 469	1 490 466	212 009	3 319 944	100 %

31 mars 2022						
Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
0,5-1,0	Supérieure	304 662	345	–	305 007	9 %
1,5-5,0	Inférieure	2 190 075	728 608	–	2 918 683	84 %
5,5	Sous surveillance	–	195 091	–	195 091	6 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	36 949	36 949	1 %
Valeur comptable nette		2 494 737	924 044	36 949	3 455 730	100 %

Ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, BDC conclut de nombreux contrats prévoyant des indemnisations, tels que les contrats d'achat, les contrats d'emploi, les contrats de service et les contrats de location. Dans ces contrats, BDC peut indemniser les contreparties à l'égard de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : modifications aux lois et règlements (dont la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, éléments de passif non mentionnés, et pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers.

Ces obligations d'indemnisation varient selon la nature de chaque contrat. Dans bien des cas, ces contrats ne renferment aucun montant ni limite prédéterminés, et il est difficile de prédire à quel moment, le cas échéant, auront lieu les événements susceptibles de déclencher une obligation de paiement. La nature des clauses d'indemnisation empêche BDC de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qui pourrait être payable aux contreparties. Historiquement, BDC n'a jamais versé de paiements significatifs en vertu de ces indemnisations. Au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022, il n'y avait aucune provision importante au titre des indemnisations.

Passifs éventuels

BDC fait l'objet de poursuites judiciaires découlant du cours normal de ses activités. La direction est d'avis que dans l'éventualité où BDC serait tenue responsable dans le cadre d'une ou de plusieurs de ces poursuites, le montant global du passif qui en résulterait ne serait pas significatif.

22.

Transactions entre parties liées

BDC est une société d'État qui appartient entièrement au gouvernement du Canada et qui rend des comptes au ou à la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique. BDC est aussi liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Banque conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, en vertu de modalités similaires à celles qui s'appliquent aux parties non liées.

Les régimes à prestations définies mentionnés à la note 15, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, sont également des parties liées. Les transactions de BDC avec ces fonds comprennent les cotisations versées aux régimes, qui sont présentées à la note 15, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*. BDC n'a aucune autre transaction et aucun autre solde en lien avec ces régimes à prestations définies.

Emprunts auprès du ministère des Finances

Durant les périodes de présentation de l'information financière, BDC a emprunté des fonds à Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ou la ministre des Finances. Ces emprunts respectent la LGFP et la *Loi sur la Banque de développement du Canada* et sont conformes : i) au plan d'emprunt de BDC, approuvé par le ou la ministre des Finances, et ii) au Programme d'emprunt des sociétés d'État.

Le tableau suivant présente les transactions et les soldes impayés relatifs aux emprunts auprès du ministère des Finances. Pour de plus amples renseignements sur les billets à court et à long terme, se reporter à la note 14, *Emprunts*.

	Billets à court terme		Billets à long terme		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Solde à l'ouverture de l'exercice	14 385 629	13 336 374	5 707 297	4 908 573	20 092 926	18 244 947
Variation nette des billets à court terme	5 352 500	1 048 000	–	–	5 352 500	1 048 000
Variation nette des intérêts courus	28 968	1 255	9 517	724	38 485	1 979
Émission de billets à long terme	–	–	2 675 000	1 223 000	2 675 000	1 223 000
Remboursements de billets à long terme	–	–	(1 234 000)	(425 000)	(1 234 000)	(425 000)
Solde à la clôture de l'exercice	19 767 097	14 385 629	7 157 814	5 707 297	26 924 911	20 092 926

Au cours de l'exercice, BDC a comptabilisé des charges d'intérêts de 518,6 millions de dollars en lien avec ces emprunts (91,7 millions de dollars en 2022). De plus, des emprunts de 621,0 millions de dollars auprès de la ministre des Finances ont été rachetés en 2023. Ces transactions ont donné lieu à un profit de 13,0 millions de dollars pour l'exercice 2023 (des emprunts de 875,0 millions de dollars ont été rachetés au cours de l'exercice 2022 et n'ont donné lieu à aucun profit ni à aucune perte).

22. Transactions entre parties liées (suite)

Principales dirigeantes et principaux dirigeants

Les principales dirigeantes et principaux dirigeants sont les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de BDC. Les membres du conseil d'administration comptent parmi ces personnes. Le tableau suivant présente la charge de rémunération des principales dirigeantes et principaux dirigeants.

	2023	2022
Salaires et avantages du personnel à court terme	6 535	6 142
Avantages postérieurs à l'emploi	1 089	1 299
Autres avantages à long terme	1 706	1 430
Total	9 330	8 871

Les prêts ou placements suivants ont été approuvés par le conseil d'administration de BDC ou par l'un de ses comités permanents étant donné que :

- i) un membre du conseil d'administration ou de la direction de BDC ou une personne intéressée soit détient une participation dans la société qui présente la demande, soit fait partie du conseil d'administration ou de l'équipe de la direction de celle-ci; ou
- ii) la société qui présente la demande est une personne intéressée.

Le membre du conseil ou de la direction ou la personne intéressée qui a communiqué l'information sur la participation susmentionnée à BDC n'était pas présent lorsque le prêt ou le placement a fait l'objet de discussions et, le cas échéant, n'a pas voté sur la résolution visant à approuver la transaction.

	31 mars 2023
Nom de la cliente ou du client	Montant du prêt ou du placement
Futurpreneur Canada	70
Snobar Realty Group	200
NUCM Associates Inc.	250
Dentalcorp Health Services Ltd.	50
Total	570

Filiales et entreprises associées

La relation entre BDC et ses filiales correspond à la définition d'une partie liée. Toutes les transactions entre la Banque et ses filiales ont été éliminées lors de la consolidation et, par conséquent, ne sont pas présentées comme des transactions entre parties liées.

Dans le cours normal de ses activités, BDC fournit certains services à des entreprises associées, notamment du financement et des placements de type capitaux propres. Ces transactions correspondent à la définition des transactions entre parties liées et sont conclues dans des conditions équivalentes à celles de transactions conclues dans des conditions de concurrence normale. Pour de plus amples renseignements sur les entreprises associées, se reporter à la note 2, *Base d'établissement*.

23.

Informations comparatives

Afin de simplifier la présentation des soldes des placements dans l'état consolidé de la situation financière, les placements de financement subordonné et les placements de capital de risque ont été regroupés. Par conséquent, les placements de financement subordonné et les placements de capital de risque sont désormais présentés ensemble sous le poste « Placements » de la section actif de l'état consolidé de la situation financière, y compris les informations comparatives au 31 mars 2022. Les titres adossés à des créances mobilières, qui étaient auparavant regroupés dans le sous-total du poste « Total des placements » de l'état consolidé de la situation financière, sont désormais présentés dans un poste distinct étant donné le caractère particulier de ce type de placement, lequel présente un risque plus faible en raison du niveau élevé de garantie. La nouvelle présentation ne modifie en rien les méthodes comptables ni les estimations pour ces instruments financiers.

La note 11, *Placements*, présente nos placements selon trois catégories : les placements par emprunt, les placements directs en capitaux propres et les placements indirects en capitaux propres. Étant donné que notre portefeuille de placements a connu une croissance importante au cours des dernières années et est plus diversifié, la nouvelle présentation fournit de l'information plus pertinente concernant la nature de nos placements en comparaison au classement préalablement utilisé pour les placements de financement subordonné et les placements de capital de risque. Les placements de financement subordonné comprenaient des placements par emprunt et des placements directs en capitaux propres tandis que les placements de capital de risque comprenaient des placements directs et indirects en capitaux propres. Toutes les notes des états financiers consolidés ont été revues pour refléter la nouvelle terminologie.

Les tableaux qui suivent résumant l'incidence des changements susmentionnés sur l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2022, le tableau consolidé des flux de trésorerie et la note 20 – *Informations sectorielles*, pour l'exercice terminé le 31 mars 2022. Ce reclassement n'a pas eu d'incidence sur l'état consolidé du résultat, l'état consolidé du résultat global ou l'état consolidé des variations des capitaux propres.

État consolidé de la situation financière	Exercice terminé le 31 mars 2022	Reclassement sous Placements	Sortie de la ligne Total des placements et reclassement sous une ligne distincte	Exercice terminé le 31 mars 2022 reclassé
Titres adossés à des créances mobilières	–	–	988 466	988 466
Total des placements	6 851 020	(5 862 554)	(988 466)	–
Titres adossés à des créances mobilières	988 466	–	(988 466)	–
Placements de financement subordonné	1 729 544	(1 729 544)	–	–
Placements de capital de risque	4 133 010	(4 133 010)	–	–
Placements	–	5 862 554	–	5 862 554

Tableau consolidé des flux de trésorerie	Exercice terminé le 31 mars 2022	Reclassement sous Décaissements sur les placements	Reclassement sous Remboursements sur les placements	Reclassement sous Produit de la vente de placements	Exercice terminé le 31 mars 2022 reclassé
Décaissements sur les placements de financement subordonné	(629 004)	629 004	–	–	–
Remboursements sur les placements de financement subordonné	620 556	–	(620 556)	–	–
Décaissements sur les placements de capital de risque	(514 017)	514 017	–	–	–
Produit de la vente de placements de capital de risque	582 050	–	–	(582 050)	–
Décaissements sur les placements	–	(1 143 021)	–	–	(1 143 021)
Remboursements sur les placements	–	–	620 556	–	620 556
Produit de la vente de placements	–	–	–	582 050	582 050

23. Informations comparatives (suite)

Note 20 – Informations sectorielles		Financement		Capital de croissance et transfert d'entreprise		Capital de risque		Programmes incitatifs pour le capital		Programme d'accès au crédit	
Catégories de placements selon les données de l'exercice terminé le 31 mars 2022, reclassées	Total des placements	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque
Placements par emprunts	1 087 611	11 365	–	1 048 921	–	13 589	–	–	–	13 736	–
Placements directs en capitaux propres	2 583 090	–	–	26 914	–	238 269	1 788 584	376 750	–	–	152 573
Placements indirects en capitaux propres	2 191 853	–	–	–	–	–	1 186 116	–	1 005 737	–	–
Total	5 862 554	11 365	–	1 075 835	–	251 858	2 974 700	376 750	1 005 737	13 736	152 573
Rapprochement avec la présentation adoptée pour l'exercice 2022											
Placements de financement subordonné	1 729 544	11 365	–	1 075 835	–	251 858	–	376 750	–	13 736	–
Placements de capital de risque	4 133 010	–	–	–	–	–	2 974 700	–	1 005 737	–	152 573
Total	5 862 554	11 365	–	1 075 835	–	251 858	2 974 700	376 750	1 005 737	13 736	152 573

Le tableau qui suit résume l'incidence des changements sur les montants engagés envers les clientes ou clients qui étaient auparavant présentés à la note 11, *Placements de financement subordonné* et à la note 12, *Placements de capital de risque* dans le rapport annuel 2022 :

		Financement		Capital de croissance et transfert d'entreprise		Capital de risque		Programmes incitatifs pour le capital		Programme d'accès au crédit	
Catégories de placements selon les données de l'exercice terminé le 31 mars 2022, reclassées	Total des montants engagés	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque
Placements par emprunt	154 005	2 700	–	132 882	–	18 423	–	–	–	–	–
Placements directs en capitaux propres	90 600	–	–	–	–	10 769	24 387	52 995	–	–	2 449
Placements indirects en capitaux propres	820 445	–	–	–	–	–	493 197	–	327 248	–	–
Total	1 065 050	2 700	–	132 882	–	29 192	517 584	52 995	327 248	–	2 449
Rapprochement avec la présentation adoptée pour l'exercice 2022											
Placements de financement subordonné	217 769	2 700	–	132 882	–	29 192	–	52 995	–	–	–
Placements de capital de risque	847 281	–	–	–	–	–	517 584	–	327 248	–	2 449
Total	1 065 050	2 700	–	132 882	–	29 192	517 584	52 995	327 248	–	2 449

Gouvernance d'entreprise

1. Comités	122
2. Conseil d'administration	126
3. Équipe de direction de l'entreprise	126

BDC peut compter sur une structure de gouvernance d'entreprise robuste et efficace pour conserver la confiance de ses parties prenantes les plus importantes, notamment les propriétaires d'entreprise, son personnel, le public et son actionnaire.

Nous atteignons des normes élevées de gouvernance grâce à une compréhension claire de notre mandat, à des responsabilités bien définies, à un leadership fort et à l'harmonisation de notre cadre de gouvernance d'entreprise depuis le conseil d'administration jusqu'au niveau opérationnel.

Cadre de gouvernance d'entreprise de BDC

Lois fédérales et lignes directrices du Conseil du Trésor

La *Loi sur la Banque de développement du Canada* définit l'objet, les pouvoirs et le mandat de BDC. La *Loi sur la gestion des finances publiques* établit le régime de contrôle des sociétés d'État, y compris en ce qui a trait à la planification stratégique et à la reddition de comptes. Les règlements administratifs de BDC prescrivent les règles de fonctionnement de la Banque.

Nous consultons le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour obtenir des avis sur les pratiques en matière de gouvernance du secteur public. BDC respecte toutes les normes de gouvernance recommandées par le Conseil du Trésor. Nous comparons aussi périodiquement nos façons de faire avec les pratiques exemplaires de gouvernance d'entreprise et de gestion du risque en vigueur dans le secteur des services financiers et actualisons notre cadre de gouvernance d'entreprise comme il convient.

Gouvernance du conseil

Notre conseil d'administration établit l'orientation stratégique de BDC et délègue à la direction la responsabilité d'exécuter le mandat statutaire de la Banque tout en respectant son rôle complémentaire. La charte du conseil, le Code de conduite du conseil et les chartes des comités du conseil définissent le cadre de gouvernance d'entreprise, les responsabilités de surveillance, le rôle d'intendance et le pouvoir décisionnel du conseil.

Le conseil se compose de membres qui font preuve de dévouement. Leur expertise, leur intégrité et leur engagement à l'égard d'une conduite des affaires conforme à l'éthique leur permettent de transformer les principes en actions et de renforcer la confiance de nos parties prenantes. Les membres du conseil possèdent collectivement l'ensemble requis de compétences et d'expérience pour guider la direction dans la réalisation du mandat de BDC. La diversité de leurs points de vue nous permet de soutenir la réalisation des objectifs et des aspirations de notre clientèle.

Les comités du conseil effectuent un travail de fond dans leurs domaines de responsabilité et rendent des comptes régulièrement au conseil sur les activités et le rendement de la Banque. Le conseil et ses comités font périodiquement l'objet d'évaluations de leur efficacité par des tiers, les membres du conseil procèdent à des

évaluations entre homologues, et la direction évalue le conseil. À l'exception de la présidente et cheffe de la direction, les membres du conseil sont indépendantes et indépendants. Les rôles et les responsabilités distincts du président du conseil et de la présidente et cheffe de la direction reflètent les pratiques exemplaires.

Les membres du conseil et la direction entretiennent une communication et une collaboration étroites dans un environnement respectueux.

Le conseil et ses comités tiennent régulièrement des réunions à huis clos avec les responsables des fonctions de surveillance et les responsables de l'audit. Ils tiennent aussi régulièrement des réunions auxquelles la direction n'assiste pas.

Conformité

Sous la direction du vice-président et leader, Gestion des risques de l'entreprise et du vice-président, Gestion du risque de crédit, l'équipe d'assurance et de surveillance de la conformité effectue des examens internes afin de s'assurer du respect par BDC des exigences réglementaires. De plus, l'équipe de gestion des renseignements personnels et de l'information veille à la conformité aux exigences en matière de protection des renseignements personnels tout en définissant des mesures d'identification, de gestion et de protection de l'information personnelle et confidentielle.

Gestion du risque

Le principal défi de BDC consiste à s'acquitter de son rôle de banque de développement qui soutient les propriétaires d'entreprise tout en gérant prudemment le risque et en demeurant financièrement viable. Le conseil travaille étroitement avec la direction pour instaurer une culture du risque appropriée et en assurer le suivi. BDC continue de peaufiner son cadre de gestion du risque sous la direction du chef de la gestion des risques à qui incombe la responsabilité de l'efficacité des fonctions de gestion des risques et de surveillance du risque.

Transparence et examen de la conduite

Les membres du conseil, les membres de la direction et le personnel de BDC adhèrent aux normes d'éthique des affaires et de gouvernance d'entreprise les plus élevées. Le Comité d'audit et de conduite se penche sur la conduite alors que le conseil supervise l'examen de la conduite. Les opérations et activités de la Banque se caractérisent par une culture ouverte et éthique. Le Code de conduite du conseil d'administration et le Code de conduite, d'éthique et de valeurs de BDC font l'objet de mises à jour régulières afin que des principes en matière d'éthique soient établis à tous les niveaux de l'organisation. Chaque année, les membres du conseil, les membres du personnel et les consultantes ou consultants déclarent avoir lu et compris nos codes de conduite et s'y être conformés. Les codes sont appuyés par des documents en matière de gouvernance portant sur les transactions personnelles, la directive Connaître son client, la divulgation des actes répréhensibles, la lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes ainsi que le respect des sanctions. De plus, BDC a un ombudsman et dispose d'un processus de traitement des plaintes approfondi.

Des processus rigoureux sont en place aux fins de la gestion des conflits d'intérêts. Tout prêt ou investissement accordé à une entreprise dans laquelle une ou un membre du conseil ou de la direction a déclaré des intérêts doit être approuvé par un comité du conseil. Les membres du conseil s'abstiennent de participer aux réunions des comités traitant de ces transactions.

Ces transactions sont présentées dans le rapport annuel de BDC conformément à la *Loi sur la Banque de développement du Canada*.

Supervision du gouvernement

Le Parlement reçoit chaque année une mise à jour du Plan d'entreprise quinquennal de BDC, qui a été approuvé par le conseil, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et la ou le ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique. Un résumé du Plan d'entreprise est présenté au Parlement. Le Parlement reçoit également le rapport annuel de BDC, qui contient les états financiers consolidés audités conjointement par la vérificatrice générale ou le vérificateur général du Canada et un cabinet externe d'audit.

Tous les 10 ans, la ou le ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique examine les dispositions et l'application de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* en consultation avec la ou le ministre des Finances afin de s'assurer que le mandat de BDC demeure pertinent. La ministre a récemment entrepris un examen pour 2010-2022. Afin d'éclairer le processus d'examen législatif, BDC a présenté un rapport officiel fournissant un aperçu contextuel de ses activités, un examen de ses réalisations depuis 2010, un compte rendu des occasions et des défis actuels pour les PME, et un portrait des façons dont BDC peut mieux soutenir les PME dans l'avenir.

Faits saillants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2023, le conseil d'administration a exercé ses activités dans un contexte économique volatil où l'incertitude sur les marchés demeure fort préoccupante. BDC a dû continuer à faire preuve de souplesse et à s'adapter à l'évolution du contexte et des besoins des propriétaires d'entreprise.

L'objectif renouvelé de BDC, qui est de paver la voie à celles et ceux qui imaginent et bâtissent un monde meilleur, a motivé son engagement à offrir des services de grande qualité aux propriétaires d'entreprise du Canada.

Le conseil a exercé une surveillance inestimable quand est venu le temps d'approuver les allocations de capital, les simulations de crise et les décisions de la direction concernant les provisions pour pertes sur prêts. De plus, il a approuvé de nouveaux programmes pour soutenir les groupes moins bien servis, notamment la plateforme Excelles de BDC, un programme conçu pour répondre aux besoins variés en matière de capitaux des femmes entrepreneures. Le conseil a également approuvé la création d'une plateforme et d'un fonds spécialisé, la plateforme d'investissement de croissance / de capital-investissement de BDC, pour soutenir la croissance et l'expansion du capital-investissement et du capital de croissance au Canada.

Le conseil a aussi donné son aval aux ambitions claires de BDC en matière de durabilité économique, sociale et environnementale, lesquelles découlent de son grand objectif et sont intégrées dans sa stratégie et ses objectifs d'entreprise. Pour accroître la durabilité environnementale, et particulièrement pour soutenir l'engagement du Canada à l'égard de la carboneutralité, la Banque a créé le Fonds Technologies pour le climat II et lancé un troisième Fonds Technologies industrielles, propres et énergétiques (Fonds Avenir durable). De plus, pour accompagner les propriétaires d'entreprise de tous les secteurs vers la transition énergétique et pendant celle-ci, BDC est en train de créer un Centre d'action climatique, qui permettra d'obtenir en ligne de l'information et des outils précieux à cet égard.

Le conseil a également géré les montants du gouvernement fédéral affectés à l'Initiative de catalyse du capital de risque, qui soutient les fonds de fonds, les fonds des sciences de la vie et les fonds de croissance inclusive.

Malgré plusieurs nouveaux défis, notamment l'inflation élevée, la hausse des taux d'intérêt et les tensions géopolitiques, le conseil a gardé le cap sur les priorités importantes, lesquelles sont devenues encore plus urgentes, afin de continuer à soutenir les propriétaires d'entreprise du Canada alors que s'amorce la période post-pandémique.

Faits saillants concernant la gouvernance

Le gouverneur en conseil a renouvelé le mandat de Mike Pedersen en tant que président du conseil d'administration de BDC pour un autre exercice. Ce dernier a mis son expérience et ses connaissances à contribution pour continuer à orienter BDC dans la mise en œuvre de sa vision renouvelée et de sa stratégie à long terme.

Au cours de l'exercice, les membres du conseil ont participé à 62 réunions de comités et du conseil en entier. La plupart de ces réunions se sont déroulées virtuellement; les autres ont eu lieu en personne.

Les membres du conseil ont suivi un cours de sensibilisation à la culture autochtone ainsi qu'une formation en matière de cybersécurité et ont assisté à des séances de mise à jour de la situation économique.

Conseil d'administration

Président : Mike Pedersen

Nombre de réunions : 11

Le conseil d'administration assume les responsabilités suivantes :

- approuver l'orientation stratégique et le plan d'entreprise qui guident BDC dans l'accomplissement de son mandat d'intérêt public;
- superviser les talents, la culture et l'examen de la conduite de BDC;
- établir des cibles de rendement et suivre les progrès;
- approuver le cadre de gestion du risque, qui intègre l'énoncé sur l'appétit pour le risque, pour veiller à ce que BDC identifie et gère comme il convient les risques auxquels elle est exposée;
- veiller à ce que les normes les plus élevées en matière de gouvernance d'entreprise et d'efficacité du conseil soient respectées;
- établir les politiques de rémunération et veiller à ce qu'elles cadrent avec l'appétit pour le risque de BDC;
- examiner et approuver le plan de relève de la direction, tâche qui comprend l'approbation des nominations des membres de l'équipe de direction de l'entreprise;
- établir les objectifs de la présidente et cheffe de la direction ou du président et chef de la direction et évaluer son rendement;
- passer en revue les questions financières et les contrôles internes de BDC;
- superviser les communications et la diffusion de l'information;
- superviser et approuver la stratégie de développement durable;
- superviser les régimes de retraite de BDC, notamment établir leurs politiques et pratiques en matière de financement de la caisse de retraite;
- approuver les activités de financement et d'investissement dont le montant dépasse les pouvoirs d'autorisation de la direction et superviser les services de financement et les services-conseils;
- assurer la complémentarité de l'approche marché de BDC et de ses activités.

1. Comités

Comité d'audit et de conduite

Président : Brian O'Neil

Nombre de réunions : 5

Membres : Tania Clarke, Vivek Jain, Abdullah Snobar,
Suzanne Trottier

Le Comité d'audit et de conduite prône une culture d'entreprise globale qui favorise la production d'information financière de qualité et un comportement conforme aux règles d'éthique.

Voici ses principales fonctions :

- examiner les états financiers consolidés annuels et trimestriels avant leur publication, conformément aux principes comptables, et formuler des avis à ce sujet à l'intention du conseil;
- examiner l'intégrité, le caractère adéquat et l'efficacité du cadre de contrôle interne, des systèmes de gestion de l'information et des contrôles liés aux principaux systèmes de technologie de l'information, de comptabilité et d'information financière ainsi que de ceux liés à la cybersécurité;
- superviser l'examen de la conduite, y compris les normes d'intégrité et de conduite de BDC, le programme de lutte contre la fraude interne, le processus de divulgation d'actes répréhensibles et les rapports de l'ombudsman;
- superviser la gouvernance des données et l'approbation de la politique sur la gouvernance des données;
- superviser les systèmes de gestion de l'information, leur performance et la sécurité de l'information;
- faire des recommandations pour la nomination, la destitution ou la planification de la relève de la cheffe exécutive ou du chef exécutif, Vérification;
- superviser les activités de la cheffe exécutive ou du chef exécutif, Vérification et de la fonction de vérification interne, et évaluer leur rendement;
- faire des recommandations sur la nomination des auditrices et auditeurs et des examinatrices et examinateurs, superviser leurs activités et évaluer le rendement des vérificateurs et vérificatrices externes;
- examiner le champ d'action et le mandat des auditrices et auditeurs et des examinatrices et examinateurs, qui relèvent directement du Comité et doivent rendre compte au conseil;
- superviser les activités de la fonction de conformité de l'entreprise, notamment en ce qui concerne la conformité réglementaire, et évaluer son rendement;
- évaluer les questions relatives à la confidentialité et à la protection des renseignements personnels;
- superviser la gestion du capital, l'allocation du capital, la suffisance du capital et la déclaration d'un dividende;
- examiner les dépenses des membres du conseil et des membres de la direction.

Comité de risque du conseil

Président : Bill Currie

Nombre de réunions : 18

Membres : Tania Clarke, Tracey Scarlett, Abdullah Snobar,
Suzanne Trottier

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes :

- examiner le cadre de gestion du risque et formuler des recommandations au conseil;
- superviser le travail de la cheffe ou du chef de la gestion des risques et des fonctions de surveillance du risque;
- déterminer et gérer les principaux risques financiers, commerciaux et opérationnels auxquels BDC est exposée et superviser la culture de la Banque en matière de risque;
- superviser les activités visant à prévenir la fraude externe et les autres crimes financiers;
- superviser la gestion des questions et des contrôles relatifs à la protection des renseignements personnels;
- examiner périodiquement la Politique de gestion du risque de l'entreprise ainsi que les autres politiques relatives aux principaux risques, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque stratégique, le risque d'atteinte à la réputation, le risque opérationnel et le risque lié aux technologies de l'information;
- examiner et recommander au conseil toutes les stratégies liées aux offres de services financiers importantes de BDC;
- approuver l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC, en évaluer l'efficacité et veiller au respect des modèles et limites qu'il contient;
- examiner les rapports et indicateurs liés au profil de risque de BDC en ce qui concerne la gestion du risque de l'entreprise, la gestion du risque du portefeuille, la gestion et la suffisance du capital, les risques liés aux opérations de trésorerie et la sécurité des technologies de l'information, y compris les risques émergents et les dérogations aux politiques et à l'énoncé sur l'appétit pour le risque;
- approuver le cadre d'évaluation et d'approbation des nouvelles activités et des nouveaux produits et services de l'entreprise, sauf en ce qui concerne Capital de risque;
- veiller à l'efficacité des procédures de simulation de crise et examiner les rapports sur le profil de risque de BDC, les processus de simulation de crise et la méthodologie de ces simulations, y compris examiner le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital;
- examiner périodiquement le Plan de continuité des affaires;
- approuver les prêts et les transactions qui dépassent les pouvoirs délégués à la direction de l'entreprise;
- examiner les politiques et les lignes directrices ayant trait à la délégation de pouvoirs pour l'ensemble des produits financiers, à l'exception des produits de Capital de risque.

Comité de régie et de nomination

Président : Mike Pedersen

Nombre de réunions : 4

Membres : Sandra Bosela, Bill Currie, Brian O'Neil, Tracey Scarlett

Ce comité aide le conseil dans l'exercice de ses responsabilités de supervision de la gouvernance d'entreprise. Voici ses principales fonctions :

- examiner continuellement les pratiques exemplaires et les règlements en matière de gouvernance au Canada et, si nécessaire, recommander des modifications de l'approche utilisée par BDC;
- revoir les politiques de gouvernance d'entreprise de BDC, y compris le Code de conduite du conseil d'administration et le Code de conduite, d'éthique et de valeurs de BDC;
- évaluer annuellement le respect de ces politiques par le conseil;
- superviser la gestion des questions de développement durable en tant que défi et occasion stratégiques;
- surveiller les procédures établies pour détecter et gérer tout conflit d'intérêts potentiel;
- examiner périodiquement le mandat, la structure et la composition du conseil et de ses comités;
- définir des critères de sélection pour le poste de présidente et cheffe de la direction ou de président et chef de la direction;
- recommander au conseil, aux fins d'étude par la ou le ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, la nomination ou le renouvellement du mandat de la présidente ou du président du conseil, de la présidente et cheffe de la direction ou du président et chef de la direction et des membres du conseil;
- examiner et approuver la liste des compétences que doivent posséder les membres du conseil pour exercer leurs fonctions;
- élaborer des processus d'évaluation du rendement du conseil, de ses comités et de ses membres;
- veiller à ce qu'un programme d'orientation détaillé à l'intention des nouvelles et nouveaux membres du conseil ainsi que des programmes de formation continue soient en place.

Comité des ressources humaines

Présidente : Tracey Scarlett

Nombre de réunions : 8

Membres : Cathy Bennett, Sandra Bosela, Bill Currie, Vijay Kanwar

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes :

- évaluer la culture organisationnelle mise en place par la direction en ce qui a trait à l'intégrité et à l'éthique et examiner les politiques permettant de gérer efficacement le personnel;
- recommander au conseil la stratégie en matière de ressources humaines, y compris les objectifs clés et les plans en matière de ressources humaines ainsi que les besoins en effectif;
- superviser la promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion auprès des employées et employés;
- analyser et, s'il y a lieu, soumettre à l'approbation du conseil, toute modification importante de la structure de l'organisation, y compris les nominations proposées par la présidente et cheffe de la direction ou le président et chef de la direction et par les autres comités aux fonctions de membre du Comité de direction de l'entreprise, de cheffe exécutive ou chef exécutif, Vérification, de trésorière ou de trésorier, et d'ombudsman;
- évaluer les objectifs, le rendement et les avantages sociaux de la présidente et cheffe de la direction ou du président et chef de la direction;
- superviser le risque lié à la rémunération;
- examiner la rémunération des membres de la direction de l'entreprise;
- étudier et approuver la conception des politiques, programmes et plans de rémunération;
- approuver les mesures et indicateurs du rendement;
- veiller à ce qu'un plan de relève valide soit en place pour tous les postes clés;
- évaluer les risques associés aux ressources humaines, notamment en ce qui concerne le recrutement, la fidélisation, l'engagement et le rendement du personnel;
- recevoir et examiner les rapports d'évaluation actuarielle et les états financiers des régimes de retraite de BDC et recommander les cotisations;
- soumettre des recommandations au conseil d'administration sur les modifications à apporter aux régimes de retraite en matière de capitalisation et de conception;
- surveiller la situation de capitalisation des régimes de retraite;
- accroître l'accent mis sur la gouvernance et les placements des régimes de retraite;
- recommander au conseil les états financiers des fonds des régimes de retraite;
- formuler des avis à l'intention du conseil au sujet des stratégies de placement et de la composition de l'actif.

Comité d'investissement du conseil

Présidente : Sandra Bosela

Nombre de réunions : 16

Membres : Cathy Bennett, Vivek Jain, Vijay Kanwar, Brian O'Neil

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes :

- passer en revue périodiquement la Politique de capital de risque et les autres politiques et processus touchant aux activités d'investissement;
- examiner et évaluer tous les risques associés aux investissements ainsi que leur gestion;
- passer en revue l'ensemble des stratégies, balises d'investissement et allocations en capital pour toutes les activités d'investissement importantes, y compris les activités de capital de risque et de capital-investissement;
- approuver les plans d'affaires des fonds internes de Capital de risque, ainsi que leurs stratégies, allocations en capital et balises d'investissement;
- superviser la mise en œuvre de programmes soutenant l'entrepreneuriat canadien;
- examiner les initiatives stratégiques visant à améliorer l'écosystème du capital de risque, y compris les initiatives en matière de développement durable;
- examiner et recommander les délégations de pouvoirs;
- surveiller le rendement du portefeuille;
- approuver les investissements dont le montant dépasse les pouvoirs délégués à la direction de l'entreprise.

Vue d'ensemble des présences aux réunions du conseil d'administration et des comités pour l'exercice 2023

Membres	Conseil d'administration			Comité d'audit et de conduite			Comité d'investissement du conseil ⁽⁶⁾			Comité de risque du conseil ⁽⁶⁾			Comité de régie et de nomination			Comité des ressources humaines			Réunions des comités		
	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%
Mike Pedersen ⁽¹⁾	11	11	100 %										4	4	100 %				4	4	100 %
Cathy Bennett ⁽²⁾	10	11	91 %				11	13	85 %							8	8	100 %	19	21	90 %
Sandra Bosela ⁽³⁾	11	11	100 %				13	14	93 %				4	4	100 %	8	8	100 %	25	26	96 %
Tania Clarke ⁽⁴⁾	11	11	100 %	5	5	100 %				14	16	88 %							19	21	90 %
Bill Currie	11	11	100 %							15	18	83 %	4	4	100 %	8	8	100 %	27	30	90 %
Isabelle Hudon ⁽⁵⁾	11	11	100 %																s. o.	s. o.	s. o.
Vivek Jain	11	11	100 %	5	5	100 %	14	16	88 %										19	21	90 %
Vijay Kanwar	8	11	73 %				10	15	67 %							4	8	50 %	14	23	61 %
Brian O'Neil	10	11	91 %	5	5	100 %	16	16	100 %				4	4	100 %				25	25	100 %
Tracey Scarlett	10	11	91 %							18	18	100 %	4	4	100 %	8	8	100 %	30	30	100 %
Abdullah Snobar	11	11	100 %	5	5	100 %				13	17	76 %							18	22	82 %
Suzanne Trottier	9	13	82 %	5	5	100 %				15	17	88 %							20	22	91 %

(1) M. Pedersen est le président du conseil d'administration et du Comité de régie et de nomination. Bien qu'il ne siège à aucun des autres comités, il assiste à un nombre important de leurs réunions.

(2) En raison de conflits d'intérêts possibles, M^{me} Bennett s'est abstenue de participer à deux réunions du Comité d'investissement du conseil. Ces réunions ont été exclues des statistiques présentées ci-dessus.

(3) En raison d'un conflit d'intérêts possible, M^{me} Bosela s'est abstenue de participer à une réunion du Comité d'investissement du conseil. Cette réunion a été exclue des statistiques présentées ci-dessus.

(4) En raison d'un conflit d'intérêts possible, M^{me} Clarke s'est abstenue de participer à une réunion du Comité de risque du conseil. Cette réunion a été exclue des statistiques présentées ci-dessus.

(5) M^{me} Hudon est la présidente et cheffe de la direction de BDC. À ce titre, elle ne siège à aucun des comités. Toutefois, elle assiste à un nombre important de leurs réunions.

(6) Le nombre total de présences peut varier entre les membres d'un même comité pour les raisons suivantes : 1) récusations – celles-ci sont exclues des statistiques; et 2) séances conjointes – si une administratrice ou un administrateur fait partie des deux comités, sa présence n'est comptabilisée que dans l'un des deux comités.

2. Conseil d'administration

(31 mars 2023)

Mike Pedersen
Président du conseil
d'administration
BDC
Toronto (Ontario)

Isabelle Hudon
Présidente et
cheffe de la direction
BDC
Montréal (Québec)

Cathy Bennett
Entrepreneure et administratrice
Benco Investments
St. John's
(Terre-Neuve-et-Labrador)

Sandra Bosela
Cocheffe
Private Markets Group
Directrice générale et cheffe
mondiale du capital-investissement
OPTrust Private Markets Group
Toronto (Ontario)

Tania Clarke
Administratrice de sociétés
Montréal (Québec)

Bill Currie
Administrateur de sociétés
Toronto (Ontario)

Vivek Jain
Entrepreneur
Regina (Saskatchewan)

Vijay Kanwar
Fondateur
KMH Cardiology and Diagnostic
Centres Inc.
Fondateur et président
Lambardar Inc.
Toronto (Ontario)

Brian O'Neil
Associé directeur général
A Faire Aujourd'hui Inc.
Toronto (Ontario)

Tracey Scarlett
Administratrice de sociétés
Edmonton (Alberta)

Abdullah Snobar
Directeur général
The DMZ
Chef de la direction
DMZ Ventures
Toronto (Ontario)

Suzanne Trottier
Vice-présidente
des services fiduciaires
aux Autochtones
Banque des Premières Nations
du Canada
Vancouver (Colombie-Britannique)

Les biographies des membres du conseil d'administration peuvent être consultées à l'adresse www.bdc.ca.

3. Équipe de direction de l'entreprise

(31 mars 2023)

Isabelle Hudon
Présidente et
cheffe de la direction

Miguel Barrieras
Chef de la direction stratégique
et de l'impact

Jean-Sébastien Charest
Chef des technologies
de l'information

Jennifer Dibblee
Cheffe des affaires juridiques
et secrétaire corporative

Véronique Dorval
Vice-présidente exécutive
et cheffe de l'exploitation

Marie-Chantal Lamothe
Cheffe de la direction
des ressources humaines

Stefano Lucarelli
Chef de la direction financière

Annie Marsolais
Cheffe de la direction marketing

Jérôme Nycz
Vice-président exécutif,
BDC Capital

Christopher Rankin
Vice-président exécutif et
chef de la gestion des risques

Les biographies des membres de l'équipe de direction de BDC peuvent être consultées à l'adresse www.bdc.ca.

Résultats financiers et opérationnels – rétrospective quinquennale

pour les exercices terminés le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

Statistiques opérationnelles	2023	2022	2021	2020	2019
Prêts					
Engagement envers les client.es ⁽¹⁾ au 31 mars					
Montant	41 114 824	38 093 474	35 496 220	31 546 910	29 943 724
Nombre de client.es	64 484	62 234	59 291	49 391	47 104
Acceptations					
Montant	10 326 810	9 786 838	8 703 157	7 405 087	7 222 429
Nombre	19 634	17 648	24 755	18 608	17 206
Garanties de prêts					
Engagement envers les client.es au 31 mars					
Montant	3 319 944	3 455 730	294 644	–	–
Nombre de client.es	16 538	15 779	1 195	–	–
Acceptations					
Montant	228 835	3 224 761	286 661	–	–
Nombre	1 151	15 172	1 195	–	–
Titres adossés à des créances mobilières					
Montant engagé envers les client.es ⁽¹⁾ au 31 mars					
	1 961 758	1 445 827	1 345 784	1 010 905	996 768
Montant autorisé (annulé) et renouvelé					
	515 000	100 000	335 000	40 000	90 000
Placements par emprunt					
Engagement envers les client.es ⁽¹⁾ au 31 mars					
Montant	1 476 593	1 323 470	1 115 593	1 273 627	1 264 555
Nombre de client.es	643	639	625	614	619
Acceptations/autorisations					
Montant	498 808	530 396	155 787	436 679	389 802
Nombre	169	173	107	172	168
Placements directs en capitaux propres					
Engagement envers les client.es ⁽¹⁾ au 31 mars					
Montant	1 826 660	1 592 243	1 344 734	963 593	753 851
Nombre de client.es	331	328	328	202	201
Acceptations/autorisations					
Montant	338 562	435 279	510 160	236 353	166 734
Nombre	86	93	205	79	89
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds					
Engagement envers les client.es ⁽¹⁾ au 31 mars					
Montant	2 441 868	1 920 992	1 861 300	1 659 838	1 530 132
Nombre de client.es	155	138	125	108	95
Autorisations					
Montant	536 126	175 492	258 825	195 133	494 401
Nombre	16	15	21	19	19
BDC					
Engagement total envers les client.es	52 141 647	47 831 736	41 458 275	36 454 873	34 489 030

(1) Le montant engagé envers les client.es correspond à l'encours du portefeuille et aux montants non déboursés, au coût.

(en milliers de dollars canadiens)

Données financières	2023	2022	2021	2020	2019
Résultat (perte) net et résultat (perte) global selon le secteur d'activité⁽¹⁾					
pour les exercices terminés les 31 mars					
Financement	852 054	1 162 169	733 103	32 053	621 272
Services-conseils	(37 028)	(38 956)	(39 424)	(46 807)	(49 780)
Capital de croissance et transfert d'entreprise	49 911	152 253	114 833	(32 945)	73 440
Capital de risque	(637 895)	988 042	902 467	(86 856)	194 147
Programmes incitatifs pour le capital	17 985	303 819	254 383	(83 444)	46 523
Résultat (perte) net attribuable aux principales activités	245 027	2 567 327	1 965 362	(217 999)	885 602
Programme d'accès au crédit	57 515	(52 565)	(315 499)		
Résultat (perte) net	302 542	2 514 762	1 649 863	(217 999)	885 602
Résultat (perte) net attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	380 732	2 440 048	1 647 648	(193 018)	878 482
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(78 190)	74 714	2 215	(24 981)	7 120
Résultat (perte) net	302 542	2 514 762	1 649 863	(217 999)	885 602
Autres éléments du résultat global ⁽²⁾					
	10 860	260 040	(38 213)	92 953	(67 879)
Résultat (perte) global total	313 402	2 774 802	1 611 650	(125 046)	817 723
Résultat (perte) global total attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	391 592	2 700 088	1 609 435	(100 065)	810 603
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(78 190)	74 714	2 215	(24 981)	7 120
Résultat (perte) global total	313 402	2 774 802	1 611 650	(125 046)	817 723
Information portant sur la situation financière					
aux 31 mars					
Titres adossés à des créances mobilières	1 176 100	988 466	733 322	777 838	700 343
Prêts déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	35 932 703	33 283 517	30 905 481	27 273 088	25 916 222
Placements	5 742 512	5 862 554	4 431 534	2 961 724	3 179 960
Total des actifs	44 284 922	41 566 996	37 148 117	33 153 358	30 656 454
Total des passifs	28 140 021	21 078 523	19 130 760	24 250 559	22 900 694
Total des capitaux propres attribuables :					
À l'actionnaire de BDC	16 138 775	20 404 183	18 004 095	8 891 660	7 714 125
Aux participations ne donnant pas le contrôle	6 126	84 290	13 262	11 139	41 635
Total des capitaux propres	16 144 901	20 488 473	18 017 357	8 902 799	7 755 760

(1) Pour obtenir des renseignements détaillés sur les données par secteur d'activité pour les exercices 2023 et 2022, se reporter également à la note 20 *Informations sectorielles* des états financiers consolidés.

(2) Pour obtenir des renseignements détaillés sur les autres éléments du résultat global pour les exercices 2023 et 2022, se reporter à l'état consolidé du résultat global.

Glossaire

Acceptation – Point où la cliente ou le client a accepté les modalités et conditions du financement autorisé offertes par BDC. L'acceptation par la cliente ou le client survient après l'autorisation du financement par BDC. (L'information sur les acceptations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'acceptation par la cliente ou le client.)

Accord général de compensation – Contrat bilatéral standard qui permet aux contreparties de s'entendre sur les besoins nets de garantie et, en cas de liquidation d'une position, sur les montants de règlement prévus par les contrats généraux sous-jacents pour la vente et l'achat d'instruments financiers. L'accord général de compensation compense les soldes positifs d'une transaction par les soldes négatifs d'une autre.

Autorisation – Point où BDC a complété sa diligence raisonnable et approuvé la demande de financement ou d'investissement de capital de risque. L'autorisation précède l'acceptation. (L'information sur les autorisations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'autorisation par BDC.)

Correction de valeur au titre du portefeuille de prêts douteux – Établie par la direction pour évaluer les pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts douteux.

Correction de valeur au titre du portefeuille de prêts productifs – Établie par la direction pour évaluer les pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts productifs.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues – Estimation par la direction des pertes de crédit attendues à la date de l'état de la situation financière. La correction de valeur pour pertes de crédit attendues peut se rapporter au portefeuille de prêts douteux ou de prêts productifs. Les pertes de crédit attendues sur l'encours des prêts sont comptabilisées à l'état de la situation financière en déduction des prêts et les pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts sont comptabilisées dans les autres passifs.

Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues – Imputation aux résultats qui représente un montant jugé suffisant par la direction pour couvrir entièrement les prêts douteux qui existent dans les portefeuilles de prêts, compte tenu de la composition des portefeuilles, de la probabilité de défaut de paiement des prêts, de la conjoncture économique et de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues déjà établie.

Entreprise en démarrage – Entreprise créée pour la première fois. Cette catégorie comprend également les entreprises existantes qui n'ont pas encore enregistré des ventes pendant une période de 12 mois consécutifs.

Financement par quasi-capitaux propres – Forme de financement hybride qui allie à la fois les caractéristiques des placements par emprunt et des placements en capitaux propres, comportant des modalités de remboursement sur mesure, et pour lequel habituellement aucune garantie n'est exigée et qui n'entraîne pas la dilution de la participation.

Instruments financiers dérivés – Contrats dont la valeur est « dérivée » des fluctuations des taux d'intérêt ou de change ou du prix d'une action ou de marchandises. L'utilisation des instruments dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction des risques courants ou prévus inhérents aux fluctuations des cours et des taux.

Juste valeur – Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenantes et intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur représente la meilleure estimation de la direction quant à la valeur nette d'un placement à la date de l'état de la situation financière, et elle peut ne pas refléter la valeur réalisable au dessaisissement du placement.

Opération de couverture – Technique de gestion des risques utilisée pour protéger les résultats financiers contre les risques de fluctuations du marché, des taux d'intérêt et des taux de change associés aux activités bancaires normales.

Participation ne donnant pas le contrôle – Participation, dans une filiale, qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à BDC.

Placements directs en capitaux propres – Placements effectués par BDC directement dans des entreprises en portefeuille.

Placements indirects en capitaux propres dans des fonds – Placements en capitaux propres effectués indirectement par l'intermédiaire de fonds externes.

Placements par emprunt – Capital patient sous forme de financement assorti de modalités de prêt souples, avec ou sans droit de conversion, ou de financement par quasi-capitaux propres.

Portefeuille de prêts productifs – Prêts dont BDC s'attend raisonnablement à recouvrer la totalité du capital et des intérêts, dans les délais prévus.

Prêts douteux – Prêts dont le remboursement des intérêts ou du capital est en retard depuis trois mois consécutifs ou plus ou pour lesquels il y a une raison de croire qu'une partie du capital ou des intérêts ne pourra être recouvrée.

Produits d'intérêts nets – Différence entre les produits d'intérêts générés par les portefeuilles portant intérêts, ainsi que par les équivalents de trésorerie et les valeurs mobilières, et les coûts d'emprunt associés au financement de ces actifs.

Produits de Services-conseils – Frais et honoraires facturés à la clientèle pour les services de gestion (diagnostic, proposition et mise en œuvre) fournis par le personnel affecté à la prestation de services de BDC (habituellement, les « conseillères ou conseillers d'affaires ») et les consultantes ou consultants externes faisant partie du réseau national de BDC.

Profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Ils représentent les montants inclus dans le résultat qui proviennent de la variation de la juste valeur des instruments financiers pendant la période.

Profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Des profits ou des pertes réalisés surviennent lorsque des instruments financiers sont rachetés avant leur échéance à un prix supérieur ou inférieur à leur prix d'achat initial.

Profits ou pertes nets réalisés sur les placements – Profits enregistrés, après déduction des pertes en capital réalisées, à la vente ou à la radiation des placements, exclusion faite de la variation nette de la plus(moins)-valeur latente sur les placements de capital de risque et les placements de financement subordonné.

Ratio d'efficience de Financement – Mesure de l'efficience avec laquelle BDC engage des dépenses afin de tirer un revenu de ses activités de financement. Ce ratio correspond aux charges opérationnelles et administratives en pourcentage des produits nets. Un ratio plus faible indique une efficience supérieure.

Ratio d'endettement – Mesure permettant de s'assurer que BDC exerce ses activités dans les limites d'endettement prescrites par la loi et qui correspond au quotient de la somme des emprunts et du passif éventuel par le total des capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC. Cette mesure inclut les actions préférentielles classées au passif et exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Selon la loi, le ratio dettes-capitaux propres de BDC ne peut dépasser 12:1.

Rendement des capitaux propres ordinaires rajusté – Résultat (perte) net, diminué des dividendes sur les actions préférentielles, exprimé en pourcentage du capital social ordinaire moyen. Ce chiffre exclut les autres éléments du résultat global relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, le cumul des autres éléments du résultat global et les participations ne donnant pas le contrôle. Il exclut également les Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et le Programme d'accès au crédit (PAC).

Swaps de devises – Contrats par lesquels deux parties s'engagent à échanger des flux financiers libellés en différentes devises pendant une durée prédéterminée.

Swaps de taux d'intérêt – Contrats en vertu desquels deux parties s'engagent à échanger des flux d'intérêts, en général l'une selon un taux flottant, l'autre selon un taux fixe, sur la base de montants nominaux de référence déterminés et durant une période donnée.

Titres adossés à des créances mobilières – Titres créés après titrisation d'un groupe d'actifs. Par exemple, les titres achetés par BDC comprennent des titres à terme canadiens notés AAA garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.

Variation nette de la plus(moins)-valeur latente sur les placements – Montant porté au compte de résultat découlant des changements de la juste valeur des placements pour la période visée.



Les meilleurs employeurs
pour les Canadiens
de plus de 40 ans



Financement.
Conseil.
Savoir-faire.